

Un homme dans son temps,
Jean-Marie de la Mennais.

200 ans après ...

Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel
Ploërmel, février 2020

Un homme dans son temps ...

« Un homme dans son temps » : c'est ainsi qu'est titré l'espace Jean-Marie de la Mennais, le musée de notre Père Fondateur à Ploërmel. Les concepteurs ont voulu, par cette simple locution, insister sur le côté visionnaire de Jean-Marie de la Mennais et la haute connaissance qu'il avait de la situation de son pays en même temps que des besoins criants de l'heure et donc des actions concrètes qu'il fallait entreprendre pour y faire face et préparer l'avenir. Et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les domaines de l'éducation et de la rénovation ecclésiale.

Ce numéro de Recherches Historiques présente cinq conférences données à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la mort de notre Fondateur, en 2010-2011 et du 200^{ème} de l'origine de la Congrégation, en 2019. Il met en relief cet aspect de la riche personnalité de notre Père.

M. Samuel Gicquel, maître de conférences à l'Université de Rennes 2, chercheur en histoire contemporaine du catholicisme et grand connaisseur de l'histoire du diocèse de Saint-Brieuc, était tout désigné pour évoquer les cinq années de l'activité intense déployée par Jean-Marie de la Mennais comme Vicaire capitulaire pour restaurer la foi chrétienne dans le diocèse après la tourmente révolutionnaire, le plus souvent avec grand succès, mais parfois contrée par les forces anti-religieuses toujours présentes dans le pays. Sa conférence fut donnée à Saint-Brieuc, le 7 juin 2019, lendemain de l'anniversaire du Traité d'union du 6 juin 1819, signé par Gabriel Deshayes et Jean-Marie de la Mennais.

Les quatre conférences qui suivent n'ont pas, jusqu'ici, été diffusées. Elles ont été sollicitées, en 2010-2011, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la mort de Jean-Marie de la Mennais et méritent une publication, même tardive. L'abbé Bernard Heudré, prêtre du diocèse de Rennes, historien et chercheur, présente les destins contrastés des deux frères La Mennais, Féli et Jean. Jusqu'en 1834, la cinquantaine passée pour les deux frères, ils ont oeuvré ensemble, avec audace et passion partagées, pour le renouveau de l'Église et son adaptation aux besoins du temps. L'encyclique "Singulari nos" entraînera une rupture douloureuse pour l'un et l'autre et le déclin du prophète incompris.

M. Louis Élégôët, ancien professeur dans nos écoles du Finistère, connaît bien le monde rural du département dans le cours du XIX^e siècle et situe l'action

du Père de la Mennais dans ce contexte historique. Il souligne ses qualités de visionnaire et surtout ses talents de créateur et d'administrateur pour le développement scolaire, agricole et professionnel, de la Bretagne. Aujourd'hui encore, les Frères continuent à labourer dans le sillage de leur Fondateur.

Les frères Jean Pétillon et Joseph Pinel sont intervenus à Lourdes sur d'autres aspects de l'héritage que nous laisse notre fondateur. Pour le frère Jean, Jean-Marie de la Mennais mérite les titres d'artisan du renouveau de l'Église de France et de pionnier de l'éducation au XIXe siècle. Il a déployé pour cela tout son dynamisme, sa ténacité, son sens pratique ainsi qu'une conception réaliste de l'éducation pour fonder et développer une congrégation de frères enseignants et doter la Bretagne d'un réseau d'écoles primaires et supérieures adaptées aux besoins du temps.

Le frère Joseph Pinel, quant à lui, a choisi de présenter quatre figures de frères enseignants qui ont spécialement marqué la ville de Lourdes, en commençant par le frère Léobard Bourgneuf, un frère créole né en Martinique, fondateur de l'école Saint-Joseph et directeur actif cinquante années durant. Viennent ensuite trois autres figures aussi attachantes, le frère Ange Eyhéribide, directeur aimé et respecté, le frère Louis Dubois, un professeur distingué et le frère Éphrem Etchéverry, instituteur vénéré des petits Lourdais de sept ans et de leurs parents.

S'ajoute à ce numéro de RECHERCHES HISTORIQUES, une substantielle annexe qui recense la plupart des articles "historiques" qui ont paru dans les numéros successifs de la Chronique depuis 1950 sous la plume de chercheurs et d'érudits comme les frères Henri Rulon, Célestin-Paul Cueff, Philippe Friot, Albert Tassé, Gabriel Potier, Raymond Drouin et d'autres. Cette recension permet de retrouver, dans la collection de nos Chroniques, des études sérieuses sur l'origine et l'histoire de notre Institut et la vie de nos deux Fondateurs. Les références permettent de retrouver les parutions imprimées de nos Chroniques, ou d'accéder, par Internet, aux textes numérisés par les soins du frère Justo Cuesta et accessibles par un lien présent dans le site officiel de la congrégation www.lamennais.org. (onglet : Ressources)

Il y a là une mine abondante de renseignements utiles et facilement exploitables et qui est complétée par le sommaire des numéros des Études mennaisiennes, relayées depuis 2011 par Recherches historiques.

Bonne lecture.

Frère Louis Balanant



Portrait restauré du Père de la Mennais, récemment découvert par un Ploërmelais dans une boutique d'antiquaire et offert à la communauté de la maison-mère. L'antiquaire l'avait acquis lors de la fermeture d'une communauté religieuse à Josselin.

V. Le Chênétier fit, en 1845, une miniature du Père que Sigismond Ropartz fait reproduire en tête de sa biographie du Père en 1874. Le portrait ci-joint est une peinture faite à partir de cete miniature. Elle a été gravée par A. Richard et reproduite dans la biographie du frère Stéphane Biovir en 1894. D'après Ropartz, elle représente le Père tel que l'avaient connu nombre de Frères et d'amis encore vivants. (Cf Chronique N° 305, p 105



Samuel Gicquel
Saint-Brieuc
7 juin 2019

Jean-Marie de la Mennais, un rénovateur dans le diocèse de Saint-Brieuc

L'expression « Frères de la Mennais », couramment utilisée pour désigner les Frères de l'Instruction chrétienne, traduit l'importance de Jean-Marie de la Mennais, non seulement dans l'histoire de la congrégation bicentenaire, mais plus largement dans celle de l'Église et de l'enseignement¹. Les grandes étapes de sa vie sont depuis longtemps connues, en particulier grâce aux biographies du RP Laveille et d'André Merlaud. Même si ces ouvrages vieillissent aujourd'hui, ils demeurent des références utiles sur la trajectoire personnelle de Jean-Marie de la Mennais. Né en 1780 à Saint-Malo, dans une famille d'armateurs, il est le troisième enfant d'une famille de six et le frère de Félicité, au destin tourmenté. Jean-Marie devient prêtre en 1804, alors que l'Église se réorganise dans le cadre du système concordataire, et commence son apostolat dans sa ville natale, comme enseignant dans une école ecclésiastique, qui fait alors office de petit séminaire. Très vite, les fréquentations et les publications des deux frères la Mennais leur donnent un rayonnement qui dépasse les frontières diocésaines. Séduit, l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Caffarelli, propose à Jean-Marie de devenir son secrétaire particulier, ce qu'il

¹ Samuel Gicquel est maître de conférences à l'Université de Rennes 2. Il s'est spécialisé dans l'histoire du catholicisme au XIX^{ème} siècle et connaît particulièrement bien le diocèse de Saint-Brieuc. Il a publié, en 2012, "Les mémoires du chanoine Lesage", commensal de Jean-Marie de la Mennais à Saint-Brieuc? Il a été l'un des membres actifs du comité directeur de la publication du "Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne", en 2018.

accepte. Ce dernier s'installe alors à Saint-Brieuc en 1814, à l'âge de 34 ans, et y demeure jusqu'en 1821. Il part ensuite pour Paris, en tant que vicaire général de la Grande Aumônerie. Cette nomination traduit son essor fulgurant. L'institution, chargée de l'exercice du culte auprès du monarque, est en effet prestigieuse et joue un rôle significatif dans la conduite des affaires religieuses, en tant qu'interface entre la royauté et l'Église de France. Jean-Marie de la Mennais participe ainsi à la nomination de 40 évêques. Lui-même se voit proposer le siège de Quimper en 1823, qu'il refuse. Il quitte finalement la Grande Aumônerie l'année suivante et s'installe à Ploërmel, pour travailler au développement de sa congrégation masculine. Il déploie alors une activité extraordinaire, au service des Frères, mais aussi sur des terrains parallèles. Il met par exemple sur pied, avec son frère, la Société des prêtres de Saint-Méen, dans le but d'améliorer la formation proposée dans les collèges secondaires. Et il écrit beaucoup, contribuant à diffuser un vent ultramontain nouveau sur la France de la Restauration. Mais, à partir des années 1830, il se détourne quelque peu de la plume, à la suite de la condamnation des idées libérales par le pape Grégoire XVI. Les frères la Mennais, sans être explicitement visés par l'encyclique *Mirari vos* publiée en 1832, voyaient les positions qu'ils avaient défendues dans leur journal *L'Avenir* désavouées. Les destinées des deux frères divergent alors. À la différence de Féli, Jean-Marie accepte de se soumettre. Il se concentre sur le développement de la congrégation des Frères et vit parmi eux, à Ploërmel, où il meurt en 1860. Son itinéraire, marqué par des ruptures, est donc atypique pour une époque où la plupart des prêtres ne sortaient jamais de leur diocèse.

L'objectif de cette conférence n'est pas de revenir sur l'intégralité de son parcours, ici sommairement rappelé, mais de montrer l'importance que Jean-Marie de la Mennais a eue dans l'histoire du diocèse de Saint-Brieuc, où nous nous trouvons. Ce sera aussi l'occasion de rappeler quelques épisodes tumultueux de la vie de cet évêché, auxquels la Mennais prit part. Ses liens avec le diocèse de Saint-Brieuc ne se limitent pas à ses fonctions d'administrateur diocésain. Sa politique en faveur des congrégations laissa également

une profonde empreinte. Et après son départ, il continua de suivre les affaires briochines avec attention.

I- L'administrateur diocésain

Entre 1814 et 1821, Jean-Marie de la Mennais occupe diverses responsabilités dans l'administration diocésaine briochine. Trois temps rythment cette période. Tout d'abord, il est secrétaire de l'évêque, une fonction qui constitue un tremplin pour les clercs de confiance, ainsi initiés au gouvernement du diocèse. Il n'exerça cette fonction que quelques mois, car Mgr Caffarelli mourut en janvier 1815. En attendant la nomination d'un successeur, le chapitre désigna trois vicaires capitulaires et, au vu de leur âge avancé, y ajouta le secrétaire de l'évêque défunt. Jean-Marie de la Mennais devint de fait l'administrateur du diocèse, ce qui constitue un indice supplémentaire de son aura.

Un deuxième temps s'ouvre alors, au cours duquel Jean-Marie de la Mennais dirige de fait le diocèse de Saint-Brieuc. Théoriquement, cette phase aurait dû être de courte durée, puisqu'elle n'avait pour fonction que d'éviter la vacance du pouvoir, en attendant l'arrivée d'un nouvel évêque. Mais le contexte politique de l'époque paralysa les nominations. Le début de la Restauration fut en effet marqué par la difficile négociation d'un nouveau concordat, dont l'un des enjeux était la révision de la géographie diocésaine. Les blocages qui en résultèrent conduisirent à une paralysie des nominations épiscopales pendant plusieurs années et le nouvel évêque, Mgr Le Groing de La Romagère, n'arriva à Saint-Brieuc qu'à l'automne 1819. Par conséquent, Jean-Marie de la Mennais fut pendant quatre ans à la tête du diocèse de Saint-Brieuc, sans avoir le titre d'évêque. Loin d'être un simple acteur de transition, il s'employa à transformer profondément le territoire pastoral dont il a la charge. Tout d'abord, il chercha à mettre sur pied une Église conquérante, dans le but de tourner la page de la Révolution. Il fallait pour cela reconstituer numériquement le clergé, que la

tourmente des années 1790 avait décimé. Pour activer le recrutement, il travailla à l'ouverture de maisons de formation susceptibles d'aiguiller les jeunes hommes vers le sacerdoce et obtint en 1816 la création d'un petit séminaire à Tréguier, qui était le pendant bas-breton de celui qui fonctionnait à Dinan. Le but était notamment de favoriser l'éclosion de vocations en Basse-Bretagne, grâce à une offre scolaire de proximité. L'enjeu était d'autant plus important que la partie bretonnante du diocèse de Saint-Brieuc souffrait d'un déficit de vocations et que le transfert de Gallos, qui ne maîtrisaient pas la langue, était très difficile. Malgré tout, compte tenu de l'urgence pastorale, Jean-Marie de la Mennais y envoya plusieurs prêtres francophones, qui exercèrent dans des conditions difficiles. Il reconnaissait lui-même, dans une appréciation hâtive qui laisse apparaître sa méconnaissance de la langue bretonne, qu'ils y allaient « comme dans une terre d'exil » et qu'ils étaient « condamnés à apprendre une langue qui n'a ni règles ni principe et qui ne ressemble à aucune autre ». Jean-Marie de la Mennais encouragea ensuite l'émergence d'un troisième petit séminaire, qui ouvrit ses portes en 1821, à Plouguernevel. Il s'agissait cette fois de capter la jeunesse cornouaillaise. Ainsi, les trois grandes aires culturelles du diocèse de Saint-Brieuc – le pays gallo, le Trégor et les paroisses de l'ancien diocèse de Quimper – avaient chacune une maison de formation susceptible d'aiguiller les jeunes hommes vers le grand séminaire. Sans être un cas unique à l'échelle de la France, ce dispositif scolaire constituait une singularité en Bretagne.

Par ailleurs, Jean-Marie de la Mennais travailla à l'amélioration qualitative du clergé diocésain. Au lendemain de la Révolution, la tâche était d'autant plus lourde que la discipline s'était relâchée et que les sujets disponibles manquaient pour écarter les prêtres indignes du sacerdoce. Malgré les difficultés numériques, le vicaire capitulaire s'attaqua aux fauteurs de troubles. En 1815, il suspendit le recteur de Péder nec, en raison de son « usage immodéré des liqueurs fortes » et son confrère de Quintenic, dont le comportement impudique lui avait été rapporté. L'un et l'autre perdirent toute charge d'âme et moururent prêtres habitués. Sa volonté de reprendre en main le clergé se lit aussi

dans la relance des retraites, qui n'avaient plus été organisées depuis la Révolution dans le diocèse de Saint-Brieuc. La première retraite de la période concordataire fut organisée en juillet 1816, au grand séminaire. Soucieux de voir les prêtres travailler à leur sanctification, la Mennais chercha à réduire la part des loisirs profanes et interdit les jeux de cartes après 22 heures dans les presbytères. Il arpenta lui-même le diocèse et jugeait de la bonne tenue de ses confrères. Les années mennaisiennes correspondent donc incontestablement à un tour de vis pour le clergé du diocèse de Saint-Brieuc. Malgré tout, ce renforcement de la discipline fut relativement bien accepté, à la fois car il marquait une rupture symbolique avec la Révolution et surtout, parce qu'il était l'œuvre d'une personnalité hors du commun, qui surpassait intellectuellement ses confrères et représentait un modèle pour de nombreux jeunes prêtres, qui versèrent précocement dans l'ultramontanisme. Bien sûr, ses exigences ne se bornaient pas au clergé. Ses orientations pastorales étaient guidées par la même ambition, que l'on observe notamment dans l'organisation à Saint-Brieuc de la grande mission de 1816, d'une durée de cinq semaines.

C'est donc un diocèse rénové que trouva Mgr Le Groing de la Romagère, à son arrivée, en 1819. En toute logique, Jean-Marie de la Mennais devint vicaire général et une nouvelle étape, agitée, s'ouvrit dans sa carrière. Glisser dans la fonction de numéro deux n'allait pas de soi pour quelqu'un du tempérament de la Mennais, surtout que Mgr Le Groing de La Romagère était un évêque de faible envergure, dont les excentricités comportementales agaçaient. L'attelage était d'autant plus fragile que les deux hommes portaient des visions pastorales différentes : tandis que l'évêque, issu d'une famille noble, était le représentant du courant gallican déclinant, Jean-Marie la Mennais entendait faire souffler un vent ultramontain nouveau dans l'Église de France. Tout opposait donc les deux prêtres, tant sur le plan personnel que dans leur vision apostolique. La brouille fut immédiate et les mois qu'ils passèrent l'un à côté de l'autre furent une suite continue d'affrontements, comme en témoigne cette lettre que Jean-Marie de la Mennais adressa à son évêque en août 1820 : « Depuis longtemps,

voyant le désordre qui règne dans l'administration de votre diocèse, je n'y prenais part qu'avec une extrême répugnance, et si je ne me suis pas retiré plus tôt, c'est uniquement parce que des personnes que j'honore pensaient que mes services pouvaient encore vous être utiles. Aujourd'hui, une pareille idée n'est plus qu'une illusion. Je renonce donc à me mêler des affaires d'un diocèse qui tombe dans l'anarchie ». Mgr de La Romagère lui répondit tout aussi sèchement, en l'accusant de « jalousie » et de « vouloir gouverner sans lui ». « Je ne me reconnais point à ces traits, rétorqua le vicaire général. Ce sont là des injures qui ne prouvent rien sinon que j'ai parfaitement jugé votre caractère ». Le chanoine Le Sage s'est fait le chroniqueur acerbe de cet affrontement dans ses *Mémoires*, qui laissent pointer sa désapprobation vis-à-vis du comportement de la Mennais, tout en lui reconnaissant un talent certain. Sous cette plume impitoyable, ce n'était pas le moindre des compliments. Dans ces conditions, le départ de Jean-Marie de la Mennais devint vite inéluctable et intervint en janvier 1821. Avant de rejoindre la Grande Aumônerie, l'ancien vicaire général demeura encore à Saint-Brieuc quelques mois, travaillant au développement des congrégations qu'il avait fondées.

II- La Mennais et les congrégations

C'est incontestablement dans ce domaine que Jean-Marie de la Mennais a laissé la trace la plus profonde, en particulier à Saint-Brieuc, où se situe la maison-mère des Filles de la Providence. Mais son action en faveur des congrégations s'étend au-delà de ses fondations. Dès qu'il arriva aux responsabilités dans le diocèse de Saint-Brieuc, il s'efforça de restaurer les maisons religieuses ébranlées par la Révolution. Il accompagna les Ursulines de Dinan, en leur permettant par exemple de réintégrer leur ancien couvent de la Victoire et, de façon similaire, aida les ursulines de Lamballe et de Lannion à récupérer une partie de leurs biens. Jean-Marie de la Mennais contribua aussi à relever localement des congrégations contemplatives, comme les

Carmélites, qui, grâce à son appui, s'installèrent à Montbareil, à Guingamp, faute d'avoir pu récupérer la maison qu'elles avaient dans cette ville.

Plus connu est son rôle en faveur des congrégations enseignantes. Son action si fertile en ce domaine prend racine dans son combat scolaire, dont l'une des cibles était l'école mutuelle, en plein essor depuis le XVIII^e siècle. Celle-ci tirait son nom du fait que les enfants s'enseignaient mutuellement les uns aux autres, les plus avancés transmettant leurs connaissances aux autres, sous la surveillance d'un maître, qui se trouvait ainsi à la tête d'une organisation pyramidale susceptible de rassembler plusieurs centaines d'élèves. Le système, peu gourmand en personnel et en locaux, était attractif pour les municipalités désireuses de proposer une offre scolaire. Mais Jean-Marie de la Mennais refusait ce modèle pédagogique et s'attachait à promouvoir une alternative, basée sur la méthode simultanée. Dans cette dernière, les effectifs étaient divisés en classes de niveau placées chacune sous l'autorité d'un maître. Pédagogiquement, la Mennais est donc un héritier de Jean-Baptiste de La Salle, le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes, une congrégation dans laquelle il voyait un possible rempart face à l'école mutuelle. C'est d'ailleurs quand il cherchait des frères lassalliens susceptibles de venir à Saint-Brieuc qu'il fit la connaissance de Gabriel Deshayes, un prêtre d'Auray, dont il avait entendu dire qu'il préparait de futurs maîtres d'école. Rapidement, les échanges entre les deux ecclésiastiques laissèrent apparaître leur proximité. Le 6 juin 1819, cette convergence se traduit par la signature d'un traité d'union entre les deux prêtres, qui s'entendirent pour « procurer aux enfants du peuple, spécialement à ceux des campagnes de la Bretagne, des maîtres solidement pieux ». La Congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne était née. Le traité d'union prévoyait alors l'ouverture de deux noviciats, à Saint-Brieuc et Auray, qui devaient former des jeunes gens en suivant la même règle, inspirée de celle des Frères des Écoles chrétiennes, chacun des deux fondateurs étant responsable des frères placés dans son diocèse.

Les premiers mois furent difficiles mais, bientôt, les premières recrues arrivèrent, grâce au concours de curés qui relayèrent la démarche et encouragèrent les vocations. En août 1821, une lettre de la Mennais nous apprend qu'il élevait à ses frais 14 jeunes gens, à son domicile briochin de la rue Notre-Dame, lequel faisait office de noviciat. Un an plus tard, en septembre 1822, 30 recrues étaient en formation. « Nous sommes les uns sur les autres et je suis forcé de retarder l'entrée de plusieurs sujets qui se présentent », écrit-il alors. Dans les mois qui suivirent, la Mennais organisa la communauté, notamment en la dotant de directeurs pour lui permettre de fonctionner pendant ses nombreuses absences. Très vite, les Frères de l'Instruction chrétienne se déployèrent dans le diocèse. Entre 1818 et 1822, ils y ouvrirent douze écoles, souvent avec l'intention de combattre localement l'école mutuelle. Plusieurs événements marquèrent alors l'histoire de la jeune congrégation. En 1821, Gabriel Deshayes, qui venait d'être élu supérieur des Montfortains et des Filles de la Sagesse, quitta la Bretagne et laissa Jean-Marie de la Mennais diriger seul les Frères de l'Instruction chrétienne. Si les Frères demeuraient très actifs dans le diocèse de Saint-Brieuc, celui-ci n'était plus le centre de gravité de la jeune congrégation. Celle-ci s'installa provisoirement à Josselin, en 1822 et s'enracina à Ploërmel, en 1824, à la faveur d'une opportunité commerciale. C'est le début d'un essor très rapide, dont témoigne l'abondance du recrutement. À la mort de Jean-Marie de la Mennais, survenue en 1860, la congrégation comptait environ 900 membres, répartis sur plusieurs continents.

Les Frères étant désormais liés à Ploërmel, la trace la plus briochine de l'héritage mennaisien demeure la congrégation des Filles de la Providence. Ses racines remontent à la mission de 1816 donnée à Saint-Brieuc, quand Jean-Marie de la Mennais rassembla des jeunes femmes pour éduquer les pauvres et notamment des orphelines. Trois personnes entrèrent alors dans cette voie : Marie-Anne Cartel, Marie Connan et Fanny Chaplain, toutes issues de la bourgeoisie briochine. Elles formèrent l'embryon de la congrégation de la Providence, qui naquit officiellement la nuit de Noël 1818. Jean-Marie de la Mennais

leur fixa alors comme objectif de « travailler à leur propre perfection, en pratiquant les conseils évangéliques, et de contribuer à la sanctification des âmes, en donnant aux enfants une éducation chrétienne ». La jeune communauté s'installa rue de la Grenouillère, puis rue Fardel et rue Quinquaine. Les débuts furent prometteurs, comme en témoigne cette lettre de la Mennais du 9 septembre 1819 : « En ce moment-ci, nous avons sept classes, trois de lecture, deux d'écriture, une de broderie et autres ouvrages de mains, une de couture. Les ouvrières de cette dernière classe gagnent leur nourriture, car on leur applique le produit de leur travail. En tout, nous avons 400 enfants externes qui reçoivent gratuitement une éducation chrétienne. Nous ne leur demandons absolument rien : un excellent laïc a mis à ma disposition des fonds suffisants pour que les choses puissent aller ainsi. »

Le généreux mécène évoqué était un riche négociant de Saint-Brieuc, Sébert, qui fut par ailleurs adjoint au maire et finança partiellement la reconstruction de l'église Saint-Michel. C'est bien sûr la gratuité, rendue possible par les dons, qui faisait le succès de l'école. Très vite, on manqua de place. En 1820, l'école déménagea rue du ruisseau Josse (actuellement rue Charles Le Maout), à la limite sud du centre-ville de l'époque. Grâce aux dons, plusieurs agrandissements furent réalisés et un pensionnat ouvrit. En 1841, la nouvelle école de la Providence comptait 411 élèves encadrées par une vingtaine de religieuses. Sur le plan pédagogique, l'orientation des Filles de la Providence est similaire à celle des Frères de l'Instruction chrétienne. On retrouve dans les statuts la même volonté de former des futurs chrétiens, d'éduquer à la vertu et d'offrir une éducation aux plus pauvres, pour leur donner les moyens d'échapper à leur condition. Deux spécificités sont toutefois à noter. Au XIX^e siècle, les sœurs devaient aussi former des jeunes filles qui correspondaient à l'image que l'on se faisait de la femme à l'époque. Ainsi insistait-on beaucoup sur l'importance de la modestie et sur la culture domestique. En outre, du fait de leur origine, les Filles de la Providence s'adressaient

davantage à un public urbain que les Frères de Ploërmel, dont les campagnes constituèrent longtemps le champ d'apostolat privilégié.

III- Une marque durable

Si le départ de Jean-Marie de la Mennais vers la Grande Aumônerie éloigna l'ancien vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc, les ponts ne furent pas rompus. Dans les années qui suivirent, il tenta à plusieurs reprises de peser sur le destin de ce diocèse, depuis l'extérieur. Son empreinte est par exemple perceptible dans le coup d'éclat de Jacques Le Mée, en 1823, qui rejoue à bien des égards l'épisode tumultueux de 1821. L'abbé Le Mée, futur évêque de Saint-Brieuc originaire d'Yffiniac, était à cette date un jeune prêtre prometteur, qui avait succédé à la Mennais au vicariat général, alors qu'il n'avait que 29 ans. Son prédécesseur le lui en avait fait le reproche, considérant qu'il faisait fausse route et qu'il participait à la consolidation d'un évêque incapable. « Je vous plains parce que je vous aime, en blâmant toutes fois une démarche que vous défendaient l'honneur et la conscience », lui écrivit-il, selon le chanoine Le Sage. La formule laisse apparaître à la fois la désapprobation et l'estime. Les deux prêtres s'appréciaient et leurs liens ne furent pas brisés par cet épisode. Quelques mois plus tard en effet, quand Jacques Le Mée quitta la fonction de vicaire général d'un diocèse miné par les divisions et affaibli par les errements de son évêque, Jean-Marie de la Mennais s'activa en coulisse pour l'exfiltrer en lui trouvant une fonction qui l'aurait émancipé de la juridiction de Mgr Le Groing de La Romagère. Encouragé par la Mennais, Jacques Le Mée gagna Paris, mais il se repentit finalement de son choix, dans des circonstances qui demeurent méconnues. En janvier 1824, il écrivit à Mgr Le Groing de La Romagère pour lui faire part de son désir de rentrer dans son diocèse et entama une retraite de six mois, à laquelle sa nomination comme professeur de théologie au grand séminaire mit fin. Incontestablement, ce n'était pas le scénario dont rêvait Jean-Marie de la Mennais, dont

les efforts n'étaient pas couronnés de succès. L'évêque contesté, bien qu'ébranlé, demeura en place jusqu'à sa mort, en 1841. Il fut remplacé par Jacques Le Mée, qui modifia en profondeur les orientations pastorales du diocèse et rompit avec le gallicanisme de son prédécesseur. Mais l'ultramontanisme avait depuis longtemps gagné le diocèse, sous l'impulsion de jeunes prêtres qui s'enthousiasmaient pour le catholicisme romantique et libéral des frères Lamennais. 170 ecclésiastiques du diocèse avaient répondu à la souscription lancée par le journal *L'Avenir* en 1830, ce qui témoigne de la pénétration précoce du courant mennaisien. La profonde influence laissée par Jean-Marie de la Mennais contraste avec son impuissance à provoquer la chute de Mgr Le Groing de La Romagère.

Un second épisode, également malheureux, témoigne de la volonté de Jean-Marie de la Mennais d'agir en sous-main dans le diocèse de Saint-Brieuc, après son départ. Il s'agit de l'élection législative de 1824, convoquée à la suite de la dissolution de la Chambre. Villèle, le chef du gouvernement, espérait alors profiter du succès de l'expédition d'Espagne de 1823, en soutien au roi Ferdinand VII. Jean-Marie de la Mennais décida de se lancer dans la bataille électorale, qui devait se trancher par un scrutin censitaire. Il y voyait une opportunité d'exprimer sa défiance vis-à-vis du gouvernement et notamment de défendre la liberté d'enseignement. En outre, il estimait que le candidat à la députation soutenu par le gouvernement, François-Félix Monjaret de Kerjégu, maire de Moncontour et marchand de toiles, n'était pas digne de la fonction. Jean-Marie de la Mennais n'était pas lui-même candidat mais il s'impliqua dans le processus électoral, notamment en favorisant l'émergence d'opposants sérieux. Il chercha ensuite à peser de tout son poids dans la campagne puis, le jour du vote, lors de la réunion du collège de grands électeurs. Son engagement politique raviva les tensions entre le camp mennaisien et les défenseurs de l'évêque de Saint-Brieuc, qui s'indignèrent de ses menées. Le préfet lui-même s'en offusqua. La violence de l'affrontement fut rapportée par le chanoine Le Sage, qui l'observait de loin : « Rien n'égale la violence des discours dont [Jean-Marie de la Mennais] devint l'objet.

Dans l'excès de leur ressentiment, les électeurs s'en prenaient à tout ce qui portait soutane, sans réfléchir que l'évêque et quatre ou cinq autres prêtres électeurs, et les seuls de leur robe, s'étaient tenus éloignés du revireur et avaient voté comme la majorité. La ville se vit bientôt comme une place forte délivrée d'un ennemi qui avait voulu s'en emparer par trahison. C'était un vacarme affreux, au milieu duquel gémissaient en silence les saintes âmes du côté gauche. [...] Le résultat du scrutin pour le bureau révéla au meneur parisien [la Mennais] l'extrême faiblesse de son parti. Il était sorti de la salle, berné, hué, et dit-on même insulté. » L'aventure politique se solda donc par une défaite pour l'ancien vicaire général, le candidat du gouvernement l'emportant largement, avec le soutien de l'évêque.

Une plume caustique, sans doute celle du chanoine Le Sage, s'est amusée de l'affrontement en le tournant en chanson.

Chanson sur la bataille électorale et la défaite du grand électeur des Côtes-du-Nord, nommé Jean, faite à Morlaix au carême 1824.

L'auteur anonyme la fit parvenir à temps à St Brieuc, où il ne fut deviné que par ses amis.

1.
*Certain Goyet en rabat,
Se met en campagne ;
et, gros de maint coup d'état,
Il vole en Bretagne : va-t-en voir s'ils
viennent, Jean,
Jean, va voir s'ils viennent.*

2.
*Appel fait aux mécontents,
Il sonne la guerre
Au Préfet, à ses clients,
Voire au Ministère. Va-t-en voir s'ils &c.*

3.
*Jacobins et libéraux
Lui prêtent main forte,
Se rangent sous ses drapeaux,
et font son escorte. Va-t-en voir s'ils &c.*

4.
*Au combat électoral.
En brave il s'avance :
et le nouveau général
Va sauver la France.
Va-t-en voir s'ils viennent, Jean ;
Jean, va voir s'ils viennent.*

5.
*Mais, d'un seul choc renversé,
L'escadron des trente
Voit son chef déconcerté,
et prend l'épouvante : Va-t-en voir &c.*

6.
*Honteux, criblé, déconfit,
Sans nulle revanche,
Tel, Vendredi chante et rit
Qui pleure Dimanche : Va-t-en voir &c.*

7.
*Ameuter des calotins
Facile fredaine ;
Mais besogner des scrutins
C'est une autre antienne : Va-t-en Jean
voir &c.*

[...]

Cette mésaventure politique eut des conséquences importantes pour Jean-Marie de la Mennais. Son hostilité aux candidats du gouvernement ayant été jugée incompatible avec ses fonctions à la Grande Aumônerie, il quitta cette dernière en mars 1824 et rentra en Bretagne. Sans doute n'était-il pas complètement mécontent de ce changement, car il est probable que la prudence aurait davantage dicté sa conduite s'il avait tenu à faire carrière à la Grande Aumônerie. Désormais, Jean-Marie de la Mennais résidait à Ploërmel et faisait des séjours ponctuels dans le diocèse de Rennes, en particulier à Saint-Méen, siège de sa société de prêtres, et à La Chesnaie, où les frères Lamennais se ressourçaient et travaillaient avec leurs proches.

Dès lors, les liens de Jean-Marie de la Mennais avec le diocèse de Saint-Brieuc se distendent. Il continua toutefois d'y venir régulièrement, comme dans les autres évêchés bretons, pour assurer l'essor de ses œuvres. Au cours de l'année 1826, il se rendit par exemple à Paimpol, Dinan et Quintin, pour contrer l'école mutuelle ou y encourager l'installation de Frères. La congrégation était alors solidement implantée dans le diocèse. D'après une lettre envoyée au recteur d'académie en 1827, l'institut comptait 60 écoles à cette date, dont 26 se situaient dans les Côtes-du-Nord, ce qui en faisait alors le deuxième département en termes d'implantations, derrière l'Ille-et-Vilaine. L'année suivante, en 1828, le nombre d'écoles tenues par les Frères de l'Instruction chrétienne dans le diocèse de Saint-Brieuc s'éleva à 34, puis il atteignit 48 en 1831. Les plus grosses écoles se

situaient dans les villes, comme Dinan ou Lannion, où les Frères scolarisaient respectivement 360 et 280 élèves. Mais ce sont là des exceptions, les campagnes constituant le terrain d'apostolat d'excellence des Frères de la Mennais. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ils y jouèrent un rôle fondamental dans le développement de la scolarisation, l'alphabétisation et, parfois, l'élévation sociale.

Jean-Marie de la Mennais suivit également attentivement l'essor de sa congrégation féminine, les Filles de la Providence. Il les encouragea en particulier à se lancer dans la construction d'une chapelle, que la congrégation envisageait dans les années 1840. La Mennais, vieillissant, y dit la première messe en 1853, alors qu'elle n'était pas encore finie, bénéficiant là d'une autorisation exceptionnelle de la part de l'évêque de Saint-Brieuc. La chapelle fut inaugurée l'année suivante, en 1854, et Jean-Marie de la Mennais ne revint plus jamais à Saint-Brieuc. Il passa les dernières années de sa vie dans la maison-mère de Ploërmel, où il s'éteignit en 1860.

Si Jean-Marie de la Mennais n'exerça que sept ans comme prêtre dans le diocèse de Saint-Brieuc, de 1814 à 1821, son empreinte n'en est pas moins profonde. Il fut en effet un rénovateur énergique, au caractère affirmé, qui entendait tourner la page de la Révolution par une audacieuse politique de reconquête religieuse. Il n'hésitait pas à affronter ses adversaires pour modeler le diocèse à sa guise, s'attirant par là-même de farouches hostilités dans le camp gallican. Surtout, au cours de ces années, il jeta les bases de congrégations qui se déployèrent dans les décennies ultérieures, concrétisant sa pensée pédagogique. Si les Frères de l'Instruction chrétienne se sont fixés à Ploërmel, la figure de la Mennais reste étroitement associée à Saint-Brieuc par la présence des Filles de la Providence, qui y conservent leur maison-mère. En outre, elle demeure particulièrement présente dans plusieurs établissements primaires et secondaires du département attachés au réseau mennaisien. Il semble même qu'il soit aujourd'hui davantage mis en avant que dans les années 1970-1980, au cours desquelles le glorieux fondateur avait été mis sous le boisseau. Même si les parents d'élèves connaissent mal son histoire, Jean-Marie de la

Mennais rassure et véhicule une image d'exigence et d'expertise pédagogique.

Samuel Gicquel, Saint-Brieuc, le 7 juin 2019

**Jean-Marie et Félicité
de La Mennais,
deux frères, deux destins**



Père Bernard Heudré
Saint-Malo
11 avril 2011

Lorsque m'a été demandée cette conférence¹ sur Jean-Marie et Félicité de Lamennais, je me suis rappelé une expérience vécue en 1982. Cette année-là, Saint-Malo fêtait le bicentenaire de la naissance de Félicité. Une messe fut célébrée à la cathédrale. Le curé de l'époque, le Père Jean Templé, m'avait demandé d'assurer l'homélie. Je me permets d'en relire le début.

« Ils étaient deux frères ; l'un s'appelait Jean-Marie, l'autre Félicité. Leurs yeux se sont ouverts sur cette terre enserrée par la mer et, de leur contemplation, ont émergé des îles différentes reliées par des bateaux incertains.

Jean-Marie, le regard ouvert d'un homme assuré dans la société et dans l'Église.

Félicité, le regard interrogateur d'un prophète cherchant avec anxiété le chemin de l'amour et de la justice.

Mais les deux frères Lamennais ne sont-ils pas le double visage de nous-mêmes, le double visage d'une foi qui n'a jamais fini de quêter

¹ L'abbé Bernard Heudré, est prêtre du diocèse de Rennes où il a été, entre autre, vicaire général et curé de la cathédrale pendant 14 ans. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Fougères et Saint-Malo, mais aussi sur « Saint Augustin ou la naissance de l'homme occidental » et prépare une étude sur Chateaubriand. Il connaît très bien Jean-Marie et Félicité de la Mennais et a publié un album magnifiquement illustré sur la famille La Mennais.

les voies de l'unité. Il est entendu qu'avec Jean-Marie, nous sommes sur un terrain solide. Les flots de l'histoire et du combat des hommes peuvent venir battre ses projets, il poursuit son œuvre. »

Cette homélie devait susciter des réactions diverses : approbation de Georges Hourdin ; réaction virulente de Tanguy Kenec'hdu, l'auteur d'un livre paru en mars 1982 sous le titre **Lamennais un prêtre en recherche**. Dans la réédition de l'ouvrage, parue quelques mois plus tard, l'auteur ajoute un chapitre intitulé "Les deux cents bougies de Féli", où il s'en prend à tous les intervenants des fêtes du bicentenaire. À propos du parallèle entre Jean-Marie et Félicité du début de mon homélie, voici ce qu'écrit Tanguy Kenec'hdu : « Serait-il désormais licite d'accueillir à parité la foi catholique de l'abbé Jean et le fourre-tout de Félicité, réduit aux dimensions d'un accroche-cœur ? » Qui peut juger de la foi de quelqu'un ? Mais, en contrepoint de cette réaction, je voudrais citer celle d'un Frère de Ploërmel qu'il m'adressa quelques jours avant la lecture des passages des **Paroles d'un croyant**, dans la cathédrale de Saint-Malo, le 10 août 1993. Après s'être réjoui de voir une "compréhension plus juste et sereine de l'œuvre" de Félicité, il poursuit : « Je ne pourrai être présent que de cœur avec vous tous. Je le serai en tant que fils de Jean-Marie son frère, et disciple autant de l'un que de l'autre ». Je ne pouvais trouver plus juste introduction à mon propos de ce soir.

Rapprocher Félicité de son frère Jean-Marie qui longtemps pour lui fut autant père que frère, peut nous amener à vouloir accentuer les contrastes alors qu'ils se rejoignent sur des points essentiels comme la liberté d'enseignement, l'indépendance du religieux par rapport au politique, la nécessité de mettre en œuvre une science catholique. C'est ensemble qu'ils ont fondé la Congrégation de Saint-Pierre dont le but essentiel était de former un clergé instruit pour répondre aux besoins intellectuels et spirituels du temps. Félicité conseille volontiers Jean-Marie dans ses propres fondations : les Filles de la Providence de Saint-Brieuc et les Frères de l'Instruction chrétienne et, au moment de la crise

de 1833-1834, il accepte certaines concessions pour ne pas gêner l'œuvre de son frère. Après la rupture de Félicité avec l'Église et son évolution politique et religieuse qui le conduit à une vision utopique où existerait une société civile affranchie du péché, du pouvoir et du cléricalisme, il est clair que les deux frères ne sont plus tout à fait sur la même planète. Même s'ils ont conservé des relations suivies, le dialogue n'est plus possible.

Pour Jean-Marie, la dimension religieuse de l'homme est nécessairement organisée par l'institution ecclésiale. Félicité, lui, dans **l'Introduction à la Divine Comédie**, ne parle plus que d'un christianisme intérieur, délivré de toute contrainte institutionnelle : *« Notre enfer, notre purgatoire, notre ciel, c'est nous-mêmes, selon l'état de l'âme, duquel dépend radicalement celui du corps, et, si bas que soit le point d'où elles partent, toutes âmes montent au ciel, toutes y arriveront avec plus ou moins de labeur, parce que Dieu les attire toutes à soi, que Dieu est amour, et que l'amour est plus fort que la mort »*². Le rivage qu'il atteint dans les dernières années de sa vie le laisse profondément seul.

Tant que les deux frères se sont parlé, ils se sont au fond assez bien compris. C'est le temps de ce dialogue qui va surtout retenir mon attention. Pendant que Féli poursuit sa réflexion qui lui fait rêver une République sociale idéale, Jean-Marie poursuit son œuvre de fondateur, occupé essentiellement par ses maisons, son œuvre éducative et son ministère sacerdotal. Dans une lettre du 18 février 1849, il écrit à son frère : *« Tu es sans doute très préoccupé de la grande politique : pour moi, je m'en inquiète fort peu ; quoiqu'elle me semble parfois assez inquiétante, mais je n'y puis rien et j'aime mieux aller au jour le jour, en toute confiance dans la divine Providence, à laquelle je m'abandonne doucement. Je suis tout entier à mes œuvres*

2 F. Lamennais – *La Divine Comédie* de Dante Alighieri ; traduction accompagnée d'une importante préface, rééditée par Louis Le Guillou – *Œuvres complètes de Lamennais*, t. XI, Genève, Slatkine Reprints, 1981, p. XCI

*que Dieu daigne bénir de plus en plus. À la Guadeloupe, j'ai 2 400 élèves dans mes écoles régulières, et à la Martinique, j'en ai 3 700 »*³. Cet éloignement des centres d'intérêt des deux frères n'a pas toujours été le cas, loin de là. Pendant la plus longue partie de leur existence, ils ont œuvré, chacun dans son domaine, mais avec la même perspective qui était de reconstruire, après le choc de la Révolution, un ordre social fondé sur « Dieu et la liberté », pour reprendre l'épigraphe du journal **L'Avenir**. Ce qui permet à Jean-Marie d'écrire à son frère, le 18 mai 1833 : « *Aucun de nous n'a varié dans les doctrines que tu as défendues et nous y tenons plus que jamais ; jamais donc on n'a hésité à les enseigner* »⁴.

Les relations entre les deux frères sont certes complexes. Seulement deux années les séparent, mais Jean-Marie va longtemps jouer un rôle de protecteur, paternel presque, guide intellectuel et spirituel, orientant les travaux de son frère et l'accompagnant dans sa marche hésitante vers le sacerdoce. Leur caractère et leur sensibilité marquent des expressions réellement différentes. Félicité est naturellement porté à l'intransigeance, confondant compromis et compromissions, incapable de calculer les rapports de force ou s'y refusant délibérément, prenant pour devise : « Je romps mais ne plie pas ». Jean-Marie est l'homme du juste milieu, de la conciliation, comprenant très vite ce qu'il peut attendre de chaque personne et de chaque situation.

Les choix qu'ils vont faire, le plus souvent ensemble, jusqu'à la rupture de 1837 due surtout à des questions matérielles ne correspondent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, avec ceux de membres de la famille, le père et l'oncle des Saudrais. Au début de la Révolution qu'ils accueillent avec bienveillance, les deux hommes manifestent clairement leur attachement aux idées nouvelles. Ils sont

3 Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance générale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, t. VI, p. 137

4 Ibid, t. III, p. 29

tous les deux des adversaires déterminés des ordres religieux et s'emploient à chasser les Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Malo, paradoxe lorsque l'on voit les fils et les neveux fonder la Congrégation de Saint-Pierre et l'Institut des frères de l'Instruction chrétienne. Robert des Saudrais et son frère Robert de Lamennais sont gallicans et partisans de la Constitution civile du clergé, quand Jean-Marie et Féli sont d'ardents promoteurs de l'ultramontanisme. Le père et surtout l'oncle sont adeptes de la critique philosophique des Lumières. Mais lorsqu'il s'agit de leurs propres intérêts, ils se montrent beaucoup plus modérés. C'est ainsi qu'ils partagent les protestations énergiques de l'assemblée générale de Saint-Malo, le 30 novembre 1789, contre le projet que l'on prête à l'Assemblée nationale d'interdire la traite des noirs. Dès que la Révolution vire à la Terreur, ils prennent leurs distances. Ils sont pour le clergé assermenté, ce qui ne les empêche pas de protéger, voire d'assister les prêtres insermentés et proscrits. Robert des Saudrais préside les fêtes républicaines en l'honneur de la déesse Raison, mais il accueille chez lui, peut-être sous l'influence de sa femme, des prêtres clandestins dont les célébrations vont impressionner durablement Jean-Marie et Féli.

C'est dans la bibliothèque de cet oncle que le jeune Féli puise ses lectures de tout genre, du théâtre au roman, en passant par les sciences et la philosophie. Éduqué selon les principes de l'**Emile**, il lit ce qu'il veut, notamment Jean-Jacques Rousseau. Cette lecture lui permet de mesurer dès les années 1810 l'influence néfaste de cette philosophie qui finit par détruire le pouvoir, le droit des personnes et les lois elles-mêmes. Cherchant à restaurer l'unité sociale ébranlée par la Révolution, Félicité, dans l'**Essai sur l'indifférence**, insiste sur le fait que chaque partie doit être ordonnée au tout : *« Point d'ordre social sans hiérarchie sociale, sans pouvoir et sans sujets, sans le droit de commander et le devoir d'obéir. Or, entre des êtres égaux il n'existe naturellement ni devoirs, ni droits, ni sujets, ni pouvoir, ni par conséquent d'ordre possible, et jamais on ne constituera la société avec des hommes : il faut que l'homme soit d'abord en société avec*

Dieu, pour pouvoir entrer en société avec ses semblables »⁵. Refaire l'ordre social et lutter contre « le prodigieux égarement » de la conscience, pour reprendre une expression de Félicité de Lamennais au début de l'**Essai sur l'indifférence**, tel est l'objectif que se donnent nombre d'intellectuels et de pasteurs catholiques dans les premières décennies du XIX^e siècle.

C'est dans ce contexte que réfléchissent et agissent Jean-Marie et Félicité de Lamennais. Ni l'un ni l'autre n'ont reçu une formation véritablement structurée que ce soit dans un collège ou dans un séminaire. Cette déficience aura des conséquences plus importantes pour l'intellectuel qu'est Féli que pour l'homme d'action qu'est Jean-Marie. Féli n'a cessé de passer de l'exaltation à l'abattement. Il impute le désarroi intellectuel et spirituel qui est le sien à l'influence des philosophes du XVIII^e siècle. Pendant toute la période de l'Empire, il hésite sur la direction à donner à sa vie. N'est-il pas révélateur qu'il reçoit la tonsure le 16 mars 1809, premier pas de l'engagement vers le sacerdoce, et qu'il ne sera ordonné prêtre que le 9 mars 1816. S'accusant d'être dépourvu de raison et de caractère, il appelle souvent son frère au secours. En août 1814, il lui écrit : « *J'ai besoin de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. À cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération* »⁶. Assisté de l'abbé Carron, Jean-Marie oriente son frère vers la prêtrise. Mais auparavant, il lui a conseillé un champ de réflexion voué à la défense de la religion malmenée par la Révolution. L'initiative alors vient de Jean-Marie qui, dans un texte qu'il intitule **Torrent d'idées vagues**, jailli subitement un soir de novembre 1807, rêve d'un retour à l'unité des chrétiens vers le catholicisme. L'une de ces idées dit : « *Vues et avances pour conserver, maintenir l'autorité du Saint-Siège. Son admirable influence sur tout l'univers dans les*

5 F. de Lamennais – *Essai sur l'indifférence*, t. I, p. 259-260

6 *Lamennais – Correspondance générale*, éditée par Louis Le Guillou, Paris, Armand Colin, 1971, t. I, p.187

temps passés, actuellement et encore plus pour l'avenir »⁷. L'échange entre les deux frères retirés à la Chênaie jette les bases des convictions qu'ils vont longtemps partager. La souveraineté du peuple est jugée comme un principe athée, destructeur de l'ordre social. Il faut refonder la société sur le principe de l'ordre issu de la Révélation et repousser l'indifférence religieuse. L'Église, libérée de la tutelle de l'État, doit tout mettre en œuvre pour sortir de son assoupissement et lutter contre le matérialisme et l'immoralité. Le clergé doit être mieux formé pour assurer cette mission qui s'apparente bien à une nouvelle évangélisation. Toutes ces idées se retrouvent dans les **Réflexions sur l'État de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle**, ouvrage qui paraît en juin 1809, bien que portant la date de 1808, celle de la composition. Si Félicité en est le rédacteur principal, l'ouvrage a été élaboré en collaboration avec Jean-Marie qui a été l'initiateur des thèmes majeurs de la pensée mennaisienne. Un mois après sa publication, le livre disparaît de la circulation – saisi par la police, soutient Féli – peut-être plus simplement retiré par crainte de représailles impériales.

Jean-Marie lui fournit également la documentation pour un nouveau livre en trois volumes qui ne sera publié qu'en 1814, **Tradition de l'Église sur l'institution des évêques**. L'ouvrage est animé par le souffle de Félicité qui manifeste déjà le style qui sera le sien dans les grandes œuvres de la maturité. Avec la fougue du croisé, le sarcasme du polémiste, la vigueur de l'image, il développe la thèse ultramontaine qu'il soutiendra jusqu'aux toutes dernières années de la Restauration, pour démontrer les prérogatives de Rome, l'indéfectibilité de l'Église catholique et l'infailibilité dogmatique du Pape. Libérer l'Église de la tutelle de l'État et arracher l'éducation au monopole universitaire créé par Napoléon, sont les deux lignes de force de l'action de Jean-Marie et Félicité. Leur combat les conduit à prendre des distances par rapport à la politique de la Restauration.

7 Cité par Christian Maréchal – *La Jeunesse de La Mennais*, Paris, Librairie académique Perin, 1913, p. 205

Selon l'auteur de l'**Essai sur l'indifférence**, la Révolution offre à la religion catholique l'occasion inespérée de prouver au monde le caractère surnaturel de sa renaissance. Félicité entend retenir de la Révolution ce qui peut soutenir la cause des libertés : liberté de conscience, mais aussi liberté de la presse et de l'enseignement. Nous sommes là au cœur de la pensée mennaisienne qui manifeste beaucoup plus d'unité qu'on n'a bien voulu le prétendre. Le triomphe inéluctable du libéralisme sur le despotisme impose non seulement la séparation du catholicisme en déclin et de la monarchie gallicane moribonde, mais plus encore la « catholicisation » du libéralisme en encadrant le mouvement d'émancipation des peuples qui embrase l'Europe. En particulier, cette conversion au monde, préalable indispensable à la rechristianisation de la Cité sans Dieu exige la reconnaissance de la liberté d'enseignement.

Dès 1814, dans une brochure intitulée **De l'Université impériale**, Félicité demande l'abolition de la liberté de l'Université en faveur de la liberté d'enseignement. La remise de l'éducation entre les mains d'un corps religieux représente pour lui la solution naturelle ; seul l'homme de religion incarne le guide idéal pour la formation de la jeunesse. Il écrit notamment : « *Qu'on supprime toute entrave, qu'on laisse une liberté entière, et l'on verra se former des établissements nombreux, dont l'émulation garantira la bonté* »⁸. C'est ce même argument de l'émulation qu'utilise Jean-Marie dans un **Mémoire sur les écoles ecclésiastiques**, adressé le 7 août 1816 au ministre de l'Intérieur. « *Les écoles ecclésiastiques ne serviraient-elles qu'à faire naître et à entretenir entre les divers établissements du même genre l'émulation du bien, leur existence serait sous ce rapport infiniment utile, car cette espèce de concurrence, sagement dirigée, est pour les uns et pour les autres, une cause très active d'amélioration, un véritable principe de vie, tandis que l'enseignement et l'éducation seraient bientôt aussi mauvais qu'ils puissent l'être, si un corps*

8 Félicité Robert de Lamennais – *Œuvres complètes* (édit. Louis Le Guillou), Genève, Slatkine Reprints, 1980, t. III, p. 327

*quelconque était autorisé à s'environner d'huissiers et de gendarmes pour s'en assurer le monopole »*⁹. C'est en 1818 et 1819 que Jean-Marie fonde les deux instituts d'enseignement pour filles et garçons qui seront l'œuvre de sa vie. Ce que se refuse à admettre Félicité, c'est que l'État s'érige en maître absolu de l'éducation. D'ailleurs, l'Université, à ses yeux, a échoué dans l'éducation du peuple au vu du nombre d'enfants non scolarisés. En 1823, dans une série d'articles publiés dans le **Drapeau Blanc**, l'ultra qu'est Féli se déchaîne contre le monopole universitaire et critique de plus en plus ouvertement le gouvernement Villèle.

Lorsqu'il lance le journal **L'Avenir**, le 16 octobre 1830, le contexte politique est bien particulier. La révolution embrase l'Irlande, la Pologne et la Belgique. Les catholiques libéraux où se range désormais Félicité soutiennent ardemment ces mouvements libérateurs et entendent légitimer leur action politique par le sceau d'authenticité chrétienne et évangélique. Le droit de résistance qu'il revendique – son combat pour la Pologne lâchée par le Pape Grégoire XVI en est la plus forte illustration – prend sa source dans la souveraineté du peuple, à la fois magnifiée mais aussi limitée par son essence divine : « *Dieu, écrit-il dans un article de L'Avenir du 12 février 1831, communique la souveraineté immédiatement au peuple, et par le moyen du peuple à la personne ou à la communauté gouvernante* ». De plus en plus clairement, c'est à l'alliance pape-peuple qu'il s'en remet pour réguler les rapports spirituel-temporel. Un véritable vide, à la fois moral et institutionnel, force en effet les peuples à graviter vers le pape. Pendant son séjour à Rome où il s'est rendu avec Lacordaire et Montalembert pour justifier les idées défendues dans **L'Avenir**, il écrit : « *Le Pape ignore complètement et l'état de l'Église et l'état de la société ; [...] son rôle, sa mission est de préparer et de hâter les dernières destructions qui doivent précéder la régénération sociale. [...] Encore vingt ans d'un pareil état, et le catholicisme serait mort ; Dieu le*

9 Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance*, op. cit., t. I, p. 448

sauvera par les peuples : que m'importe le reste ? Ma politique, c'est le triomphe du Christ ; ma légitimité, c'est sa loi ; ma patrie, c'est le genre humain qu'il a racheté de son sang »¹⁰.

Le pape Grégoire XVI intervient par l'encyclique **Mirari vos** datée du 15 août 1832. Après une première partie qu'aurait pu signer Lamennais où est dénoncée la servitude à laquelle est soumise l'Église, « *livrée par une profonde injustice, à la haine des peuples* »¹¹, et l'indifférentisme, « *opinion perverse d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce soit* »¹², le pape dénonce la liberté de conscience, la liberté de la presse, le refus de la soumission aux princes, visant clairement « *ceux qui veulent que l'Église soit séparée de l'État* »¹³. S'il est vrai que Lamennais n'est pas nommé dans l'encyclique, les points dénoncés par le pape ont bien été défendus dans les colonnes de **L'Avenir** et, pour qu'il ne s'y trompe pas, au texte pontifical qu'il reçoit à Munich, lors de son retour de Rome, est jointe une lettre du cardinal Pacca où sont clairement soulignés les faits qui lui sont reprochés. Féli se soumet en signant le 10 septembre, un acte suspendant définitivement **L'Avenir**. Les deux textes romains, il faut le souligner, ne parlent pas de la philosophie et de la théologie mennaisiennes.

La position de Jean-Marie, à la suite de la publication de l'encyclique, confirme bien qu'elles ne sont pas visées. Il se situe sur le seul terrain des libertés et de la séparation de l'Église et de l'État. Cette position du frère aîné nous est connue par une déclaration faite aux membres de la Congrégation de Saint-Pierre, en septembre 1833. Après avoir déclaré qu'il ne suffit pas de dire : « *Je pense comme le Pape* (ces mots sont soulignés) *car, en disant cela, on ne dit rien, si on*

10 *Lamennais – Correspondance générale*, op. cit., 1974, 1974, t. VI, p. 87

11 Grégoire XVI – Encyclique *Mirari vos*, in *La condamnation de Lamennais* dossier présenté par M.J. Le Guillou et Louis Le Guillou, Paris, Beauchesne, 1982, p. 648

12 *Ibid.*, p. 654

13 *Ibid.*, p. 661

n'a pas une idée nette de ce que le Pape pense et décide »¹⁴, Jean-Marie reprend une à une les questions soulevées dans l'encyclique. Il rappelle son attachement à la discipline ecclésiastique et son respect des décisions de la hiérarchie, mais il est loin de penser que l'encyclique condamne sans appel les thèses soutenues par son frère. Il convient, dit-il, d'interpréter correctement **Mirari vos**. Il reconnaît d'abord que le Pape « *voit plus d'inconvénients que d'avantages à la séparation de l'Église et de l'État* », et il ne saurait être question d'insister sur cette demande de séparation. Cependant, au vu de la lettre du cardinal Pacca qui précise à Félicité la portée de l'encyclique, il souligne que le prélat se plaint certes de voir la question débattue en public, mais « *il ne condamne point l'opinion en elle-même, et en effet, tout le monde sait que le Pape a approuvé pour la Belgique ce que nous désirions pour la France* »¹⁵. Jean-Marie ne mésestime pas la portée de l'encyclique pour « *la société dans son état présent* » mais il se permet de poser la question pour l'avenir¹⁶. Il sait qu'il faut compter avec le temps ; sa pratique des hommes dans ses diverses responsabilités : vicaire capitulaire après la mort de l'évêque de Saint-Brieuc, vicaire général de la Grande Aumônerie à Paris, direction de ses fondations, lui a donné le sens de la complexité des êtres et des situations. À la différence de son frère fougueux et fragile, frôlant souvent l'état dépressif, Jean-Marie est un tempérament fort, manifestant toujours un profond équilibre. Sa patience n'est pas passivité et ses convictions ouvertes ne se démentiront jamais. Il suffit pour s'en convaincre de découvrir ses idées pédagogiques qui ont fait récemment l'objet d'une étude précise et novatrice¹⁷. Il a su prendre le risque d'expérimenter de nouveaux types de formation pour mieux adapter ses écoles aux besoins de la société, comme l'enseignement primaire supérieur, l'enseignement professionnel élémentaire, l'enseignement primaire

14 Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. III, p. 53

15 *Ibid.*, p. 54

16 *Ibid.*, p. 53

17 Pierre Perrin – *Les idées pédagogiques de Jean-Marie de La Mennais*, Rennes, PUR, 2000

agricole. L'efficacité pédagogique et éducative des Frères de l'Instruction chrétienne est si bien reconnue que curés, recteurs et municipalités cherchent à les accueillir dans les paroisses. Leur formation sait allier promotion humaine et éducation chrétienne et morale.

Si Félicité a été l'ardent défenseur de toutes les libertés, Jean-Marie n'en est pas si éloigné. L'un de ceux qui a le plus longtemps fréquenté la Chênaie, le poète Maurice de Guérin, a su le reconnaître lorsque Jean-Marie doit prendre en septembre 1833 la direction de la Congrégation de Saint-Pierre. Le jeune homme, ardent admirateur de Féli, commence, dans une lettre adressée à un ami, par déplorer ce changement : « *Vous comprendrez bien que ce n'est pas la même chose et que rien ne peut remplacer un génie aussi large et qui comprend aussi bien la vertu de la liberté* ». Mais il ajoute aussitôt pour nuancer : « *M. Jean est bien un homme de liberté comme son frère, mais sa position ne lui permet pas les mêmes hardiesses. L'esclavage ne nous viendra pas de là mais de plus haut ; on lui force la main pour nous serrer, et vous comprendrez bien que, si la congrégation dans son enfance ne suce pas le lait de la liberté, autant valait de ne pas la mettre au monde.* »¹⁸

Lorsque la crise mennaisienne se termine en rupture, Jean-Marie ne peut suivre son frère, car il est convaincu qu'une vraie réforme, susceptible de porter fruit, ne peut se faire que dans l'Église et par l'Église. Ce qui est indéniable, c'est que Jean-Marie n'a pas failli à la charité qui a manqué à beaucoup des protagonistes de l'affaire. Il écrit à l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, le 21 mai 1835 : « *Pour moi, je n'ai plus aucune influence sur lui : on me l'a ôtée tout entière par des imprudences que je ne saurais trop déplorer, [...], il y a des hommes qui semblent avoir reçu l'infamante mission de pousser vers les*

18 Maurice de Guérin – *Correspondance* (édition des Œuvres en deux volumes par Bernard d'Harcourt), Paris, Société les Belles Lettres, 1947, t. II, p. 102. Lettre du 2 octobre 1833 à F. du Breil de Charzan.

abîmes cet homme qui, s'il n'avait été plus humble, comme il aurait dû l'être, pouvait empêcher tant d'autres d'y tomber ». ¹⁹ Jean-Marie est tiraillé entre l'affection et l'admiration pour son frère et sa fidélité à l'Église qui passait par la protection de ses écoles.

La publication des **Paroles d'un croyant**, le 30 avril 1834, et l'encyclique **Singulari nos** du 7 juillet suivant, compliquent singulièrement les relations entre les deux frères. Jean-Marie, lors de ses passages à la Chênaie, avait eu connaissance d'un certain nombre de pages de l'ouvrage que Féli était en train de composer. Les chapitres qui lui avaient été lus ne l'avaient pas choqué ; il avait même manifesté une réelle admiration pour l'intensité de l'éloquence et de la poésie. Dans une lettre à son neveu, Ange Blaize, Félicité précise l'accueil favorable alors donné : *« L'écrit en question n'est pas du tout une boutade d'humeur soudaine et passagère, mais le fruit de mûres réflexions. Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, ni Jean, ni Marion, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu, n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la religion : sur ce point nulles difficultés »* ²⁰. Jean-Marie n'avait certainement pas eu connaissance de tous les chapitres ; il n'aurait pas apprécié le chapitre XXXIII, violente diatribe contre tous les souverains en exercice. Un passage de ce chapitre consacré au pape Grégoire XVI fut même retiré des premières éditions et ne réapparut qu'à partir de 1837. Ce qui est sûr, c'est que Jean-Marie tente de dissuader son frère de laisser paraître un livre qui, il en est parfaitement conscient, ne pouvait qu'aggraver sa position dans l'Église comme à l'égard du pouvoir politique. Lorsqu'il apprend que l'irréparable s'est produit, Jean-Marie est bouleversé car il devine toutes les conséquences. *« Pleurer et prier, voilà tout ce qui me reste à faire maintenant. Ce que je souffre n'est que le commencement de ce que j'aurai à souffrir... »* Dans la même lettre du 4 mai 1834 à l'abbé Coëdro, il ajoute : *« Je retournerai à la Chesnaie ... je ne veux pas*

19 Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. III, op. cit., t. VI, p. 78

20 Lamennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. VI, p. 78

abandonner Féli quoique ma présence auprès de lui soit une espèce de supplice dans des circonstances telles que celles-ci : mais j'ai aussi des devoirs de charité à remplir jusqu'au bout, et je les remplirai quoiqu'il m'en coûte !²¹» Quelques jours plus tard, avant même d'avoir lu le livre, ne le connaissant que par les jugements contradictoires des journaux, il écrit à l'évêque de Rennes pour lui annoncer qu'il en a défendu la lecture dans les maisons qui sont sous son autorité et qu'il se soumettra aux décisions du magistère. Mgr de Lesquen croit bon de publier le 20 mai, dans la **Gazette de Bretagne**, cette lettre qui lui était destinée personnellement mais qu'il pouvait montrer seulement à ceux qui auraient pu douter de l'attachement de Jean-Marie à l'Église. Jean-Marie est meurtri par ce manque de tact et cette imprudence. « *C'est tout ce que l'on pouvait faire de plus cruel pour moi et de plus fâcheux pour Féli et pour l'Église : désormais, je ne pourrai plus rien pour le salut de l'un et pour épargner l'autre...* »²² Il écrit à Féli en lui expliquant qu'il a été abusé ; ce dernier, tout en regrettant le procédé, assure son frère de son attachement.

Le nom de Lamennais n'apparaît pas dans l'encyclique **Singulari nos**, mais ce sont bien les idées qui sont visées de bout en bout. Les **Paroles d'un croyant** sont considérées comme « *un livre peu considérable par son volume, mais immense par la perversité* ». L'une des conséquences immédiates de l'encyclique fut la démission de Jean-Marie de sa charge de supérieur de la Congrégation de Saint-Pierre dont l'évêque de Rennes prononce la dissolution. La fin de la Congrégation dont l'un des objectifs premiers était d'élever le niveau de culture religieuse des prêtres, par une formation appropriée, est sans aucun doute une perte majeure pour la mission de l'Église. Le fossé grandissant entre l'expression de la foi et la montée en puissance des sciences humaines connaîtra son expression la plus lourde de conséquences lors de la crise moderniste.

21 Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. III, p. 102

22 *Ibid.*, p. 102

Après la rupture de Féli avec l'Église, Jean-Marie tient à sauvegarder des relations avec lui. Il ne peut admettre la virulence de Mgr Bruté de Rémur, un ami commun, qui lui reproche sa faiblesse et sa compromission. Jean-Marie lui répond que son seul objectif est la charité qu'il doit d'abord à son frère. Ils se retrouvent de temps à autre à la Chênaie. La rupture entre eux intervient à la suite de sordides questions d'intérêt où les torts, comme souvent en la matière, sont partagés. En 1836, Féli décide de vendre la bibliothèque de la Chênaie où de nombreux livres appartenaient à son frère qui ne peut admettre un tel procédé. Lorsque Marion, l'administrateur de la Chênaie tente d'établir une solution à l'amiable concernant cette propriété à laquelle les deux frères sont attachés, Jean-Marie l'obtient ; Félicité décide de ne plus rien avoir à faire avec cette demeure qu'il a passionnément aimée. Jean-Marie lui propose d'en garder la jouissance, mais Féli refuse. L'aîné écrit à une amie : *« Les arrangements qu'il a désiré prendre avec moi au sujet de la Chênaie sont signés. J'ai souscrit à tout ce qu'il a voulu ; je lui ai offert la jouissance gratuite de cette demeure, et, sur son refus, elle me reste, moyennant paiement. Je prévois bien qu'il ne me tiendra aucun compte de ma délicatesse, et qu'il ne m'en remerciera même pas ; mais c'est un souvenir de plus que je jette dans son cœur ; peut-être l'y retrouverai-je un jour »*.²³

Dans la correspondance de l'un et de l'autre, quelques allusions montrent la distance de plus en plus grande qui est en train de se creuser entre eux. Félicité demande à Marion *« de ne me parler ni de la Chênaie que je suis résolu à ne pas revoir ni de la personne que vous savez »*.²⁴ Il ne nomme même plus Jean-Marie. Dans une lettre à Marion, du 15 février 1840, il va encore plus loin en relisant d'une manière injuste ses relations avec son frère. *« Il ne faut pas vous y tromper, les circonstances qui ont amené la rupture finale n'ont été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ; il était plein depuis*

23 Cité par Louis Le Guillou – *Les Lamennais. Deux frères, deux destins*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1990, p. 38

24 *Lamennais – Correspondance générale*, op. cit., t. VII, p. 189-190.

longtemps. Depuis longtemps je connaissais le caractère de celui avec qui vous me pressez de rétablir mes anciennes liaisons, et ce n'était pas sans douleur que je sentais l'influence funeste qu'il avait exercée sur ma vie entière. J'ai bien souffert pour lui, et je me suis tu toujours, et toujours je me disais que c'était un fardeau que Dieu m'imposait et qu'il fallait porter en silence. Je ne nie pas pour cela les bonnes qualités qu'il possède d'ailleurs, mais elles ne sont pas, à mon égard, un motif suffisant de renouer des liens qui seraient pour moi sans aucun charme, parce qu'ils seraient sans illusions. Qu'il s'en aille dans sa voie, je marcherai dans la mienne, c'est le moyen de voyager en paix. »²⁵

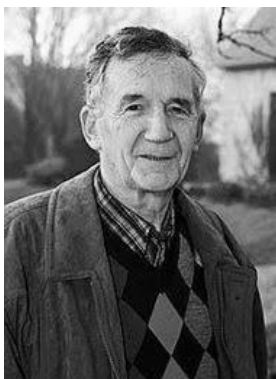
Lorsque Jean-Marie reçoit en début 1846 la traduction et le commentaire des **Évangiles** publiés par Féli, il réagit ainsi : « Comme traduction, c'est bien – mais les réflexions !... Concevez-vous qu'un homme, qui ne se croit pas fou, vienne au bout de 1800 ans donner à la divine parole une interprétation à laquelle oncques ne songea un seul chrétien depuis l'origine du christianisme ? En vérité, ce pauvre Féli extravague : il n'y a pas d'autre mot. »²⁶ Des relations s'établirent à nouveau en décembre 1847 à la suite d'une attaque de paralysie de Jean-Marie à qui Féli adressa une courte lettre où il écrit notamment, en soulignant : « Sans rappeler le passé, qu'il faut, désormais, laisser entièrement dans l'oubli. »²⁷ Jean-Marie répond aussitôt pour lui rappeler que son amitié pour lui ne s'est jamais altérée. Quelques lettres épisodiques suivent, mais les deux frères n'ont plus rien à se dire de ce qui a été le combat de leur vie. Si leur objectif a été le même sur des points essentiels notamment celui de vouloir régénérer le christianisme

²⁵ Lamennais – *ibid.*, p. 467-468

²⁶ Jean-Marie Robert de La Mennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. V, p. 420

²⁷ Lamennais – *Correspondance générale*, op. cit., t. VIII, p. 528

en le rendant plus libre et plus évangélique, en le soustrayant à un pouvoir politique qui ne peut en faire qu'un instrument et ainsi le desservir auprès du peuple, Jean-Marie ne pouvait suivre les ruptures fracassantes voulues par Féli. La sécularisation qu'il finit par accueillir avec satisfaction avait à ses yeux un effet purificateur. La mission qu'il s'était assignée visait à bâtir une théologie de la République consacrant le christianisme en religion du triomphe du peuple, et la République en royaume de Dieu sur terre. L'utopie mennaisienne d'une Cité pacifiée par l'amour adviendra-t-elle un jour ? Elle a pourtant nourri la doctrine sociale de l'Église. L'encyclique fondatrice qu'est **Rerum novarum** (15 mai 1891) rappelle souvent mot pour mot le discours de Félicité. Au fond, c'est peut-être là que les deux frères se rejoignent profondément : Félicité en prophète de la pensée politique et sociale, Jean-Marie en prophète de l'action caritative.



Jean-Marie de la Mennais, acteur du développement en Bretagne

Louis Élégoët
Châtealin
22 mars 2011

Le plus souvent, quand on évoque l'œuvre de Jean-Marie de la Mennais, on pense à l'enseignement primaire. On va voir que ce fondateur de l'Institut ou de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne s'est également préoccupé de l'enseignement professionnel et qu'il a été un acteur du développement en Bretagne. Pour mieux mesurer son travail dans ce domaine, nous commencerons par suggérer l'état socio-économique et scolaire de la Bretagne au cours des deux premiers tiers du XIX^e siècle, tout en faisant apparaître les ambitions que Jean-Marie nourrit pour sa région natale. Ensuite, nous considérerons ses réalisations sur le plan de la formation professionnelle de même que sur celui du développement en Bretagne. Dans la dernière partie, nous chercherons les liens que l'on peut établir entre l'œuvre de Jean-Marie de la Mennais et le travail des Frères de la Congrégation qu'il a fondée.

Avant d'aller plus loin, je remercie les Frères qui, pour me permettre de préparer ce travail, m'ont envoyé ou apporté divers documents. Ce sont surtout, Louis Balanant, Joseph Le Roy et Jean Pétillon.

1- États économique et scolaire de la Bretagne au temps de Jean-Marie de la Mennais.

La Bretagne que Jean-Marie de la Mennais connaît laisse beaucoup à désirer sur les plans économique et scolaire. Nombreux sont les auteurs qui se lamentent de l'état archaïque, pour ne pas dire arriéré, de la Bretagne des deux premiers tiers du XIX^e siècle. Dressant en 1840 et 1841, un rapport de leur voyage en Bretagne pour l'Académie des Sciences morales et politiques, Villermé et Benoiston de Châteauneuf s'étonnent de la médiocrité des techniques agricoles utilisées dans la péninsule armoricaine, de la faiblesse de l'élevage ainsi que de la grande place que les landes (28,8%) et les jachères (12,66%) y occupent. Par ailleurs, ces deux auteurs ne manquent pas d'attirer l'attention sur la misère générée par l'artisanat textile breton en plein marasme, du fait de la concurrence des cotonnades et des bouleversements provoqués par la révolution industrielle. Cet artisanat textile porte sur le travail du lin et du chanvre. Le travail du lin se déroule surtout dans le sud-est du Léon et, au sud de Saint Brieuc, dans le pays délimité par Quintin, Moncontour et Uzel. Celui du chanvre s'étend dans les pays de Rennes, de Vitré et de Locronan. Survenant au cours des décennies 1840 et 1850, l'effondrement de cet artisanat textile entraîne, dans ces territoires, une misère noire, au point que le taux de mendicité y est, le plus souvent, supérieur à 10%. L'exode rural y sévit à un point tel que de très nombreuses communes de ces zones connaissent leur maximum démographique dès les années 1840. Les émigrants quittent leurs lieux de naissance dans de bien mauvaises conditions : outre qu'ils n'ont pas de qualification professionnelle, ils n'ont pas été scolarisés et ne connaissent guère le français. Une industrialisation digne de ce nom aurait permis d'éviter ces départs en masse.

Conscients du retard breton, notamment du retard agricole, des pionniers expriment la nécessité d'instruire et de former des cultivateurs en fondant des « fermes-écoles ». Parmi eux, il faut

d'abord citer l'agronome d'origine alsacienne, Jules Rieffel. En 1830, il crée la ferme-école de Grandjouan, à Nozay, au nord de Nantes. Comme Jules Rieffel, Jean-Jules Bodin, également passionné d'agriculture, associe enseignement, vulgarisation et pratique agricole. En 1832, il inaugure une ferme-école sur le domaine des Trois-Croix, près de Rennes... On peut encore citer les exemples de Théophile de Pompéry ainsi que de ses fils Théophile et Henri, qui, établis dans une grande ferme de Rosnoën, près du Faou, s'emploient à faire connaître de nouvelles méthodes de culture de même que de nouvelles machines, et à organiser des comices agricoles. De son côté, Jean-Marie de la Mennais affirme, à plusieurs reprises son souci de favoriser le développement de la Bretagne. S'adressant, en 1832, au ministre du commerce et de l'industrie, il écrit : « *Je me propose de répandre en Bretagne les meilleures méthodes d'agriculture et d'arts.* » 'Arts' a ici le sens de l'ensemble des moyens, des procédés ou des règles intéressant une activité ou une profession. En la même année 1832, Jean-Marie de la Mennais pense sérieusement à la fondation d'une école d'agriculture, comme l'atteste cet extrait de la lettre qu'il adresse au ministre du commerce et de l'industrie : « *Maintenant, je m'occupe de former un établissement dans lequel je recueillerais un certain nombre d'enfants vagabonds ou abandonnés de leurs parents, ou repris de justice, pour de légères fautes [...]* Je suis en marché pour faire l'acquisition d'une ancienne abbaye située sur les bords du Blavet (c'est l'abbaye de Bon Repos), et déjà une personne charitable a mis à ma disposition une somme assez considérable pour commencer mon œuvre à cet endroit : si, contre mon attente, cette acquisition ne pouvait avoir lieu, j'ai d'autres maisons, qui, quoique moins grandes, seraient propres néanmoins à cet objet.... »

Contrecarrés par des questions financières, ces projets n'aboutissent pas.

Faute d'écoles professionnelles, l'apprentissage d'un métier se fait surtout sur le tas... Qu'il s'agisse du travail agricole ou de travaux

artisans et commerciaux, il se pratique fréquemment au sein de la famille. Ceci s'exprime par le fait qu'en des coins de terre donnés, on trouve des lignées de meuniers, de maréchaux-ferrants, de menuisiers ou de charpentiers... portant les mêmes patronymes. Cette situation est renforcée par le fait que l'on se marie dans le monde de sa profession : des fils de meuniers, par exemple, épousent des filles de meuniers. Cette endogamie professionnelle ne peut manquer d'inciter les jeunes à demeurer dans la même profession que leurs aïeux. Ce contexte explique que de bonnes âmes, tel Jean-Marie de la Mennais, se préoccupent, on vient de le voir, de doter les orphelins d'une profession.

Un métier s'apprend aussi au contact d'un artisan. Mais il apparaît que les conditions d'apprentissage se sont beaucoup détériorées depuis la fin de l'Ancien Régime. Au nom de la liberté du travail, l'Assemblée Constituante a, en 1791, fait table rase des anciennes corporations et, partant, des règles d'apprentissage. Cette décision, écrivent les historiens de l'enseignement technique que sont Patrice Pelpel et Vincent Troger, pèsera lourdement sur le déclin de l'apprentissage. Du début de la Révolution jusqu'au milieu du XIX^e siècle, aucun texte ne réglemente les conditions dans lesquelles doit s'effectuer l'apprentissage sur les lieux de travail. De multiples abus s'ensuivent. Ces abus tiennent à l'exploitation des apprentis ainsi qu'à l'incapacité ou à la réticence des patrons à transmettre leur savoir-faire. Longtemps discutée, une loi votée le 4 mars 1821 réglemente l'apprentissage sans que cela ne tire à conséquences pratiques.

Il s'ajoute que la mécanisation liée à la révolution industrielle débouche sur un très grand nombre d'emplois très peu qualifiés qui, trop souvent, consistent en gestes répétitifs. Le résultat est qu'une grande majorité de jeunes n'est guère formée sur le plan professionnel, notamment dans la grande industrie. Une enquête réalisée à Paris, en 1848, révèle que sur les 345 000 travailleurs de cette grande ville, 19 000 seulement sont en apprentissage, soit 6% de l'ensemble de cette population ouvrière. En 1861, ce taux n'est que de 3%. Il est évident

que tout ce monde peu qualifié est mal rémunéré. Pour espérer mieux s'en sortir, il faut avoir été formé par la voie de l'apprentissage ou en ayant acquis un minimum de connaissances à l'école. Mais qu'en est-il du système scolaire ?

La situation scolaire est désastreuse au cours des premières décennies du XIX^e siècle. S'agissant de la Bretagne, les généalogies constatent fréquemment que leurs ascendants nés dans les années 1770 et 1780 savaient signer correctement, alors que ceux qui sont nés au cours des trois décennies postérieures à la Révolution en sont, le plus souvent, incapables. Cette situation s'explique par le fait que la Révolution a détruit les structures d'enseignement, qui, souvent étaient d'Église, sans les remplacer. En fait, il faut attendre la loi Guizot, votée le 28 juin 1833, pour redonner une véritable impulsion à l'enseignement. Mais cela, notamment en Bretagne, ne suffit pas. Nombre de communes demeurent sans école même après cette loi, cependant que beaucoup de petits Bretons se dispensent de fréquenter l'école ou ne la fréquentent que d'une manière très irrégulière. Il s'ensuit que les recensements de 1872 et 1876 démontrent que les départements bretons figurent aux tout derniers rangs des départements français pour ce qui concerne l'alphabétisation. S'agissant du Finistère, en 1876, le préfet constate que sur 666 000 habitants, plus de 300 000 ne savent ni lire, ni écrire (le français). Les listes de recensement [militaire], complète-t-il, portent chaque année le nombre de conscrits entièrement illettrés à 50 et même 55%.

La loi Guizot fait la distinction entre l'instruction primaire élémentaire et l'instruction primaire supérieure. La première enseigne la lecture, l'écriture et le calcul ainsi que des éléments grammaticaux et l'initiation au système métrique. L'instruction primaire supérieure qui n'est, en principe, proposée que dans les communes de plus de 6000 habitants, y ajoute des bases de culture générale et pratique : des notions de l'histoire et de la géographie de la France, des « *éléments de géométrie et ses applications usuelles, spécialement le dessin linéaire*

et l'arpentage, de même que des rudiments de sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie. » La loi Falloux, votée le 15 mars 1850, confirment ces enseignements en les complétant par de possibles instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène ainsi que le chant et la gymnastique. L'enseignement de ces disciplines constitue une préparation directe à la profession et peuvent permettre à ceux qui y sont initiés de devenir ouvrier qualifié, voire subalterne de l'industrie ou petit patron dans l'artisanat.

Jean-Marie de la Mennais est très attentif au contenu de ces lois et s'efforce, on va le voir, d'en tirer le meilleur parti. Des notations de sa vaste correspondance disent, à chaque instant, combien il lui importe de multiplier les écoles, d'y attirer le plus grand nombre d'enfants, afin de les préparer à vaincre la routine, à faire face aux aléas de la vie, et à se former le mieux possible sur le plan professionnel. En 1860, année de la mort de Jean-Marie, 25 000 élèves sont, en Bretagne, répartis en 280 écoles mennaisiennes, elles-mêmes tenues par environ 700 Frères. Tout cela est très considérable. S'adressant, en 1835, aux parents et aux enfants de l'école de Dinan, lors de la distribution des prix, Jean-Marie de la Mennais exprime, dans son discours, l'ambition qu'il nourrit pour l'ensemble des enfants :

« Dès que les enfants, dit-il, ont atteint l'âge de onze à treize ans et qu'ils ont appris à lire, écrire et calculer, on s'imagine que leur éducation primaire est finie, quoiqu'elle soit à peine commencée. On se hâte de les mettre à l'ouvrage dans un atelier, où jamais ils ne deviendront que des ouvriers médiocres, tandis qu'avec le secours des mathématiques, ils seraient bientôt des ouvriers d'un mérite supérieur [...] Quel progrès ne ferait pas dans un art, un jeune homme, qui avant de manier la scie ou le marteau, serait capable de rendre compte de toutes les opérations qu'il doit exécuter, de tracer avec exactitude et netteté, l'épure ou le plan d'une voûte, d'un portique, d'un escalier, d'un édifice entier, et d'en décomposer les parties avec intelligence ? Eh ! bien, il me faudrait pour cela que de le laisser quelque temps encore à l'école [...] On s'étonne que nous enseignions l'algèbre. Mais

notre but étant de donner l'instruction suffisante pour l'exercice de toutes les professions industrielles, il faut nécessairement que tous nos élèves soient capables d'entendre les ouvrages spéciaux relatifs à ces professions... »

2- Les réalisations de Jean-Marie de la Mennais dans le domaine professionnel en Bretagne

Non content de multiplier les écoles primaires, Jean-Marie de la Mennais est aussi, sans conteste, fort soucieux de favoriser la formation professionnelle des jeunes. S'il énonce des principes dans ce domaine, comme on vient de le voir, c'est surtout un acteur ou un réalisateur. Dans cette mesure, on peut, sans risque d'erreur, lui appliquer ce dicton en langue bretonne :

'Gwelloc'h eo un aberer kentoc'h eget kant lavarar ' « Il vaut mieux un réalisateur plutôt que cent discoureurs. »

Usant des ressources de la loi Guizot de 1833, Jean-Marie de la Mennais se hâte d'introduire des bases de mathématiques, de physique, de chimie ou des notions supplémentaires de français dans les classes d'enseignement primaire supérieur qu'il fonde à Malestroit en 1835, à Dinan et à Quintin en 1836, à Saint Servan en 1837. Mais, comme dans l'enseignement tenu par les laïcs, les essais ne sont pas concluants : les parents ne comprennent pas les bienfaits que ces classes peuvent apporter, les maîtres ne sont pas suffisamment formés, les locaux ne sont pas toujours appropriés. Les choses vont mieux dans les années 1850, d'autant que la loi Falloux, votée le 15 mars de cette année, apporte plus de souplesse dans l'instruction primaire supérieure en y introduisant la notion d'*enseignements facultatifs*. Ceci revient à dire que l'établissement scolaire choisit d'enseigner quelques matières sur un certain nombre de propositions. Ainsi à la rentrée de 1850, l'école du Thabor de Rennes, tenue par les Frères de Ploërmel comme du reste, les autres établissements que je vais nommer, annonce l'ouverture de

cours d'algèbre et de géométrie, ainsi que des cours de « tenue de livres », c'est-à-dire de comptabilité. Commencée avec un petit nombre d'élèves, cette classe de Rennes est appréciée et se fait bientôt connaître hors des limites du département. En 1856, Jean-Marie de la Mennais décide d'ouvrir une classe primaire supérieure à Guérande. On choisit d'y enseigner la géométrie, le dessin linéaire et d'ornementation, le lever de plans et quelques éléments d'histoire et de géographie. En cette même année, le Frère Directeur de l'école de Pont-l'Abbé déclare l'ouverture d'une classe où l'on enseigne le dessin linéaire, le plain-chant, des notions d'agriculture et d'horticulture, des éléments d'histoire et de géographie. En 1858, l'école de Saint Servan annonce l'ouverture de cours d'algèbre et de géométrie, de météorologie et d'arpentage ainsi que des leçons de tenue de livres de commerce. Ces classes d'instruction primaire supérieure sont de plus en plus appréciées et se multiplient ;

Comme on le voit, les matières enseignées dans ces classes d'instruction primaire supérieure varient selon les localités. Ceci tient au fait que la loi donne cette possibilité et que Jean-Marie de la Mennais est particulièrement soucieux de s'adapter aux populations auxquelles il a affaire, comme le démontre cet extrait de la lettre qu'il adresse en novembre 1837 au Ministre de l'Instruction Publique :

« Pourquoi, note-t-il, vouloir élever et instruire le petit pâtre de Squiffiec [qui est une petite commune au nord de Guingamp] comme le fils d'un commerçant, [ou] d'un industriel de Rennes ? De même que le fils de l'ouvrier doit apprendre les notions qui lui sont indispensables plus tard pendant son apprentissage, de même le fils de l'agriculteur doit être initié de bonne heure à ce qui regarde la culture du sol. »

Jean-Marie de la Mennais aurait pu ajouter qu'il est également nécessaire de s'adapter à la population du littoral breton, dans la mesure où celui-ci fournit annuellement beaucoup de jeunes au monde de la pêche et à celui de la marine marchande. Chaque année des centaines de marins du pays de Cancale s'embarquent pour Terre-

Neuve. Attentif aux besoins de ces Arvoriz ou Armoricaïns, Jean-Marie de la Mennais décide, en 1832, de faire donner des leçons d'hydrographie à quelques Frères, c'est-à-dire à des futurs formateurs. En 1834, on relève l'existence de cours de mathématiques et de sciences nautiques à Cancale, à Paimpol, à l'Île-aux-Moines et à Groix. À la fin des années 1830, ces mêmes enseignements sont proposés, le soir, durant les mois d'hiver aux marins cancalais revenus de Terre-Neuve. La demande de cours d'hydrographie est telle qu'en 1846, Jean-Marie de la Mennais décide de faire former des jeunes Frères à l'enseignement des sciences nautiques pendant leur année de noviciat. Construite entre 1850 et 1856, la monumentale horloge astronomique, que l'on peut admirer à la Maison-Mère des Frères de Ploërmel, s'inscrit dans la période d'ascension des cours d'hydrographie. Conçue dans un but pédagogique, elle a exigé des centaines de pages de calcul et des milliers d'heures de travail. Elle est l'œuvre du dynamique Frère Bernardin qui a donné une grande impulsion à l'enseignement des sciences nautiques.

N'ayant pu, pour des raisons financières, fonder une école d'agriculture, Jean-Marie de la Mennais le regrette beaucoup. *« Jusqu'à présent, écrit-il, en mai 1850, je n'ai placé aucun de mes frères dans des établissements agricoles quoiqu'on m'en ait fait plusieurs fois la demande. C'est une excellente œuvre et je serais heureux d'y coopérer... »* Il trouve cependant le moyen de tracer son modeste sillon dans l'enseignement agricole par le biais de l'instruction primaire supérieure. C'est ainsi qu'il incite des Frères à inclure des notions d'agriculture dans les 'matières facultatives'. Placé à la tête de l'école de Pleurtuit (35), le Frère Auguste enseigne, en 1851, l'agriculture avec beaucoup de zèle. En guise de récompense, il donne à ses élèves des graines de premier choix provenues de la maison Leroy d'Angers. De son côté, Jean-Marie de la Mennais l'a autorisé à dépenser une somme de 800 francs pour la création d'un champ de démonstration. Or, ce champ, cultivé par des journaliers, est fumé, labouré, entretenu et récolté sous les yeux des élèves. On peut, pour la

même période, citer d'autres exemples de ce type. Concernant les écoles de Saint-Méloir-des-Ondes, Cesson et Betton en Ille-et-Vilaine ou Missillac, en Loire-Atlantique.

Par ailleurs, le Fondateur de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne, songe, dans les années 1830, à établir à Ploërmel un enseignement professionnel autre qu'agricole. « *J'ai déjà, écrit-il, en 1833, à Guizot, dans ma Maison de frères à Ploërmel quelques ouvriers-maîtres beaucoup plus intelligents et plus habiles que le sont ordinairement ceux de notre pays, et qui, par conséquent, seraient propres à seconder mes vues.* » En fait, ces ouvriers-maîtres sont des Frères au travail manuel qui s'emploient en différents ateliers : forge, menuiserie, couture, peinture... au sein de l'établissement de Ploërmel.

En 1839, s'adressant à Ambroise Rendu, haut fonctionnaire, Jean-Marie de la Mennais expose à nouveau son projet d'enseignement professionnel, tout en réclamant une aide financière. « *Nous avons, écrit-il, des ateliers de serrurerie, de charronnage, de menuiserie, de cordonnerie, etc... Nos ouvriers sont habiles et capables d'en former d'autres. Nous recevons en pension quelques jeunes gens à qui nous donnons un état, et qui, en sortant de cette espèce d'école d'art, gagnent plus que ceux qui font ailleurs leur apprentissage, parce qu'ils sont plus instruits... Je voudrais qu'il me fût possible de développer en grand une œuvre aussi utile, mais je manque de ressources.* »

En fait, la subvention ne vient pas et l'école professionnelle demeure très modeste. Le nombre des élèves est faible : en 1845, une quinzaine d'élèves travaillent aux ateliers sous la direction d'une quarantaine de Frères. Pendant ce temps, l'établissement rencontre l'opposition de commerçants et d'ouvriers qui accusent les religieux « d'envahir l'industrie et de faire concurrence aux travailleurs libres. » Ces freins ne découragent pas le Fondateur de la Congrégation des Frères de Ploërmel. Il a pour règle qu'il faut savoir donner du temps au temps. S'adressant, en novembre 1837 au ministre de l'Instruction

Publique, il écrit : « *Je ne saurais trop le redire, il faut avoir la patience d'attendre que les choses se développent d'elles-mêmes ; et on les étouffe quand on veut hâter leurs développements.* »

On ne s'étonnera pas que Jean-Marie de la Mennais accorde de l'importance aux cours du soir destinés à alphabétiser des adultes. Dès l'hiver 1830, il en établit à Saint Servan. « *La classe du soir, écrit-il au Recteur d'Académie, composée exclusivement de 70 à 80 ouvriers âgés de 15 à 30 ans, est tout entière consacrée à l'enseignement de la lecture, de l'orthographe et du chiffre.* » Il n'existe pas de statistiques sur les cours destinés aux adultes tenus par les Frères de Ploërmel mais il semble qu'ils soient nombreux. En 1840, ceux-ci en dirigent au moins huit dans les Côtes d'Armor et quinze en 1846. Le nombre des adultes est respectivement de 113 et de 359.

Les motivations générales de Jean-Marie de la Mennais résident avant tout dans la formation de l'homme et du chrétien.

« *Appliquez-vous surtout, écrit-il, en 1844, à un Frère de Morlaix, à inspirer à vos enfants une véritable et tendre piété : ne vous considérez pas comme un instituteur profane, mais comme un missionnaire chargé d'établir le règne de Dieu dans les âmes : c'est là en effet votre vocation et ce sera en en faisant des saints, que vous vous sanctifierez vous-même.* »

C'est dans la mesure où le premier objectif de Jean-Marie de la Mennais est de christianiser les enfants qu'il désire les soustraire à la « concurrence », c'est-à-dire à des établissements, dont l'influence, pourrait, estime-t-il, être néfaste. S'il porte, d'autre part, un intérêt particulier aux orphelins et aux enfants abandonnés, c'est qu'il veut les arracher à la rue et leur donner un état. « *Mon dessein, écrit-il, à leur propos en 1832, est de leur donner un état, afin qu'en rentrant dans la société, ils puissent vivre du produit de leur travail.* » Par l'enseignement des notions d'agriculture dans les classes du primaire, il vise à rendre les petits paysans fiers du métier de leurs parents, et

ainsi, éviter qu'ils ne soient trop attirés par les villes, souvent regardées comme des lieux de misère et de perte. En travaillant à rendre les apprentis le plus compétents possible, il poursuit un double objectif : rendre leur métier plus intéressant et leur permettre de prétendre à une meilleure rémunération. Jean-Marie de la Mennais souhaite enfin améliorer le niveau général de compétence des travailleurs. Il dit par exemple qu'en fondant des écoles d'agriculture, on peut « *répandre en Bretagne la connaissance des meilleures méthodes d'agriculture* », c'est-à-dire élever, par l'exemple, le niveau de compétences du plus grand nombre de paysans.

3- Jean-Marie de la Mennais, inspirateur de l'action de ses successeurs

Après une vie très active, Jean-Marie de la Mennais meurt en 1860, à l'âge de 80 ans. Le travail qu'il a entrepris sur le plan scolaire et sur celui de la formation professionnelle se poursuit. Ses successeurs mettent en œuvre les principes qu'il a énoncés, l'esprit qu'il a insufflé ainsi que les souhaits et les volontés qu'il a exprimés. C'est ainsi que des notions d'agriculture se donnent dans un nombre grandissant d'écoles primaires. En 1894, par exemple, 110 écoles bretonnes tenues par les Frères de Ploërmel présentent 2200 élèves au certificat agricole. Sur ce nombre, 72% obtiennent leur diplôme. L'année suivante, près de 200 de ces élèves passent avec succès le certificat supérieur agricole qui vient d'être créé. En cette année 1895, la *Société des Agriculteurs* décerne un diplôme d'honneur à l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne pour « *avoir ouvert la voie en créant de toutes pièces pour ses nombreuses écoles un système pratique pouvant devenir le point de départ d'un immense progrès.* »

Par leur travail d'initiation à l'agriculture dès l'école primaire, les Frères de Ploërmel inscrivent leur action dans le droit fil de la volonté de Jean-Marie de la Mennais. C'est, par exemple, ce qui se dégage du discours prononcé à Saint Briec en 1893, par le chanoine de La

Villerabel, à l'occasion d'un congrès sur le développement de l'agriculture.

« Le but, leur dit-il, qu'ils [les frères de Ploërmel] poursuivent est à la fois religieux, moral et professionnel. Ils veulent donner aux enfants le goût de l'agriculture, le goût du progrès et le moyen de rendre la culture plus payante. Par là, ils s'attachent à la terre et au pays, arrêtent, en partie, le courant de l'émigration, et préparent à la Bretagne une génération de cultivateurs qui ne seront point des savants, mais qui auront en mains les moyens de suivre le progrès de leur noble métier, de comprendre les termes techniques des conférences agricoles, de lire avec fruit les journaux spéciaux qui traitent de ces matières, en un mot de rompre avec cette funeste routine, cause de tant de ruines dans nos campagnes. »

En réalité, le travail d'initiation à l'agriculture accompli dans les écoles primaires bretonnes constitue une étape, sans doute nécessaire, à l'ouverture de véritables écoles d'agriculture, si l'on en juge par les difficultés à y attirer des élèves... En 1909, les Frères prennent l'initiative de créer leur première école d'agriculture à Ploërmel¹. Lors de son ouverture, elle ne compte pas plus de 11 élèves. En 1912, on en dénombre 32, et, en 1918, 49. En 1923, la même Congrégation fonde l'école d'agriculture du Nivot, en Lopérec, près du Faou, qui débute avec 37 élèves. Cette fondation résulte d'un don d'une ferme de 365ha, dont 245 consistent en forêts. Au cours des années 1920, voire plus tard, des Frères battent la campagne pendant les vacances pour recruter des élèves. En 1933, l'école en compte 92. Deux autres collèges agricoles sont ouverts par les mêmes Frères de Ploërmel, peu après la seconde guerre mondiale. Ce sont ceux des Saints Anges à Pontivy en 1948, et de Derval en 1949. Le premier compte 27 élèves à son ouverture, 29

¹ Ndlr : En fait, la première école d'agriculture tenue par les Frères a été ouverte en 1896 à Ducey, dans le département de la Manche. Elle devra fermer en 1905, suite à la dissolution des congrégations enseignantes décrétée par le gouvernement français.

en 1959 et 120 en 1970. Le second débute avec 22 élèves pour atteindre le nombre de 150, en 1964, et de 250, en 1967. En 1958, est, par ailleurs, créée une section agricole à Vitré avec 57 élèves. En 1968, elle est transférée à Etrelles où l'établissement agricole comporte 183 élèves. Aux facteurs explicatifs de la création de ces établissements agricoles déjà cités par le discours du chanoine de La Villerabel s'ajoute cet autre, également mis en avant par Jean-Marie de la Mennais, qui est de susciter le progrès général des campagnes bretonnes. S'exprimant sur cette question, le Frère Guézel, directeur de l'école des Saints Anges de Pontivy écrit en 1896 :

« Nous voulons former des agriculteurs capables de répandre un jour autour d'eux les meilleurs procédés cultureux. Tel est le but que nous nous sommes proposé en créant, voici deux ans, un cours d'agriculture au pensionnat des Saints-Anges. »

À la suite, par ailleurs, du travail d'impulsion entrepris par Jean-Marie de la Mennais, les écoles d'hydrographie se multiplient dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Vers 1900, on en compte un minimum de 27, tenues par les Frères de Ploërmel, le long du littoral breton. Préparant les jeunes à la pêche ou à la marine marchande, ces établissements favorisent l'ascension sociale des humbles. Sur l'ensemble de ces écoles, quatre sont plus importantes : ce sont celles de Nantes, de Rennes, de Vannes et, surtout, de Cancale. C'est le Frère Lucidas, arrivé à Cancale en 1884, qui donne une grande envergure à son école. À sa mort, survenue en 1921, Cancale comporte près de 150 « patrons de pêche » et de seconds et, pour ainsi dire, autant de capitaine de pêche ou de marine marchande, presque tous sortis de son école d'hydrographie. En 1986, on estime que plus de 5000 anciens élèves de cet établissement maritime y ont acquis des brevets de toutes sortes. Mentionnons aussi la section, qui, de 1935 au milieu des années 1970, prépare le concours de maistrance à Saint Blaise de Douarnenez.

S'agissant de l'enseignement technique, on voit, à la fin du XIX^e siècle, des écoles professionnelles s'annexer à des écoles primaires

tenues par les Frères de Ploërmel. La première école professionnelle est établie, en 1889, à Doulon, aujourd'hui en Nantes. La deuxième s'intègre, en 1890, à l'école Saint Joseph de Landerneau. Elle comporte une forge, une perceuse et une vingtaine d'étaux. L'ouverture de ce cours y était, en quelque sorte, préfiguré par un atelier d'ajustage signalé en 1885. Si modestes soient-elles, ces deux écoles professionnelles, tendent à combler un grand vide. Publié en 1906, un rapport relatif à l'enseignement technique dans l'ensemble de la France estime que 10% seulement des jeunes apprentis sont protégés par un contrat écrit et que les deux tiers d'entre eux ne terminent pas leur apprentissage. Ce même rapport, cité par les historiens Patrice Pelpel et Vincent Troger, évalue à 3,5% d'une classe d'âge le nombre des jeunes inscrits dans des écoles professionnelles, comme celles de Doulon et de Landerneau, et à 8,5% le nombre des apprentis qui suivent un cours professionnel parallèlement à leur activité dans un atelier. Ceci revient à dire que 90% d'une classe d'âge entre dans l'industrie sans autre formation que celle de l'école primaire.

À Landerneau, l'école professionnelle devient école technique en 1950. La section de menuiserie y est créée en 1952, les ateliers d'électricité en 1953. En 1970, cet établissement technique compte 400 élèves, et 820 en 1976. À Redon, les premiers ateliers sont créés, en 1924, avec une cinquantaine d'élèves, cependant que l'école technique y compte 400 élèves en 1967. La Chronique de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne explique les fondations d'écoles techniques et les créations de nouvelles sections par la volonté de suivre le progrès, de favoriser le développement de la Bretagne, de rapprocher l'enseignement des élèves et de faire face à la concurrence. « *Il s'agit d'éviter*, dit, vers 1895, cette même Chronique, *que les élèves soient obligés d'aller vivre dans des milieux nouveaux et parfois peu chrétiens, où leur foi et leur vertu sont souvent exposés à de grands dangers.* »

Il va sans dire que les ouvertures de sections professionnelles et, à fortiori, les fondations d'écoles techniques privées s'accompagnent de multiples difficultés. Celles-ci tiennent à des problèmes administratifs aggravés par le fait que les relations sont assez souvent tendues entre l'État et l'Enseignement Catholique. Elles tiennent aussi à des questions financières : pendant la première moitié du XX^e siècle, les établissements privés ne reçoivent pas de subventions, cependant qu'avant la loi Debré, votée en décembre 1959, le personnel enseignant n'est pas rémunéré par les pouvoirs publics. Dans cette mesure, l'institution de la taxe d'apprentissage, en 1925, constitue un véritable ballon d'oxygène pour les écoles techniques. Par cette loi, les entreprises artisanales, industrielles ou commerciales, qui n'assurent pas de formation professionnelle, sont tenues de verser une taxe d'apprentissage, calculée en fonction de la masse salariale, à un ou plusieurs établissements techniques de leur choix, qu'ils soient publics ou privés.

À ces difficultés d'ordre administratif et financier s'ajoutent, au début de XX^e siècle, de graves problèmes liés à la politique. Au cours de l'année 1903, les écoles tenues par les Frères de Ploërmel, comme du reste 11000 autres établissements scolaires ou hospitaliers en France, sont frappés par des mesures du gouvernement Combes. Les religieux sont expulsés de leurs établissements, l'enseignement leur est interdit, la Congrégation est dissoute, les bâtiments sont fermés. Face à ces événements, on relève trois comportements chez les Frères de Ploërmel. Ne pouvant plus enseigner en France, un petit nombre d'entre eux décide de poursuivre leur travail en d'autres pays : Royaume-Uni, Espagne, États-Unis et surtout Canada où une centaine de Frères se réfugie. D'autres Frères font le choix d'une sécularisation apparente. *Ce qui*, comme l'écrit l'historien de l'enseignement, Antoine Prost, *gêne considérablement le contrôle des autorités académiques. « On chasse le jésuite*, dit cet historien, *et on voit revenir un prêtre diocésain : comment prouver qu'il est toujours jésuite [...] ? On chasse le Frère*,

il quitte sa soutane et revient en civil. Comment prouver qu'il appartient toujours à une congrégation ?

D'autres Frères font le choix d'une véritable sécularisation. Au début de l'année 1903, l'Institut compte 1800 Frères ; en 1909, il n'y en a plus que 1055. Les autres, soit près de 60%, déroutés et perturbés par le fait qu'ils n'ont plus de véritable statut, sont retournés à l'état laïc. Il est évident que ces très nombreux départs affaiblissent considérablement la congrégation pour de nombreuses décennies. Mais celle-ci se relèvera. En 1963, au sommet de sa courbe, elle comporte 2200 Frères. En 2011, ce nombre est de 880.

Il n'est pas douteux que Jean-Marie de la Mennais est un véritable acteur du développement de la Bretagne. Il est tout aussi patent qu'il a rapidement compris que cette région formait un immense chantier tant sur le plan économique que sur le plan scolaire. Cet homme qui est tant amené à voyager ne peut manquer de constater le triste état de l'économie bretonne caractérisée par une économie routinière, un artisanat textile en plein marasme et une industrialisation très insuffisante. De ces facteurs découlent une grande misère et une importante émigration. Le chantier est également immense sur le plan scolaire. Or, Jean-Marie de la Mennais sait pertinemment que l'un des principaux moyens qui permette de sortir de la misère tient à l'enseignement primaire et à la formation professionnelle. Déterminé à agir et armé de beaucoup de courage, il s'évertue à multiplier les écoles et à tenter d'assurer la formation professionnelle des jeunes, en s'adaptant à leurs besoins et en usant des modestes ressources de l'époque. Jean Marie n'aboutit pas toujours aux résultats escomptés. Mais, poursuivant son œuvre, ses Frères en religion parviennent, à force d'énergie et de persévérance, à satisfaire, au moins partiellement, les vœux du Fondateur de leur congrégation. Si, dans cette conclusion, et même dans ce travail, j'ai surtout insisté sur des questions plutôt

profanes, nous ne devons pas perdre de vue que les Frères ont constamment à l'esprit que « *l'homme ne vit pas seulement de pain...* »

Châteaulin, le 22 mars 2011
Louis ÉLÉGOËT

Bibliographie

- *Histoire de l'enseignement et de l'éducation (1784-1930)* Françoise Mayeur, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1981
- *Histoire de l'enseignement technique*, Patrice Pelpel et Vincent Troger, L'Harmattan, Paris 2001
- *L'enseignement en France, 1800-1967*, Hachette, Paris, 1968
- *L'enseignement et l'éducation en France – De la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*, François Mayeur, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1981
- *Histoire religieuse de la France contemporaine sous la III^e république*, Adrien Dansette, Flammarion, Paris, 1951
- *Jean-Marie de la Mennais, (1780-1860)* R.P. Laveille, Librairie Lafolye, Vannes, 1911, 2 tomes
- *Jean-Marie Robert de la Mennais – Correspondance générale*- Textes réunis et annotés par le Frère Philippe Friot (7 tomes), PUR Rennes, 2001

- *Jean-Marie Robert de la Mennais, Sermons* (2 tomes), introduction et notes par Frère Philippe Friot, PUR, 2002
- *Chronique de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel* (de 1883 à 1898), Imprimerie Saint Yves, Ploërmel
- *Études mennaisiennes* – Supplément à la Chronique des Frères de l'Instruction Chrétienne, Frère Philippe Friot, N° 20, 29, 33, 35, 41, d'avril 1998, février 2003, mars 2005, avril 2006, octobre 2009



Frère Jean Pétilion
Lourdes
24 mai 2011

**Jean-Marie de la Mennais
un artisan du renouveau
de l'Église de France**

**&
un pionnier de l'éducation
au 19^e siècle**

Introduction

Dans un instant, on va évoquer devant vous la figure de quatre Frères de Ploërmel qui ont consacré une bonne partie de leur vie au service de l'éducation des jeunes Lourdais. En guise d'introduction à ce temps de mémoire, on m'a demandé¹ de vous présenter celui qui a fondé la Congrégation des Frères de Ploërmel, Jean-Marie de la Mennais, car ce prêtre breton est assez peu connu, même dans les écoles qui lui doivent leur fondation. Lourdes ne fait peut-être pas exception.

¹ Frère Jean Pétilion, originaire du Finistère, après des études de théologie à Rome, a été professeur puis directeur au scolasticat de Ploërmel, avant d'être nommé provincial de Quimper, puis élu Assistant général au chapitre de 1994. Il est régulièrement sollicité pour des conférences sur l'histoire de l'Institut ainsi que pour l'animation de rencontres mennaisiennes.

Pourtant, Jean-Marie de la Mennais, né à Saint-Malo en 1780 et décédé à Ploërmel en 1860, gagne à être connu en raison de sa riche personnalité et de ses éminents services rendus à l'Église et à l'éducation dans notre pays. Pour ceux et celles d'entre nous qui ne le connaîtraient guère, je vais essayer de vous donner une première idée de sa vie et de son œuvre, en m'arrêtant davantage à son engagement sans faille au service de l'enfance et de la jeunesse.

1 -- Témoignages et indices

Pour nous introduire à Jean-Marie de la Mennais, voici d'abord, parmi bien d'autres, quelques témoignages et indices soulignant l'impact que cet homme a eu en France durant la première moitié du 19^e siècle.

Témoignages d'aujourd'hui

Voici un premier témoignage : il nous est donné par un évêque d'aujourd'hui, toujours en exercice. Diverses circonstances l'ont amené à découvrir Jean-Marie de la Mennais qu'il ne connaissait guère, selon ses dires. Il confiait tout récemment à l'un de nos Responsables : *« Vous devriez pousser la cause de béatification et de canonisation de votre Fondateur ; il mériterait tellement d'être proposé comme modèle aux éducateurs, car c'est une figure éminente des temps modernes dans le monde de l'éducation ».*

Voici un second témoignage venant d'un tout autre horizon, celui d'une Conservatrice de Musée. Elle a été amenée tout récemment à se mettre à l'étude de la vie et de l'œuvre de Jean-Marie de la Mennais avouant, elle aussi, qu'elle ignorait pratiquement tout de lui. Elle s'est donc plongée dans les biographies publiées sur lui et dans la lecture de ses écrits. La correspondance de notre Fondateur remplit sept gros volumes d'environ 600 à 650 pages chacun, ses Sermons et écrits

divers deux autres. À force de fréquenter Jean-Marie de la Mennais, notre Conservatrice a été conquise par sa personnalité exceptionnelle tout comme par l'ampleur de son œuvre dans l'Église et la société du 19^e siècle. « *Une vraie découverte, répétait-elle, j'étais loin de m'imaginer un homme d'une telle envergure* ».

Peut-être vous demanderez-vous si l'on ne cède pas un peu trop à la tendance qui consiste à exalter la figure d'un Fondateur après sa mort, en perdant quelque peu de vue la réalité historique. Il est possible qu'on n'échappe pas entièrement à ce risque. Mais que pensaient ses contemporains de Jean-Marie de la Mennais ? Quelle perception avaient-ils de lui et de son œuvre ?

Témoignages d'hier

Écoutons d'abord ***deux témoins*** de sa vie. Le premier lui est *a priori* favorable : il s'agit de son frère cadet, Féli. Laissons-lui la parole. Voici comment il s'exprime dans une lettre de 1818, adressée justement à Jean : « *NIEL te dit mille choses. Il a su par GIRY que le Ministre faisait beaucoup d'attention à tes lettres, et au point de les faire mettre à part. Il en paraît véritablement frappé* »²

De fait, Jean-Marie écrit régulièrement aux Ministres pour traiter directement avec eux toutes sortes d'affaires concernant l'Église ou, plus souvent encore, concernant des questions d'éducation. Écrire aux Ministres c'est une chose, se faire écouter d'eux, c'en est une tout autre. Faute de temps nous ne pouvons pas nous attarder à cette question, mais il semble bien que Jean-Marie de la Mennais savait se faire entendre et écouter dans les Ministères comme d'ailleurs dans les Évêchés !

² (Lettre du 30 janvier 1818 de Féli à Jean-Marie, Lettre 243 dans « *Correspondance Générale* », éditée par Le Guillou, Tome I, p 388)

L'autre témoignage nous vient de quelqu'un qui serait plutôt hostile à Jean-Marie de la Mennais, selon son biographe, Mgr LAVEILLE. Il s'agit du chanoine Le Sage de Saint-Brieuc, qui a vécu pendant plusieurs années aux côtés de Jean-Marie de la Mennais, alors Vicaire Capitulaire du Diocèse des Côtes d'Armor. Voici ce que notre chanoine écrit dans ses *« Mémoires »* parlant de son confrère Jean-Marie de la Mennais : *« Il a... l'esprit vif, pénétrant, une grande sagacité, une extrême facilité pour les affaires, qu'il tranche sans façon quand il n'en peut sortir autrement. Personne n'est plus tenace que lui dans les projets qu'il conçoit, plus inventif en ressources, plus constant, plus infatigable à les employer »*.

Plus loin, le même chanoine insiste : *« M. de la Mennais... est très propre aux affaires, qu'il traite un peu à la Bonaparte, c'est-à-dire allant toujours de l'avant, et d'un air de confiance à déconcerter ses adversaires. Il ne sait pas ce que c'est que reculer. S'offre-t-il un obstacle insurmontable ? Il s'arrête, seulement pour changer de route, et finit presque toujours par arriver. Le succès est explicable par sa ténacité et par la pusillanime inconstance de la plupart des hommes, que déroute ou fatigue une fermeté soutenue... Quant à ses connaissances, il en a plus qu'on n'en doit attendre d'un homme qui, depuis les premiers éléments de la grammaire, s'est, de son aveu, formé sans maître³ »*

Autres indices de l'impact de Jean-Marie de la Mennais sur son temps

À partir des années 1820-1830, la notoriété de Jean-Marie de la Mennais gagne peu à peu toute la France, particulièrement en raison de son engagement au service de l'éducation des enfants du peuple. Aussi, nulle surprise de voir le Ministre de l'Instruction Publique, Falloux, lui

³ (Le chanoine Le Sage, cité par LAVEILLE, « Jean-Marie de La MENNAIS », Tome I, p. 181, note 1).

demander de faire partie de la Commission chargée de préparer la loi sur l'enseignement qui portera le nom de ce Ministre, la Loi Falloux. Voici en quels termes le Ministre s'adressait à Jean-Marie de la Mennais :

« Je viens au nom des intérêts auxquels votre existence toute entière a été consacrée vous demander un onéreux mais véritable service. Je mets donc de côté tout préliminaire pour vous exposer le but de ma demande.

« Les deux commissions réunies dans une seule au Ministère de l'Instruction Publique commencent une enquête sur l'état de l'Enseignement primaire en France et sur les remèdes à appliquer aux abus une fois constatés. À ces deux titres, Monsieur l'Abbé, qui peut apporter plus de lumière que vous ! Qui peut mieux comprendre et faire comprendre aux hommes éminents qui recueilleront vos paroles la portée du mal et l'urgence de la réparation⁴...

Pour des raisons de santé, Jean-Marie de la Mennais ne pourra pas donner une réponse favorable au Ministre. Cependant, il lui fera parvenir quatre pages de réflexions et « *observations* » sur le projet de loi qui lui est soumis. Elles témoignent de la longue expérience d'un homme de terrain qui sait combien les problèmes concrets de l'éducation sont souvent perdus de vue par les instances qui font les lois. D'où sa conclusion qui peut nous paraître un peu sévère :

« Le projet de Loi actuel, comme tous ceux qui l'ont précédé, semble uniquement fait pour Paris, et ne tenir aucun compte des départements, des conditions d'existence de leurs écoles, et des besoins si variés des petites villes et des campagnes⁵ »

⁴ » (Lettre de Falloux à JDLM, 22 janvier 1849, « Correspondance Générale », VI).

⁵ (Observations sur le projet de Loi, Vol VI, p. 162).

Jugement sans concession qui ne devait pas nécessairement déplaire au Ministre de l'Instruction Publique, car il savait de qui, je veux dire de quelle autorité en la matière, il venait. Dans la suite de notre exposé j'aurai l'occasion de signaler, en passant, d'autres indices du rôle important que jouait Jean-Marie de la Mennais dans l'Église et la société de son temps.

On l'entrevoit déjà, à travers ces quelques témoignages et signes, Jean de La Mennais comptait dans le monde de son temps ; de fait, il fut incontestablement l'un des artisans du renouveau de l'Église et de l'éducation en France durant la première moitié du 19^e siècle. Le moment est venu de présenter succinctement les principales réalisations qui lui ont permis de marquer son temps de sa forte empreinte. Et ce sera le deuxième volet de notre tableau.

2 – Artisan du renouveau de l'Église de France au lendemain de la Révolution

Dès l'âge de dix ans Jean-Marie de la Mennais voulait devenir prêtre et, malgré les dures épreuves de la Révolution, il ne perdra jamais de vue cet objectif. Il le réalisera, *motu proprio*, si on peut parler ainsi. C'est lui qui arrache à son père l'autorisation de devenir prêtre ; c'est lui aussi qui, en 1801, à l'âge de 21 ans, se rend à Paris pour rencontrer son ancien Évêque en vue de se faire ordonner ; c'est lui encore qui entame, pratiquement seul, les études le préparant à l'ordination diaconale, puis sacerdotale. Ordonné sous-diacre, le 21 décembre 1801, à Paris par le dernier Évêque de Saint-Malo, il recevra l'ordination sacerdotale des mains de l'Évêque de Rennes, en 1804.

À partir du jour où il fut ordonné sous-diacre, en 1801, Jean-Marie de la Mennais s'engage à fond dans le service de l'Église et de l'éducation pour ne s'arrêter que l'avant-veille de sa mort : il écrira ou

fera écrire sa dernière circulaire aux Frères deux jours avant son décès, le 26 décembre 1860. Entre ces deux dates, il mène une vie débordante d'activités dans plusieurs domaines ; mentionnons-les brièvement avant de nous arrêter davantage à l'une d'entre elles, parce qu'elle met davantage en relief la figure d'un homme de grande envergure, quelque peu éclipsée dans la mémoire de notre pays par son frère Féli.

Serviteur de l'évangile dans son église locale

Ordonné sous-diacre, Jean-Marie de la Mennais revient à Saint-Malo. Pour commencer à relever les ruines laissées par la Révolution il y fonde, avec deux prêtres, une école ecclésiastique (un séminaire). Jean-Marie y devint lui-même enseignant. Ordonné prêtre en 1804, il est nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Malo, tout en conservant son poste à l'école ecclésiastique. Il cumule donc les tâches, comme si souvent de nos jours !

En 1814, l'Évêque de Saint-Brieuc, Mgr Caffarelli, fait de lui son secrétaire particulier, mais cet Évêque décédera subitement quelques mois plus tard. C'est le jeune secrétaire particulier qui est choisi par ses confrères pour être « Vicaire capitulaire »⁶ du Diocèse, en attendant la nomination d'un nouvel Évêque. Jean-Marie de la Mennais va occuper ce poste pendant cinq ans et sera, dans les faits, le premier Responsable de la vie d'un grand Diocèse. Il excellera dans cette mission si délicate et si inattendue pour lui. C'est à ce poste que le Chanoine Le Sage a eu l'occasion de le connaître et, peut-être, de se heurter à lui ! D'où, dans ses « *Mémoires* », une certaine animosité de sa part à l'égard de l'ancien Vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc.

⁶ Le Chapitre de la cathédrale est chargé, à la mort d'un évêque, d'élire un collège de "vicaires capitulaires". Les trois élus étant très âgés, le Chapitre de Saint-Brieuc lui adjoignit le jeune secrétaire de l'évêque défunt, Jean-Marie de la Mennais, qui prit, dès lors en mains, le gouvernement du diocèse.

Défenseur de l'Église et de la foi

Parallèlement à ses activités d'enseignant et de directeur de séminaire, de vicaire à la cathédrale de Saint-Malo, de Vicaire Capitulaire à Saint-Brieuc, Jean de la Mennais s'engage de tout son être dans la défense de l'Église (nous sommes au temps de Napoléon), par la plume. Une plume alerte, vive, précise. Il continue à se former personnellement par des contacts étroits avec le Séminaire Saint-Sulpice de Paris et ses éminents professeurs. En 1807, il rédige un projet audacieux de renouveau de toute l'Église, connu sous le nom de « *Torrent d'idées vagues* ». Petit torrent par le nombre de pages ; mais impressionnant torrent par l'ampleur de vue dont il témoigne et par l'ambition du projet qu'il porte. Sa vie durant, Jean-Marie de la Mennais s'efforcera de le mettre en œuvre. Et il commence tout de suite, dès 1808, en collaboration étroite avec son frère Féli. Tous les deux travaillent de concert à rédiger des écrits visant à redonner une plus grande vitalité à l'Église de leur temps. L'un de ces écrits est un ouvrage de 3 volumes, de près de 400 pages chacun, portant sur « *La tradition de l'Église sur l'institution des Évêques* ». Le « *Torrent d'idées vagues* », rédigé à la Chênaie, la propriété de campagne de la famille la Mennais, sera le point de départ d'une collaboration étroite entre les deux frères. Elle va durer près de 30 ans, jusqu'en 1834. Date à laquelle Féli Lamennais va rompre avec l'Église et, en même temps, avec son frère Jean qu'il avait tant aimé et admiré jusque-là.

Fondateur de congrégations

Le projet rédigé à la Chênaie était un projet ouvert ; il laissait place à bien des initiatives imprévues ou seulement entrevues en 1807. Sa mise en œuvre va conduire Jean de la Mennais à devenir fondateur de Congrégations religieuses. Nous y reviendrons plus longuement en ce qui concerne les deux congrégations vouées à l'éducation des enfants.

Mais deux autres congrégations verront le jour à l'initiative de Jean de la Mennais et de son frère Féli. La première, la **Congrégation des Prêtres de Saint-Méen**, fut fondée en 1825 par Jean-Marie. Elle avait pour but de promouvoir le renouveau de l'Église par la prédication, par l'enseignement dans les séminaires. On voit resurgir l'une des préoccupations majeures du jeune Jean-Marie de la Mennais quand il se mettait au service de l'école ecclésiastique de Saint-Malo, à peine ordonné sous-diacre.

La seconde congrégation, la **Congrégation de Saint-Pierre**, fut lancée en 1828. C'est Féli qui en eut l'idée. Elle se greffa en quelque sorte sur celle de Saint-Méen. Elle voulait doter la France d'un clergé bien formé et à même de remplir au mieux sa mission dans un monde en pleine mutation. Explicitement elle visait à « *donner à la France des prêtres saints et savants* ». Féli et Jean en rédigèrent les statuts. Jean en sera le premier Supérieur Général, mais il fera rapidement place à son frère cadet. La congrégation de Saint-Pierre, visant à répondre à un besoin nouveau de l'Église, sera emportée dans la tourmente qui atteindra son Supérieur général en 1832-1833 et disparaîtra avec son chef.

Serviteur de l'Église de France

Enfin, Jean de la Mennais exercera une importante responsabilité au plus haut niveau de l'Église de France, comme « Vicaire Général » de la **Grande Aumônerie de France**, à Paris, de 1822 à 1824. Cette instance était chargée des relations entre l'Église et l'État en lien avec Rome. Son plus haut Responsable avait le titre de « Grand Aumônier ». En 1822, le titulaire de cette fonction était le Prince de Croÿ, auparavant Évêque de Strasbourg. Jean-Marie de la Mennais devint son bras droit en novembre 1822. Dans cette fonction, il aura lui-même sous ses ordres plusieurs prêtres comme secrétaires de la Grande Aumônerie.

À l'époque, toutes les nominations importantes de l'Église de France relevait de la Grande Aumônerie : curés de première classe, chanoines, vicaires généraux des diocèses et surtout Évêques. C'était en fait une situation idéale pour être au milieu de problèmes de toute sorte, parfois délicats à gérer, d'autant plus qu'il existait un certain flou entre les prérogatives du Grand Aumônier, d'une part, et celles de l'Archevêque de Paris, d'autre part. Les sources de conflits entre ces deux juridictions ne manquaient pas. Mais Jean-Marie de la Mennais était un expert pour les affronter et pour leur apporter des solutions, comme le soulignait le chanoine Le Sage dans le portrait qu'il a fait de son confrère. De fait, il aura souvent l'occasion de le faire, avec un particulier succès quand il devra prendre position concernant les limites du « territoire » de son patron, le Grand Aumônier, et celles d'un ami personnel, l'Archevêque de Paris, Mgr de Quélen.

Le titulaire de la Grande Aumônerie, le prince de Croÿ, avait une très grande confiance en son Vicaire Général. Il lui confiait volontiers de grandes responsabilités dans la gestion des affaires courantes. C'est ainsi que Jean-Marie de la Mennais a largement participé au choix des nouveaux évêques nommés en France autour des années 1822-1824. L'un de ses proches collaborateurs, l'abbé Le Clerc, raconte : *« J'arrivai à Paris où le vicaire général venait de se lever ; il me dit : je suis tard à me lever, parce que j'ai passé la nuit à faire des évêques ; j'en ai nommé 22⁷ »*.

Ceci est loin d'être une simple boutade, comme l'attestent amplement les archives de la Grande Aumônerie et même la « *Correspondance* » de l'abbé Jean lui-même, bien qu'il reste très discret sur les dossiers qu'il traite à la Grande Aumônerie.

Nous pouvons nous étonner que cette mission si importante et si délicate – le choix des candidats aux postes clefs de l'Église de France,

⁷ (Le Chanoine Le Clerc, cité par le frère Philippe FRIOT, dans « *Etudes Mennaisiennes* », n° 10, p. 50)

dont celui des évêques -- se trouve être entre les mains du Vicaire Général plutôt qu'entre celles du Grand Aumônier lui-même. Un passage de la biographie consacrée au Prince de Croÿ nous éclaire peut-être sur cette situation un peu insolite : « *Comme Grand Aumônier, y lisons-nous, M. de Croÿ fit preuve d'une pureté de vues et d'une (grande) sagacité. Il prit, dès le principe, comme grands vicaires, des hommes de talent et d'une vertu éprouvée, entre lesquels je distingue M. Jean de la Mennais. Cet admirable prêtre le suppléait pendant ses absences forcées ; il devint même l'administrateur réel ; et le clergé n'eut qu'à se féliciter de son omnipotence : rien d'aussi rare. Je place le choix de M. de la Mennais aîné parmi les plus belles œuvres de M. de Croÿ. Moyennant son conseil, le Grand Aumônier comprit la nécessité d'une organisation forte. C'est ainsi qu'en peu de temps cette Grande Aumônerie... devint en quelque sorte, pour l'Église de France, le boulevard de la foi*⁸ ».

Quel bel éloge pour notre prêtre breton ! On le sait, l'ancien Vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc mettait le plus grand soin à choisir les candidats aux postes de responsabilités dans l'Église de France, particulièrement comme évêques. Lui-même, dit-on, aurait refusé plusieurs fois l'épiscopat, estimant que sa mission était autre. Il avait accepté de devenir Vicaire Général de la Grande Aumônerie à Paris, avec beaucoup de réticence, uniquement par esprit de service et par amour de l'Église, on peut le penser. Mais, à l'expérience, il se rend compte que sa nouvelle position l'empêche de se consacrer suffisamment à une autre mission qui lui tenait davantage à cœur.

De fait, à peine était-il installé à Paris qu'il rêvait de quitter la Capitale pour pouvoir se consacrer à ce qui lui semblait être sa mission prioritaire. À plusieurs reprises il en fait la confidence dans des lettres à des amis intimes, comme par exemple à Monsieur Querret, ancien professeur de mathématiques de l'Université de Montpellier : « *Il est*

⁸ (cité par LAVEILLE, « *Jean-Marie de La MENNAIS* », tome I, p. 401)

impossible d'être mieux que je suis, lui confie-t-il, et pourtant je ne rêve qu'à la Bretagne, aux amis, aux enfants que j'y ai laissés⁹ »

Plusieurs mois plus tard, il abondera dans le même sens : « *Je suis fort de l'avis de ceux qui pensent que je serais beaucoup mieux placé en Bretagne qu'ici, et j'espère que la Providence favorisera ma retraite définitive. Je hâterais moi-même cette rupture si je n'étais pas depuis longtemps à la laisser toujours agir seule en ce qui me concerne¹⁰ ».*

Et quelle était donc cette « autre mission » à laquelle Jean-Marie de la Mennais était convaincu d'être appelé par Dieu ? L'œuvre de l'éducation des enfants et des jeunes. À son retour en Bretagne, à la fin de 1824, il va s'investir de plus en plus dans cette œuvre qu'il estime prioritaire. Puis, viendra un temps où il va faire le choix de s'y consacrer presque exclusivement. L'occasion de ce choix lui viendra des événements : la dramatique séparation de son frère Féli d'avec l'Église, à partir de 1834.

« Dramatique » séparation, en effet, pour une double raison : d'abord parce que les deux frères avaient travaillé très étroitement pendant près de 30 ans au renouveau de l'Église de France – dramatique encore parce que Féli s'éloignait de l'Église plein de rancœur contre beaucoup de monde, en particulier contre son frère Jean lui-même qu'il avait pourtant tant admiré et aimé jusque là. Dans le conflit opposant Féli à l'Église Jean va se désolidariser *des idées* que défendait son frère, moins peut-être par conviction profonde que par nécessité -- *pour sauvegarder ses écoles*. Cette démarche lui coûtera beaucoup. Il la fera, sous la pression de son Évêque, Mgr de Lesquen, Archevêque de Rennes (qu'il avait fait nommer évêque, au temps où il était à la Grande Aumônerie). La lettre qu'il lui adressa devait être confidentielle, mais l'évêque la rendra publique, sans même en parler à son auteur, probablement pour apaiser les membres du clergé de plus

⁹ (Lettre 992, 26 décembre 1822).

¹⁰ (Lettre 1140, du 10 avril 1824)

en plus hostiles aux deux la Mennais. Mais au prix de quelle maladresse et indélicatesse ! Les conséquences en seront désastreuses pour notre Fondateur, entre autres au plan affectif : dans cette affaire il verra son frère s'éloigner définitivement de lui.

Dans une lettre datée du 23 mai 1834, Jean tentera d'expliquer à son cadet ce qui s'était passé. Vainement. Féli sera ulcéré par le désaveu de son aîné, rendu public par l'évêque de Rennes. Ses lettres de l'époque à Jean le montrent clairement : elles sont plutôt grinçantes et sans ménagement pour ce qu'il considère comme la « faiblesse » de son aîné : « *Il est certain, lui écrit-il, le 28 mai 1834, que les personnes malveillantes à mon égard seront charmées de pouvoir s'autoriser de ton nom pour me nuire plus à l'aise et plus dévotement* ». Un peu plus loin, il caractérise son attitude de « faiblesse » : « *Lorsqu'une fois on est entré dans les voies de faiblesse, on ne sait pas où l'on sera conduit... ; on tombe sous la dépendance des hommes qu'au fond l'on méprise le plus ; on cesse de s'appartenir, on devient leur instrument ou plutôt leur jouet*¹¹ »).

Voilà une lettre qui a dû faire terriblement mal à Jean.

La crise déclenchée par l'affaire Féli sera un tournant dans la vie de Jean : à partir de cette date il se consacrera uniquement à la cause de l'éducation. Féli lui écrit, le 1^{er} septembre 1834, pour lui expliquer que lui-même n'a plus rien à voir avec les membres de la congrégation de prêtres dont il fut l'initiateur et le supérieur général : « *Qu'y a-t-il entre eux et moi ?* », s'interroge-t-il désabusé. Et il en profite pour déclarer à Jean : « *Quant à ta position, elle est fausse et très fausse, et elle le deviendra toujours plus. Il t'arrive ce que j'avais prévu, ce que je t'avais prédit. Tu ne sortiras jamais de ces inextricables embarras, qu'en laissant là une société qui n'a aucun principe de vie, et qui a tous les principes de désordre. Les Frères, voilà ton œuvre, et celle à quoi tu devrais te borner. Jamais il ne sortira pour toi de l'autre que*

¹¹ (Lettre 2222 du 28 mai 1834)

des peines, des soucis et des difficultés sans terme. On y a mis dès le commencement un mauvais levain qui y restera toujours. Je n'ai pas du tout, en te disant cela, l'espérance de te convaincre, mais j'acquitte ma conscience, et le temps prononcera ¹²».

Et c'est bien cela qui se produira : à partir de 1834, Jean verra dans l'événement qu'il vit douloureusement un signe et un appel de la Providence : il va se consacrer uniquement à ses congrégations vouées à l'éducation.

3 -- Un passionné de l'éducation

Quand on étudie la riche personnalité de Jean-Marie de la Mennais, on est frappé par un trait qui constitue comme le fil rouge de toute son existence et de son activité débordante : son grand souci d'aider les personnes à croître, à se réaliser pleinement. Oui, faire grandir les personnes, surtout les enfants et les jeunes, lui tenait à cœur. Au sens fort de ce mot. Il avait une sensibilité toute particulière à cet égard, comme un sixième sens, ***le sens de l'éducation***. Aider chacun à devenir pleinement humain, voilà la grande affaire de Jean-Marie de la Mennais et son « secret de vie ». C'est la clef de compréhension de son existence si riche, de son audace presque téméraire. Pour éduquer il n'hésitait pas à entreprendre, au point d'inquiéter parfois ses proches et ses amis. S'il fut fondateur c'était vraiment pour éduquer. Ce sixième sens va se manifester très tôt chez lui, à Saint-Malo, tout de suite après son ordination comme sous-diacre, comme nous l'avons déjà noté. D'ailleurs, dans des circonstances qui ne manquent pas d'humour.

Jean-Marie de la Mennais comme co-fondateur et éducateur en herbe !

¹² (Lettre 2323 bis de Féli à Jean, 1^{er} septembre 1834)

Nous retournons un instant à la genèse de l'histoire du « sixième sens » de Jean-Marie de la Mennais », celui de l'éducation. À peine âgé de 22 ans, il est donc devenu co-fondateur de l'école ecclésiastique de Saint-Malo (séminaire), avec deux prêtres, et éducateur comme enseignant dans cette école qu'il a contribué à créer. Pendant des années il sera l'un des professeurs – et piliers – de cet établissement, rejoint plus tard par son frère Féli comme professeur de mathématiques. Mais l'école ecclésiastique accueille avant tout des jeunes ayant un projet de vocation sacerdotale.

Et les autres enfants, disons « les enfants du peuple », que deviennent-ils ? À Saint-Malo, on ne s'en occupe guère. Jean-Marie est déjà sensible à leur situation et va agir pour leur venir en aide. Il forme le projet de leur donner les Frères des Ecoles Chrétiennes comme maîtres chrétiens. Ces Frères ont été fondés à la fin du 17^e siècle par Saint Jean-Baptiste de La Salle, chanoine de Reims. Il fut le fondateur de l'école gratuite pour les enfants pauvres. Jean-Marie de la Mennais connaît et apprécie ses disciples. Sa décision est prise : il faut faire revenir les Frères à Saint-Malo. Il s'agit bien d'un retour, car ils y étaient avant la Révolution. Pour Jean de la Mennais un tel projet n'est pas un mince paradoxe !

En effet, en 1790-91, son père et son oncle, chauds partisans de la Révolution dans ses débuts, personnalités influentes et puissantes de la ville, avaient contribué à en chasser les Frères des Ecoles Chrétiennes ! Vingt ans plus tard, Jean-Marie de la Mennais entreprend de les faire revenir, sans doute avec un petit clin d'œil malicieux à l'Histoire ! Il adresse donc une lettre au Maire de Saint-Malo dans ce sens. Dans sa lettre, datée de 1810, il lui recommande chaudement ces éducateurs et lui indique avec précision la voie à suivre pour en obtenir. Sa démarche n'aboutira pas ; on sait pourtant que le Maire de Saint-Malo avait essayé de donner suite à la requête qui lui était parvenue, puisqu'on retrouve la lettre de Jean dans les archives de la Grande Aumônerie, le Maire l'ayant adressée à l'instance compétente.

Quelques années plus tard, quand il sera le premier Responsable du diocèse de Saint-Brieuc, comme Vicaire Capitulaire, Jean-Marie de la Mennais aura plus de chance en réussissant à ramener les disciples de Jean-Baptiste de la Salle dans sa ville épiscopale. Mais ce retour ne le satisfait pas pleinement car, à ses yeux, les besoins les plus criants concernent les enfants des campagnes, ceux dont personne ne s'occupe. Or, les Frères des Écoles Chrétiennes ne peuvent pas répondre à son appel en faveur de ces plus défavorisés ; en effet, leur Règle exige qu'ils soient au minimum trois Frères par communauté. Comment une petite commune de campagne pourrait-elle prendre en charge trois maîtres ? C'est impossible. Et voilà comment Jean-Marie de la Mennais se fait fondateur, presque malgré lui, poussé par une force mystérieuse, par son sixième sens, la volonté de faire grandir les enfants, y compris et surtout les plus démunis.

Un Fondateur dynamique !

Les petites filles seront les premières bénéficiaires de son zèle apostolique. Pour elles il fonde, en 1818, la Congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc, avec mission de prendre en charge leur éducation humaine et chrétienne. A la même époque, Jean de La Mennais entre en relation avec le Curé d'Auray, Gabriel Deshayes, car ce dernier est lui aussi de plus en plus préoccupé par le manque d'éducateurs dont souffrent de nombreux enfants, surtout dans les campagnes. En lien avec les Frères des Ecoles Chrétiennes, qu'il a fait venir à Auray, il a déjà entrepris de leur préparer des « maîtres pieux ». En 1818, Jean-Marie de La Mennais en est encore à réfléchir à un projet similaire. De la rencontre et des échanges des deux prêtres sortira la Congrégation des Frères de Ploërmel. En effet, au terme de tractations de 1817 à 1819, tous les deux décident, par le « *traité d'union* » du 6 juin 1819, de fusionner leurs deux œuvres. Parlant de ce traité, Jean de La Mennais le caractérisera comme étant « *un chef d'oeuvre de déraison* ». En effet, fonder et surtout gouverner ensemble la même congrégation dans la plus grande entente ne va pas de soi. C'est

pourtant ce que feront les deux fondateurs pendant des années, en fait jusqu'au décès de Gabriel Deshayes en 1841. Mais c'étaient deux fondateurs pour qui la cause des enfants sans éducateurs était sacrée ! « *Les pauvres sont sacrés pour nous* », dira plus tard Jean-Marie de La Mennais.

Durant sa vie de Fondateur des Frères de Ploërmel, Jean-Marie de la Mennais a créé environ 300 écoles en France, souvent petites, principalement dans l'Ouest, et 50 autres dans les « colonies » (Antilles, Guyane, Sénégal, Saint-Pierre-et-Miquelon, Tahiti). Il va suivre et animer de près toutes ces écoles, par des visites personnelles, par une correspondance régulière avec ses Frères.

De plus, il aidera un certain nombre de prêtres et même d'évêques à établir chez eux des oeuvres similaires à celle de Bretagne pour l'éducation des enfants (par exemple, ici dans le Midi de la France). Pour cela il leur fait part de son expérience ou accepte volontiers de former à Ploërmel les jeunes destinés à être les premiers éléments des nouvelles fondations. Parmi les initiateurs qui ont bénéficié de l'aide ou des lumières de Jean-Marie de la Mennais on peut citer l'abbé Mazelier du diocèse de Valence, ou encore Mgr de La Croix d'Azolette, archevêque d'Auch, fondateur d'une congrégation pour l'éducation des enfants ; il demandera à Jean-Marie de la Mennais de former ses premiers novices.

Nous pouvons nous étonner de voir un prêtre créer autant d'écoles dans notre pays durant la première moitié du 19^e siècle. En réalité, ce n'est pas vraiment une surprise. En effet, les gouvernements de l'époque ne s'intéressaient que médiocrement à l'éducation des enfants du peuple. Ils laissaient volontiers aux particuliers ou aux communes le soin de s'en occuper et, plus étonnant encore, d'en assumer la charge financière. Il faudra attendre la « *Loi Guizot* » (1833) pour voir l'État imposer la création d'une école de garçons dans les communes de plus de 500 habitants... mais en leur laissant le financement de leur école.

Pour ce qui est des filles, ce n'est qu'en 1867 (*Loi Duruy*) que les communes de plus de 500 habitants auront l'obligation de se doter d'une école pour elles. Ainsi, au temps de Jean-Marie de la Mennais, une question aussi fondamentale que l'éducation des enfants du peuple était largement laissée à l'initiative des bonnes volontés locales, celles des particuliers, celles des curés et/ou celles des communes.

Dans ce contexte on comprend mieux le rôle que jouera Jean-Marie de la Mennais et, singulièrement, son combat permanent pour amener les pouvoirs publics à faire preuve de réalisme pour que les enfants soient effectivement éduqués, y compris dans les campagnes les plus reculées du pays.

Fondateur réaliste et pragmatique

Or, l'un des traits les plus frappants chez Jean-Marie de la Mennais, c'est son sens pratique. Il était convaincu que, pour développer l'éducation en France, spécialement dans les campagnes, il était indispensable de prendre en compte la réalité du terrain. « *Il s'agit de commencer avant de songer à consolider* », répétait Jean-Marie de la Mennais aux Ministres pressés de placer la barre des exigences à la même hauteur (c'est-à-dire bien haut) pour tous et partout, sans tenir compte des réalités du terrain. Réalités bien différentes au fin fond de la Bretagne de celles de Paris... Mais Paris était la norme sur laquelle il fallait s'aligner. Or, en matière d'éducation on partait de bien bas dans les campagnes françaises. Dans les bureaux des Ministères, on l'oubliait un peu et on avait tendance à vouloir imposer partout le même modèle. Jean-Marie de la Mennais se chargera bien des fois d'alerter les autorités sur la nécessité de s'adapter à la réalité si l'on voulait progresser.

Par exemple, concernant les exigences à avoir en ce qui concerne la préparation et les compétences professionnelles des éducateurs.

« Rien au monde ne peut arrêter d'une manière plus fâcheuse le progrès de l'instruction des filles, écrivait-il au Ministre de l'Instruction Publique, que la rigueur avec laquelle on examine les maîtresses : celles-ci, humiliées, découragées, se retireront toutes, si on agit de la sorte envers elles.

« Je ne saurais trop le redire, il faut avoir la patience d'attendre que les choses se développent d'elles-mêmes ; et on les étouffe quand on veut hâter trop vite leurs développements¹³ ».

Tant il est vrai que parfois *« le mieux est l'ennemi du bien »* ! Que de fois Jean-Marie de la Mennais reviendra à la charge auprès des autorités ministérielles pour qu'on soit attentif avant tout à l'esprit des lois plutôt qu'à leur lettre. Or, les lois relatives à l'éducation visaient à doter la France d'un réseau d'écoles permettant au plus grand nombre d'enfants d'être scolarisés dans les meilleures conditions possibles. Comment réaliserait-on un tel objectif si on faisait mine d'ignorer la réalité locale ? Jean-Marie de la Mennais ne cessera de le rappeler à qui de droit.

Ainsi, le 8 janvier 1838, il écrivait au Ministre de l'Instruction Publique : *« Comme je viens de faire une tournée dans ce département (le Finistère), je puis aujourd'hui entrer dans plus de détails, et je pense qu'il sera utile que je vous communique quelques-unes des observations que j'y ai recueillies... Supposer qu'il est très difficile de répandre l'instruction dans cette partie de la Bretagne est une erreur... Dans mon voyage on m'a demandé plus de 30 écoles, et chacun était prêt à contribuer aux dépenses nécessaires pour les établir ; mais j'ai reconnu que pour opérer avec sagesse et avec succès il ne fallait pas songer... à disperser les maîtres et les placer un à un : en effet, la*

¹³ (Lettre au Ministre de l'Instruction Publique, le 13 novembre 1837).

plupart des communes d'une population moyenne ont une immense étendue, et par conséquent il est presque impossible aux enfants de se rendre, matin et soir, en assez grand nombre pour que ces écoles aient de l'importance... Il faut donc multiplier ici...les pensionnats dirigés par plusieurs instituteurs, soit frères, soit laïques, qui méritent et qui obtiennent la confiance des familles.... ».

Et dans la même lettre Jean-Marie de la Mennais fait remarquer au Ministère :

« Que les instituteurs du Finistère soient obligés de savoir la langue bretonne, cela est évident, puisque la population n'en parle pas d'autre... Combien donc ne faudra-t-il pas de temps pour que mes novices du Finistère se familiarisent avec la langue française pour l'écrire correctement et pour être brevetés, si on n'adoucit pas pour eux l'extrême rigueur des examens¹⁴ »

Un peu de réalisme donc, semble dire Jean-Marie de la Mennais aux hauts responsables de l'éducation en France !

Un autre cheval de bataille de cet ami et défenseur des enfants : la nécessité de l'adaptation aux besoins concrets, ceux des enfants, ceux des populations (lettre 2307). S'il est nécessaire de faire évoluer une situation existante, on ne peut y aboutir, du jour au lendemain, à coups de lois ou de décrets sans tenir compte de la réalité concrète. À propos des dispositions prévues dans le projet de Loi Falloux concernant les pensionnats, Jean-Marie de la Mennais fait remarquer :

« Rien n'est plus fâcheux que de mettre dans une Loi ou dans un Règlement général d'administration des prescriptions ou des défenses inexécutables dans la plupart des cas auxquels elles devraient s'appliquer. C'est une bien triste manie que celle de vouloir tout réglementer. Si l'on met trop de conditions à l'établissement des petits

¹⁴ (Lettre 2340, 8 janvier 1838).

pensionnats, les parents, dans nos campagnes, ne pourront plus loger leurs enfants que dans les auberges, et c'est ce qu'il y a de pire¹⁵ ».

Eviter le piège de l'uniformité

Un autre signe du pragmatisme de Jean-Marie de la Mennais a trait au programme de formation exigé des maîtres. En son temps, l'Administration avait tendance à imposer partout le même cursus de formation. Mais une telle ligne d'action peut-elle vraiment être au service de tous ? ***Elle ignore trop les particularités*** qui font le quotidien d'une communauté humaine. En agissant de la sorte on dessert la cause que l'on veut servir, comme l'explique Jean-Marie de la Mennais au Ministre de l'Instruction Publique, dans une lettre de 1837 :

« Partout, on exige un brevet ; le même brevet à Rennes et à Nantes qu'à Kergrist-Mouellou et à Squiffiec : de là résultent pour les frères, comme pour les laïcs, des inconvénients que je crois devoir signaler ici, afin, Monsieur le Ministre, que vous y apportiez remède¹⁶ ».

Un Fondateur pressé d'aller au secours des enfants !

Jean-Marie de la Mennais est un homme pressé (comme un chef de guerre !) qui n'hésite pas à bousculer les autorités pour défendre la cause des enfants. Sa lettre du 22 août 1837 au Ministre de la Marine est éloquente à ce sujet : *« Le but principal de mon voyage à Paris, lui écrit-il, est de me concerter avec vous et avec Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique, sur quelques mesures à prendre pour hâter le développement de notre œuvre coloniale : je tiens beaucoup au succès de cette œuvre naissante ; cependant, je ne voudrais pas ébranler mes écoles de Bretagne pour en fonder d'autres aux Antilles ; il sera facile,*

¹⁵ (Observations sur le projet de Loi Falloux, Vol VI, p. 162).

¹⁶ (Lettre du 7 novembre 1837 au Ministre de l'Instruction Publique)

je l'espère, de concilier tout cela. À mon arrivée à Paris, j'aurai l'honneur de vous donner mon adresse et de vous demander une audience : je vous prie d'être assez bon pour me l'accorder immédiatement, car il me serait impossible de prolonger mon séjour dans la capitale¹⁷ ».

Pour leur cause, il n'hésite pas à faire preuve de fermeté face aux autorités et peut-être même d'un peu de chantage, comme en témoigne la lettre suivante qu'il écrit au Préfet du Morbihan, le 8 septembre 1837 : *« On vient de me communiquer une lettre écrite par M. Chevreau (Inspecteur des écoles), dans laquelle il m'annonce que les écoles de Caro, de Marzan, de St Dolay, d'Allaire, etc... vont être fermées très prochainement et que désormais on refusera des autorisations provisoires aux abbés et aux frères non encore munis de brevets ; il ne parle pas des laïcs ; mais il ajoute à cela des observations que je ne veux point relever ici, quoique j'eusse de justes motifs de les combattre et de m'en plaindre. Je me borne à vous prier de vouloir bien suspendre cette espèce de Saint Barthelemy d'écoles : elle aurait sans aucun doute des effets fâcheux, et, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire de vive voix, si on agit envers moi avec cette rigueur, il me sera impossible de me charger de l'œuvre des colonies. Je dois tenir et je tiens par-dessus tout à mes écoles de Bretagne : par conséquent, je ne me priverai point de sujets nécessaires pour les soutenir, dans le cas où elles seraient attaquées de cette manière¹⁸ ».*

Son audace ne s'arrête même pas à la porte du Ministre de l'Instruction Publique. Lui aussi se fera vigoureusement interpelleraffaire : *“Je désire seulement, je le répète, que mes écoles de Bretagne ne soient pas ébranlées, par suite des embarras dans lesquels je vais me jeter, pour faire l'œuvre si éminemment sociale, si éminemment chrétienne, que me propose le gouvernement, et dont il souhaite, non moins ardemment que moi, le plein succès.*

¹⁷ (Lettre 2256, 22 août 1837)

¹⁸ (Lettre 2266, 8 septembre 1837)

« Daignez, je vous prie, Monsieur le Ministre, avoir égard aux observations que j'ai eu l'honneur de vous soumettre hier, de vive voix... et que je vous présente aujourd'hui de nouveau¹⁹ ».

« *Fermeté et douceur* », c'était la consigne que Jean de la Mennais donnait aux frères dans leurs relations avec les enfants. Lui-même l'appliquait dans ses propres relations, y compris avec les Ministres, comme vous pouvez le constater ! Quand on aime -- les enfants, dans le cas présent -- que ne ferait-on pas !

Un fondateur ami et solidaire des enfants

Quand on prend toute la mesure de l'œuvre de Jean-Marie de la Mennais, on peut se demander d'où lui venait une telle énergie, une telle audace, une audace tranquille mais inébranlable ? Il existe peut-être plusieurs réponses à cette question. J'en vois surtout une : son immense amour des enfants. Quand il s'agissait de défendre leur cause, Jean-Marie de la Mennais n'hésitait pas à monter au créneau et à se montrer intraitable, y compris dans ses démêlées avec les pouvoirs publics, et même avec des évêques ! Ce dernier point est plus que surprenant quand on sait à quel point il respectait l'autorité de l'Église.

Voici un exemple, parmi d'autres, pour illustrer sa fermeté face à un Évêque, parce que l'éducation d'enfants pauvres était en cause. En 1835, une situation extrêmement tendue s'était créée à Saint-Méen (près de Rennes) au sujet d'une école de filles, dirigée par les Sœurs de la Providence fondées par Jean-Marie de la Mennais. Mal informé, sans doute, l'Archevêque de Rennes (celui qu'il avait fait nommer Évêque quand il était à la Grande Aumônerie) avait pris fait et cause contre Jean-Marie de la Mennais dans une affaire de conflit d'une grande complexité. Les choses s'étaient envenimées au point que l'existence

19

même des écoles de filles et de garçons établies par Jean-Marie de la Mennais dans tout ce Diocèse était sérieusement menacée.

Il existe une abondante correspondance au sujet de cette longue et pénible affaire. Voici ce qu'écrivait Jean de la Mennais à l'évêque de Rennes : *« À tout cela (des calomnies sur son compte), je n'ai pas répondu un seul mot : ma douleur a été muette ; mais j'ai peur que si ce déplorable état de choses se prolongeait, je n'aurais d'autre parti à prendre que de démolir moi-même au plus tôt.... les nombreuses écoles que j'ai établies dans le diocèse de Rennes, loin de songer à en créer de nouvelles. Voilà comment j'entends les intérêts de mes congrégations ; il y a entre elles, et entre chacune d'elles et moi, solidarité d'honneur ; tandis qu'on m'attaquera sur ce terrain je ne reculerai pas d'une ligne ; on peut en être certain²⁰ ».*

Si ses congrégations sont en jeu, la cause des enfants l'est aussi ! Jean-Marie de la Mennais en est profondément convaincu. Et c'est bien pour cela qu'il se défend avec une telle vigueur ou, plutôt, c'est avant tout pour eux qu'il se bat.

Quelques jours plus tard il écrira encore à l'évêque de Rennes, toujours à propos de la même question : *« Vouloir expulser maintenant des religieuses qui ont cru que de pareils enseignements étaient sacrés... -- les forcer à se retirer avec éclat, et avec une sorte de honte, d'une ville où elles n'ont fait que du bien, en un mot, agir envers elles comme si elles étaient indignes de leurs saintes fonctions, et comme si leur établissement n'avait pas le caractère d'une fondation, cela ne se peut, et je le dis sans hésiter devant vous, Monseigneur, non, cela ne se peut, car... tout ce qui est injuste est impossible²¹ ».*

Là encore « douceur et fermeté » sont de rigueur chez Jean-Marie de la Mennais... à cause des enfants !

²⁰ (Lettre 1914, 25 juillet 1835)

²¹ (Lettre 1924, 13 août 1835)

Jean-Marie de la Mennais et sa conception de l'éducateur ?

L'énergie inlassable que Jean-Marie de la Mennais déploie pour l'éducation des enfants est impressionnante. Soit, mais avec quel genre d'éducateur ou éducatrice s'en va-t-il au devant des enfants et des jeunes ? Jean de la Mennais conçoit l'éducation comme ***une véritable mission*** bien plus qu'une simple activité professionnelle. Aussi demande-t-il aux membres des congrégations qu'il a fondées de se consacrer entièrement aux enfants. Leur dévouement doit être total et aller même jusqu'au don de leur vie ! Voilà ce qu'il explique aux frères qu'il envoie aux Antilles (Guadeloupe, Martinique) à partir de 1837 : « *Les frères, lisons-nous dans les instructions qu'il leur laisse, profondément convaincus de la grandeur et de la sainteté de leur mission ne négligeront rien pour la bien remplir, et aucun sacrifice, même celui de leur vie, ne leur paraîtra trop pénible pour cela*²² ». De fait, beaucoup vont y laisser leur vie, victimes de la fièvre jaune ou d'un tremblement de terre (en 1843, deux frères furent ensevelis sous les décombres de leur maison à Pointe-à-Pitre – une autre année, 4 frères sur les 6 d'une même communauté seront emportés par la fièvre jaune en l'espace de quelques semaines). Quelques-uns de ces Frères auront servi à peine quelques mois aux Antilles avant d'être happés par une mort brutale. Aux volontaires qui lui demandaient pour combien de temps ils partaient là-bas, la réponse tombe comme un couperet : « *Pour toujours !* ».

Lui-même se consacrera au service de ses élèves à Saint-Malo jusqu'à épuisement, au point qu'à partir de 1806 il devra aller se reposer à la Chênaie pendant plusieurs mois, en compagnie de son frère Féli. Ce temps de repos forcé fut d'ailleurs d'une extrême fécondité dans la vie des deux la Mennais. C'est pendant ce repos forcé que jaillit son « *Torrent d'idées vagues* » que nous avons déjà mentionné.

²² (Document 415, « *Instructions pour les frères de Guadeloupe* », 1837, Tome III, p. 553)

Conclusion

Voilà une évocation rapide de la riche personnalité de Jean de la Mennais, de sa vie intense, tout entière consacrée au service de l'Église et des jeunes. J'espère que vous aurez pu entrevoir quelque chose de sa foi profonde, de son dynamisme à toute épreuve, de sa ténacité sans faille, de son esprit de dévouement désintéressé. Il mettra au service de l'Église et de la croissance des personnes un ensemble rare de qualités humaines et spirituelles, car aider chacun, le jeune surtout, à atteindre sa pleine stature d'homme en Jésus Christ, c'était le vrai secret de vie de Jean de la Mennais.

On pourrait presque appliquer à ce passionné de l'éducation la parole du psalmiste reprise par saint Jean : « *Le zèle pour ta maison me dévorera* » (Jean 2, 17). Oui, l'ardeur à servir la cause des enfants dévorait le cœur de Jean de la Mennais et en a fait l'un des plus grands serviteurs de l'éducation au 19^e siècle.

Lourdes le 24 mai 2011

F. Jean Pétillon



Frère Joseph Pinel
Lourdes
2011

Disciples de J-M de la Mennais à Lourdes

**Une histoire ancienne et toujours
actuelle.**

Les frères à Lourdes¹, c'est déjà une vieille histoire, 156 ans de présence, au moins 205 frères y ayant exercé, soit au Sanctuaire, soit à l'école, et 16 frères y étant morts, leurs restes reposant dans le vieux cimetière de Lourdes, le "cimetière de l'égalité". On pourrait évidemment dire que tout ceci est du passé, et qu'il faut plutôt parler de l'avenir... mais le passé peut aider à préparer l'avenir. Certains ont autrefois répété que du passé il fallait "faire table rase", mais on sait aussi où cela les a conduits, d'autres voudraient copier le passé et répètent que "ce qui a réussi autrefois" demeure toujours ce qu'il y a de meilleur... peut-être faut-il plutôt faire confiance à l'adage bien connu "si tu ne vas pas à l'Histoire, c'est l'Histoire qui viendra à toi !".

En guise d'introduction à mon propos, j'aimerais faire une citation extraite du livre du Pape Benoît XVI "Lumière du monde", l'entretien qu'il a accordé au journaliste allemand, Peter Seewald. À la page 156, on lit ceci :

« Parlons de la France. Autre pays doté d'un grand passé catholique, avec de remarquables fondations d'ordres religieux et ce lieu de

¹ Frère Joseph Pinel, originaire de Loire-Atlantique, a occupé de nombreux postes dans le district du Midi de la France et particulièrement à Lourdes, avant de succéder au frère Hilaire Nourrisson comme archiviste général à Rome, de 2004 à 2016.

pèlerinage unique qu'est Lourdes, que vous avez visité. Mais aussi un pays où l'esprit de laïcité est très avancé. »

« Avant ma visite, on m'avait prévenu que je partais pour un pays largement athée et que j'allais avoir droit à un accueil glacial ; ça a été tout le contraire. La messe à Paris était impressionnante. Il y avait des dizaines de milliers de personnes sur l'esplanade des Invalides, rassemblées dans une intensité de prière et de foi qui m'a ému. Les vêpres à Notre-Dame resteront bien entendu inoubliables : cet espace splendide prie tout simplement avec vous, et la musique était grandiose. On a vu ici la lumière et l'éclat de la grande culture catholique française. Je me rappelle avec plaisir la rencontre avec les académiciens à l'Institut de France et au collège des Bernardins, où j'ai tenu une conférence que la France intellectuelle a suivie avec attention – elle a, d'une certaine manière, reconnu le Pape comme l'un des siens.

Lourdes est bien entendu un lieu très particulier, où tout vibre de foi et de prière et où la Sainte Vierge est toujours là d'une manière quasiment sensible : Elle émeut les gens, Elle les anime. Ici, donner le sacrement des malades à des êtres qui étaient déjà en partie dans la mort, dans une atmosphère d'humilité et de prière silencieuse, était particulièrement impressionnant. Il a été très important, pour moi, de voir que dans cette France prétendue laïque subsiste une immense force de foi. »

J'ai pensé que ce texte, certes un peu long, nous permettrait trois remarques introduisant notre thème de réflexion. D'abord parce que les Frères de Ploërmel font partie de ces congrégations religieuses, nées en France, au cours du XIX^e siècle, pour l'enseignement, pour les missions ou pour la prédication et qui ont permis le rayonnement de la culture française. Ensuite, parce que, si la France est un pays laïque, on peut comprendre la laïcité de plusieurs façons ; il y a certes la laïcité du “ petit père Combes ” que nous évoquerons dans un instant, laïcité parfaitement insupportable et même tyrannique, mais il existe aussi une laïcité ouverte qui fait que, par exemple, la République finance largement l'enseignement catholique, ce qui peut paraître presque incompréhensible pour nos amis italiens ou américains. Enfin je n'oublie pas que je parle ici à Lourdes et aux Lourdais, et comme dit le Pape Benoît XVI *« la Sainte Vierge est toujours là »*... mais, en

plaisantant un peu, je pourrais dire que les Frères étaient présents dans vos murs avant la Vierge elle-même !

Avant de présenter quatre figures de frères représentatives, à la fois de l'histoire, et de la physionomie du frère, je voudrais aussi dire un mot de celui, sans qui les Frères de Ploërmel ne seraient jamais venus ici, je veux parler de Mgr de la Croix d'Azolette, ancien archevêque d'Auch. On pourrait le considérer un peu comme " cofondateur " des frères, du moins pour la branche gasconne. Il était parfaitement contemporain du Père de la Mennais, puisqu'il vécut de 1779 à 1861, donc né un an avant le Père, il meurt un an après lui. C'est une figure très attachante, lui le grand aristocrate, fut très attentif à la misère du peuple de son temps, et d'autre part, ce qui n'était pas commun alors, il décida de démissionner à l'âge de 75 ans, considérant qu'il n'était plus en mesure de bien remplir sa mission. Ses relations avec Jean-Marie de la Mennais furent toujours très cordiales, il se rendit quatre fois à Ploërmel pour voir le fonctionnement de la congrégation fondée par le Père, il envoya de jeunes gascons pour se former au noviciat breton suivant le conseil de M. de la Mennais et enfin en 1849 il s'associa à l'œuvre de Bretagne. Lorsqu'en 1854 Mgr Laurence, évêque de Tarbes, le contacta pour avoir des frères pour Lourdes, il fut obligé de répondre qu'il n'en avait pas de disponible, mais il lui conseilla de s'adresser directement à Ploërmel. Ce qui fut fait, par l'intermédiaire du vicaire général de Tarbes, le chanoine Fourcade, qui fit le déplacement à Ploërmel, fut enchanté de l'accueil, et obtint des frères, non seulement pour Lourdes, mais aussi pour la petite ville voisine de Saint-Pé, c'est dire que la confiance de Jean-Marie de la Mennais devait être bien grande pour qu'il acceptât ainsi d'envoyer des frères loin de la Bretagne...

Pour illustrer la présence des frères dans cette cité, nous allons donc évoquer quatre figures, dont quelques-unes sont encore bien présentes dans la mémoire de certains parmi vous. Si, dans mon choix, j'avais opté pour le critère de la longévité dans la présence, les trois champions auraient été : le Frère Éphrem Etcheverry, 66 ans de présence, le Frère Léobard Bourgneuf, 57 ans, et le Frère Léon Dublanc,

37 ans, tous des figures bien sympathiques et parfois pittoresques. Mais je me suis tenu à d'autres critères, et j'ai retenu quatre noms: le Frère Léobard, un créole de la Martinique, fondateur de l'école, le Frère Ange, un basque, longtemps directeur, le Frère Dubois, un breton, éminent professeur, et enfin le Frère Etcheverry, un gascon, le type de l'instituteur.

Aux Archives de la congrégation, à Rome, la documentation ne manque pas sur Lourdes et son école. Nous possédons les Annales des deux communautés de Lourdes, l'école et les sanctuaires, les multiples fiches du Frère Henri Rulon, la petite monographie du Frère Clément, jamais éditée, sur l'histoire des débuts de l'école, le Cahier des observations faites par les Frères Visiteurs successifs au cours de leurs visites canoniques, et enfin la petite histoire de l'école publiée en 1955, à l'occasion du centenaire de celle-ci, mais sans nom d'auteur....

Le fondateur de l'école : frère Léobard BOURGNEUF (1831-1916)

C'est le fondateur de l'école lui-même qui va être notre premier exemple parmi les frères qui ont marqué l'histoire de cette école.

Le Frère Léobard était né à la Martinique en 1831, quelques années avant l'arrivée des frères dans cette île des Antilles, en 1839. Il fut parmi les premiers élèves des frères à l'École de Basse-Terre, c'était un créole, fils de petits planteurs, et sa mère aurait bien souhaité le voir devenir prêtre, mais lui voulait devenir comme son maître, le Frère Marcellin, frère enseignant.

Il partit donc pour Ploërmel, en 1845, et ne reviendra en Martinique que deux fois, au cours de sa longue existence. Sa formation fut très rapide, comme elle l'était à cette époque, d'autant qu'avec la loi Falloux, votée en 1850, on réclamait des frères un peu partout, en Bretagne et au-delà. Le Père de la Mennais, qui avait une grande confiance en lui, l'envoya d'abord en Ille-et-Vilaine, fonder l'École de Maxent, puis à l'appel de Mgr de la Croix d'Azolette, il consentit à l'envoyer fonder une autre école, dans le Gers cette fois, à Mirande, en 1852. Le Frère Léobard y fit merveille, s'attira l'affection

de la population et des enfants, mais, à son grand regret, il n'y restera que 3 ans.

En effet, le 29 octobre 1855, il arrive à Lourdes, petit chef-lieu de canton de 4200 habitants qui vivent assez pauvrement des carrières de pierre et de l'élevage. D'ailleurs cette petite ville, bien inconnue alors, vient d'être éprouvée successivement par un tremblement de terre, par une épidémie de choléra (dont Bernadette Soubirous faillit être victime), et par une de ces crises de disette, si fréquentes en ce temps-là..

Il existait déjà deux écoles de garçons à Lourdes, l'une dite élémentaire, l'autre dite supérieure, mais payantes, et d'ailleurs peu fréquentées, une vingtaine d'élèves chacune. Les filles, en revanche, pouvaient se rendre à l'école des Sœurs de Nevers, établies à Lourdes depuis 1831. Du reste, les garçons, quant à eux, préféraient, plutôt que les leçons de grammaire et d'arithmétique, se livrer à la maraude et à la chasse aux chardonnerets, voire même à faire la chasse au troupeau communal à grands coups de bâtons.

Le maire Lacadé souhaitait beaucoup fonder une école communale, pour l'éducation de la jeunesse, mais aussi en vue du développement de sa cité, dans la perspective de l'établissement d'une voie ferrée. Mais finalement l'idée première en est venue du Curé Forgues, qui hélas ! ne verra pas l'aboutissement de son initiative, puisqu'il mourut quelques mois avant l'arrivée des frères, remplacé par l'abbé Peyramale. Il conseilla aux pères de famille de Lourdes de pétitionner auprès du Maire pour obtenir l'ouverture d'une école gratuite et chrétienne. Il faut croire que la pétition fut efficace, puisque le conseil municipal décida l'ouverture de cette école, le 10 octobre 1854, non sans tiraillements d'ailleurs, puisqu'il existait au sein du conseil un bon groupe hostile...

Quant au choix des Frères de Ploërmel, plutôt qu'une autre congrégation, comme les Frères de la Salle par exemple, déjà implantés dans la région... il semble que deux raisons principales aient entraîné ce choix. D'une part les Frères de Ploërmel étaient déjà connus puisqu'ils tenaient depuis deux ans la petite école d'Ibos, un village

voisin . Et d'autre part, les Frères des Écoles chrétiennes devaient être au moins trois, ce qui coûtait cher, tandis que M. de la Mennais acceptait des écoles à deux frères, voire même un seul.

L'école ouvrit le 2 novembre 1855, dans des conditions très précaires, une misérable grange composée de deux salles, séparées par un couloir, une cour encombrée d'instruments et d'outils agricoles, à l'extrémité de la rue de Langelles, à la limite de la campagne. Les frères ne pouvaient y loger, et la mairie leur avait attribué un logement en face de l'église, tout en haut d'un immeuble (encore existant) que le Frère Léobard appellera plaisamment " le pigeonnier ". Les deux frères, Frère Léobard et son adjoint Frère Maccabée étaient de tout jeunes hommes, 24 et 19 ans, mais les familles de Lourdes allaient de suite leur faire confiance. Deux mois plus tard, en effet le Frère Léobard écrivait au Père de la Mennais qu'ils avaient 225 élèves à eux deux, et qu'un troisième frère serait bientôt nécessaire. Du reste son opinion sur les jeunes Lourdaux d'alors est semble-t-il assez négative, puisqu'il écrit : *« Nous avons trouvé les enfants de Lourdes, dans la plus profonde ignorance ; ils sont surtout grossiers au point qu'il ne faut rien moins qu'une grande charité pour les supporter. Cependant, il faut l'avouer beaucoup d'entre eux sont animés des meilleurs sentiments et profitent d'une manière consolante des soins que nous ne cessons de leur prodiguer. »*

Heureusement quelques années plus tard, en 1861, une nouvelle école était construite, grâce à la bonne volonté de la Mairie, aiguillonnée par les instances du Frère Léobard. Cette école située à l'emplacement actuel du parking Mgr Méricq, sera l'école des Frères jusqu'en 1891. On pourrait dire que, pour l'époque, c'était un véritable palais scolaire, comportant une maison d'habitation, quatre classes, une grande cour avec au centre la statue de Saint Joseph (celle qui surmonte le collège actuel) et un jardin agrémenté même d'une serre. Inévitablement cela pouvait provoquer quelques jalousies, que le Frère Léobard ne faisait d'ailleurs rien pour atténuer !

Les événements de 1858, on le sait, allaient transformer la petite cité endormie, en un grand centre de pèlerinages, connu dans le monde

entier. Lorsque le Frère Léobard apprit ce qui s'était passé à Massabielle, le 11 février 1858, il souhaita de suite rencontrer la jeune voyante. Il avait son frère, Jean-Marie, dans sa classe et il en fit son intermédiaire. Il rencontra Bernadette au moins deux fois, la questionna longuement et il envoya un long rapport à Ploërmel. Hélas ! son manuscrit a été perdu, mais nous en possédons le contenu, qui a été publié dans la Chronique des Frères. Par ailleurs pendant toute la période des apparitions, entre le 11 février et le 16 juillet 1858, les frères adoptèrent la même attitude que le clergé de Lourdes, réserve et discrétion... mais, par contre, le 31 août, le Frère Léobard se permit une "légère" entorse, en conduisant un petit groupe de visiteurs à la Grotte, et il eut même l'audace d'escalader les barrières que les autorités publiques avaient fait dresser pour en interdire l'accès, ce qui lui valut un procès-verbal de la part du garde champêtre Callet.

Les dernières années du Second Empire furent souvent une période de montée de l'anticléricalisme. À Lourdes même il ne manquait pas d'esprits forts et le Frère Léobard allait très vite s'en apercevoir. Il faut dire, par ailleurs, que le Frère Léobard était un directeur très entreprenant et plein d'initiatives, souvent intéressantes, mais parfois coûteuses. Il fondait une chorale, organisait un patronage, lançait même une fanfare, et avec tout cela, trouvait le temps de rédiger des manuels scolaires. Mais ses initiatives dépassaient souvent les simples attributions d'un directeur d'école communale, allant parfois jusqu'à engager des travaux, certes généralement nécessaires comme l'aménagement d'un préau, mais sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation de la Mairie, d'où des frictions incessantes. Quand il demande l'ouverture d'une quatrième classe, celle-ci lui est refusée, alors que les Sœurs de Nevers obtiennent satisfaction ! Cependant ses adversaires voudront sans doute aller trop loin quand ils exigeront purement et simplement la fermeture de l'école des Frères, en 1869, provoquant une véritable levée de boucliers populaire les obligeant à faire amende honorable, et les esprits se calmeront...

La laïcisation de l'enseignement néanmoins n'était plus qu'une question d'années. Les lois Ferry de 1880-1882, puis la loi Goblet de

1886 donnaient cinq ans aux diverses municipalités possédant encore des écoles communales congréganistes pour les laïciser. Le Frère Léobard avait très vite pensé à fonder une “école libre”, mais où et avec quel argent ? La congrégation n’en avait pas les moyens, d’ailleurs le R.F. Cyprien, Supérieur général, faisait la “sourde oreille” à ses propositions. Quant à la paroisse, peu d’espoir en vue... Comme prévu, à l’été 1891, la Ville de Lourdes fut mise en demeure de faire appel à des instituteurs laïques, le Curé Barrère décida d’offrir les locaux du patronage pour accueillir les classes des frères. Ce bâtiment ancien (qui existe toujours) fut aménagé tant bien que mal et servit d’école pendant deux ans. Cependant la construction d’une nouvelle école ne devait pas tarder, grâce à la générosité des Lourdais, un “appel au peuple ” lancé par le Curé permit de récolter la somme considérable de 40000 francs. C’est ainsi que put être construit le magnifique bâtiment que nous connaissons toujours, surmonté de la belle statue de Saint Joseph rapportée de l’école communale, et ornée de la devise D+S (Dieu Seul) qui s’y trouve encore .

Hélas ! la guerre scolaire était loin d’être terminée ! La loi de 1901, sur les associations, obligeait les congrégations à déposer une demande d’autorisation. La plupart des communes interrogées sur le bien-fondé de ces demandes répondirent très positivement, et ce fut le cas de la ville de Lourdes. Mais le 18 mars 1903, la Chambre des députés consultée, opposa un refus catégorique aux demandes des congrégations enseignantes. Les Frères furent obligés de se séculariser. Á Lourdes, les Frères abandonnèrent la soutane aux vacances de Pâques 1903, mais continuèrent à enseigner jusqu’aux grandes vacances. La communauté se dispersa alors, les uns partant en Espagne, d’autres au Canada ou ailleurs... le Frère Léobard, quant à lui, resta à Lourdes, mais abandonna la direction de son école, et accepta l’hospitalité de familles lourdaises amies, et ceci jusqu’en 1912.

Sa santé se détériorant peu à peu, et les infirmités se multipliant, il partit pour l’Espagne, après 57 ans de présence à Lourdes, dont 48 ans de direction. Il finit ses jours, en 1916, dans la belle maison de Nanclares que la congrégation venait d’acheter dans le Nord de

l'Espagne, près de Vittoria, on assure qu'il conserva jusqu'à la fin la nostalgie de Lourdes, où il aurait souhaité finir ses jours.

Un directeur aimé et respecté : Frère Ange EYHÉRABIDE (1900-1968)

Dans la Congrégation des Frères, le Frère Ange est surtout connu pour avoir été maître des novices pendant 9 ans, de 1952 à 1961, mais à Lourdes on le connaît essentiellement comme directeur de l'École Saint-Joseph, et ceci pendant 22 ans.

Le Frère Ange était un basque, né dans un petit village de montagne, des Basses-Pyrénées, Macaye. De ses origines il a toujours gardé une grande ferveur pour le sport national basque : la pelote, où il excellait par l'ardeur, l'habileté et la force dont il faisait preuve. Sa famille était très pauvre, et la mort de son père les réduisit pratiquement à la misère, face à laquelle la maman se montra d'un très grand courage. Décidé à devenir frère, il dut se rendre en Espagne, pour faire son noviciat, et ses premiers pas dans la carrière enseignante se déroulèrent au Pays basque espagnol, à Bermeo, face à une classe de près de 100 élèves ! Malgré les conseils de certains supérieurs, très remontés contre la République, il décida de répondre à l'appel et vint faire son service militaire en 1919, après quoi il resta en France.

C'est en 1929 qu'il arrive à Lourdes pour la première fois, comme professeur de mathématiques, enseignement où il excellait. Ses succès le font désigner comme directeur en 1935, et il le sera à trois reprises, de 1935 à 1945, de 1946 à 1952 et de 1961 à 1967. La première période fut la plus longue et sans doute la plus active et la plus dynamique, interrompue deux fois, en 1939 par la mobilisation (de courte durée !) et en 1945 par une année de direction à Guérande (important pensionnat en Loire-Atlantique).

Le personnage en imposait à plusieurs titres et d'abord tout simplement par son physique et sa physionomie grave voire même sévère. Mais ses manières toujours très courtoises, et sa grande bonté ne manquaient pas de faire oublier très rapidement ce que son aspect extérieur pouvait avoir d'un peu austère.

Sa première préoccupation comme nouveau directeur fut le rachat de l'école, en 1935 même, après les longues tracasseries judiciaires, suites des lois de 1903-1904. L'année suivante, l'arrivée au pouvoir du Front populaire lui provoque les réflexions suivantes dans les Annales : *« L'école a inscrit 460 élèves dans le courant de l'année scolaire, il est à remarquer une baisse de 50 unités en 3 ans. Cette baisse de l'effectif est due à l'action du Front populaire dont la faction est très active à Lourdes, et aussi aux faveurs attribuées aux écoles publiques. D'un autre côté, le clergé de Lourdes reste muet devant la prospérité croissante de l'école sans Dieu. Le succès de l'école publique se comprend par la couardise de ceux qui sont chargés de l'école catholique : on n'ose pas parler ! »* Évidemment les mots sont un peu durs, peut-être même injustes, mais bien dans l'air du temps...

Dans ses premières années de direction, le Frère Ange est sur tous les fronts à la fois. Il s'occupe du sport, et notamment du ski, il lance l'Amicale des anciens élèves, bien nécessaire en ces temps de guerre scolaire, relance le patronage pour occuper les élèves le jeudi, entretient les relations les meilleures avec la paroisse dont le curé Mgr Méricq est un ardent défenseur de l'école, et pour assurer le service de la communauté et de l'école réussit à obtenir l'aide des Sœurs de l'Amour de Dieu, venues d'Espagne le 16 octobre 1935.

La Seconde guerre mondiale va interrompre momentanément et perturber durablement le zèle du directeur. Le Frère Ange est mobilisé en septembre 1939, mais n'ira pas plus loin que Bayonne et sera renvoyé à ses activités professionnelles en décembre. À l'été suivant, juin 1940, l'école est envahie (pacifiquement) par les réfugiés chassés de l'Est de la France, et les classes doivent s'établir sur le terrain du fronton, pour achever l'année scolaire.

Commence alors la longue période de l'Occupation, même si jusqu'en 1942 Lourdes a le privilège de se trouver dans la zone dite non-occupée. C'est la pénurie alimentaire et les Frères doivent, comme les autres Lourdais, se débrouiller avec les moyens du bord. Tous les matins on se rend à la campagne la plus proche pour se procurer du lait, on réaménage une basse-cour ("cochons, couvées..."), on sème

quelques sillons de pommes de terre dans une ferme voisine... Mais pendant les premières années, comme nombre de Français, le Frère Ange fait preuve d'une grande ferveur "maréchaliste" et il se félicite, par exemple, de ce que la fête scolaire de 1942 se soit déroulée sur la trilogie bien connue : « *Travail. Famille. Patrie.* » En revanche à partir de 1943, le vent tourne et les esprits tergiversent...le Frère Ange devient lui aussi "maréchalopétainiste" à géométrie variable » (suivant l'expression d'un historien contemporain). D'un côté il accepte, à ses risques et périls, de « *cacher parfois des patriotes résistants, traqués par la police, dont il favorise la fuite* »... d'un autre côté, le sabotage de la voie ferrée Hendaye-Toulouse le 18 janvier 1944 lui suggère les réflexions suivantes : « *Le 18 janvier, une catastrophe de chemin de fer, due à des mains criminelles à la solde de l'étranger (sous-entendre l'Angleterre !), plonge la ville en deuil. Six de nos élèves y perdent leur père ou mère. Sur 35 tués, 12 sont Lourdais. Le crime a été commis entre Ossun et Juillan, les ouvriers de Lourdes se rendant à leur travail y ont été les victimes. Plus de conscience, plus de moralité, trouble des esprits, conséquences de la guerre, tels doivent être les mobiles de ce crime.* »

La période de l'après-guerre restera véritablement comme une période de renouveau et même de renaissance. À Saint-Joseph, désormais trois grands moments marquent l'année scolaire, la Kermesse initiée en 1947, organisée par l'A.E.P. et bien nécessaire en ces temps où l'enseignement catholique ne reçoit rien de l'État ; la Fête des écoles au fronton de la rue de Bagnères, où l'on voit toutes les classes rivaliser d'inventivité pour ébahir les familles ; et enfin la Fête de Saint Joseph, le 19 mars, marquée à la fois par la première communion des petits et la réunion de l'Amicale et son célèbre banquet. Quelques activités nouvelles apparaissent aussi, comme le lancement d'une troupe de scouts, l'établissement d'une garderie au cours des grandes vacances à laquelle des frères de Bretagne viennent même apporter leur aide, et, initiative qui durera le plus longtemps, l'organisation d'une retraite de rentrée pour les élèves, du moins pour les plus grands.

En 1952, le Frère Ange est appelé à Jersey, pour devenir maître des novices, fonction très importante qu'il remplira pendant 9 ans. Cette mission, à laquelle il n'était pas vraiment préparé, il l'exercera néanmoins avec beaucoup de conscience, mais on peut dire que lorsque les supérieurs lui proposeront de revenir à Lourdes, il l'acceptera avec un grand plaisir... Retrouver des lieux qu'il connaissait bien, son école, la Grotte, les Pyrénées, quelle joie pour le frère Ange ! Mais, sans doute ne réalisait-il pas très bien que la situation avait changé... plusieurs de ses amis avaient disparu, Mgr Méricq avait vieilli, et les esprits avaient évolué en France depuis dix ans, y compris chez les frères. Par ailleurs lui-même aussi a changé, un certain pessimisme, qui lui était naturel, s'est renforcé avec l'âge, et surtout sa résistance physique n'est plus la même, sa santé commence à lui poser des problèmes, qu'il essaie de surmonter au mieux, mais qu'il ne peut camoufler.

Sa première année, 1961-1962, l'obligera à faire face à la disparition subite du Frère Dubois, dont nous reparlerons. Peut-on dire que certains l'attendaient "au virage", en tout cas on ne manquait pas de faire des comparaisons entre les méthodes du Frère Dubois et les méthodes de ses successeurs. Finalement l'année scolaire se terminera avec de très beaux résultats au brevet (22 sur 23) et les esprits se calmeront... momentanément !

La loi Debré de 1959 ouvrait l'ère des contrats ; une première demande déposée en 1961 ne fut pas satisfaite, parce que les locaux scolaires de Saint-Joseph s'avéraient insuffisants, compte tenu du nombre des élèves, 600 à l'époque. D'autre part il n'y avait pas non plus de laboratoire. Il fallut donc faire des travaux, et l'on commença par l'école maternelle, et quelques années plus tard, en 1964, le premier étage du grand bâtiment fut transformé en classes avec une salle de sciences, tandis que les frères durent monter d'un étage, pour aller s'établir dans l'ancien grenier entièrement réaménagé. Pendant ces mêmes années, les maîtres doivent se mettre en règle avec la nouvelle législation, aussi les CAP (certificats d'aptitude pédagogique) se passent en série, tandis que des litiges éclatent avec la Sécurité sociale au sujet de l'obligation ou de la non-obligation d'y affilier les religieux.

Une grande “nouveau-té”, conséquence de la modernisation des méthodes pédagogiques, la télévision fait son apparition le 22 novembre 1965... mais il est bien évident qu’elle est destinée aux élèves, aussi est-elle installée dans la salle de sciences... les frères pourront y aller, mais “parcimo-nieusement”...

Un autre événement marque cette période, même s’il ne semble pas avoir, à l’époque, beaucoup retenu l’attention du chroniqueur : il s’agit du Concile Vatican II. Les Annales n’y font allusion que deux fois, d’abord pour l’ouverture marquée par une messe à laquelle participe toute l’école, le 11 octobre 1962, ensuite par le récit de la venue d’une cinquantaine d’évêques le 31 octobre 1963 pour un pèlerinage de quelques jours à la Vierge de Massabielle. Le Frère Ange déplore aussi au passage, mais était-ce bien un effet du Concile ?, ce qu’il appelle “la constitution civile du clergé”, c’est-à-dire le fait que les prêtres (bientôt suivis par les frères) commencent à revêtir le “clergyman”. Il se réjouit par contre de ce que la paroisse imitant les frères lance une semaine des vocations, et que l’ancienne “croisade eucharistique” devienne le MEJ (mouvement eucharistique des jeunes), tandis que les premières campagnes contre la faim donnent un sens nouveau au carême.

Toujours “homme de relations”, le Frère Ange entretient les meilleurs rapports avec les curés de la paroisse (Mgr Méricq puis l’Abbé Bordes), ne tarit pas d’éloges à l’égard de l’Amicale et surtout de son président, Marcel Laroze, se félicite de ce que les rapports avec la Mairie restent toujours aussi excellents, même au temps de M. Depieris, ancien directeur de l’école publique, mais qui sait reconnaître l’influence de l’école des frères à Lourdes et notamment de son directeur. Il faut cependant signaler que le Frère Ange reste assez critique à l’égard du Cours Peyramale et de son directeur, tandis que des relations anciennes (datant d’un service militaire commun) le tiennent dans une admiration réservée à l’égard de l’évêque du diocèse de Tarbes et Lourdes (Mgr Théas), originaire comme lui du département voisin.

Ce que nous venons de dire ne fait qu'accroître notre admiration pour le Frère Ange, quand nous saurons qu'au cours de sa dernière année de présence à Lourdes, il acceptera d'entrer dans le processus de réorganisation et de fusion de l'enseignement catholique, processus commencé en 1966, et qui ne s'achèvera totalement qu'en 1994 ! Un audit conduit par des personnes qualifiées et extérieures au diocèse, sous la direction de Mgr Cuminal (secrétaire général de l'enseignement catholique) conseillera de fusionner l'ensemble du Secondaire catholique de Lourdes, avec trois implantations différentes : Saint-Joseph, Massabielle et Peyramale. De longues discussions, parfois pénibles, s'ensuivront tout au cours de l'hiver 1966-67, pour aboutir finalement à un protocole d'accord, le 22 février 1967, qui permettra d'obtenir un contrat d'association pour l'ensemble du secondaire de Lourdes, mais lors de la signature de ce contrat, le Frère Ange avait quitté Lourdes depuis plusieurs mois.

En effet, c'est le 30 juillet 1967, qu'il faisait ses adieux à sa chère école et repartait pour Jersey, qu'il avait quitté six ans auparavant. Cette fois l'obéissance lui demandait d'assurer la direction générale de cette grande maison, qui en plus se préparait à recevoir le futur Chapitre général de rénovation. Homme d'accueil, comme toujours, il remplit cette mission avec beaucoup de savoir-faire, mais la fatigue physique (et peut-être aussi morale) occasionnée par cette importante assemblée, finit par avoir raison de ses forces, et le 3 mai 1968 il nous quittait définitivement après quelques jours d'hospitalisation.

Un professeur distingué : Frère Louis DUBOIS (1906-1961).

Il peut-être intéressant avant d'entreprendre le rappel de quelques souvenirs du Frère Dubois de relire l'article que le journal "La Nouvelle République" présentait à ses lecteurs pour annoncer son décès :

« Le Frère Dubois n'est plus... À l'annonce de cette nouvelle, grande fut l'émotion et profonds furent les regrets ressentis aussi bien

dans l'enseignement libre que chez les laïques dont nous sommes... D'un abord facile, accueillant, il s'était fait une solide renommée basée sur une valeur professionnelle indiscutable, marquée au demeurant par des résultats probants et surtout, grâce à des sentiments élevés et à un esprit libéral qui forcèrent le respect, l'estime de ceux qui eurent l'occasion de l'approcher. Le professeur Dubois était une belle figure de notre cité, dont le souvenir et les mérites seront évoqués par tous ceux qui sont respectueux de la personne humaine. Aussi, en nous inclinant devant sa tombe prématurément ouverte, nous lui rendons volontiers ce suprême hommage. » On n'aura pas manqué évidemment de noter le style de cet article, bien reconnaissable de son auteur, Pierre Cazalis (En cheminant)...

Pourtant les choses n'étaient peut-être pas aussi simples, tant le personnage du Frère Dubois était varié et même quelque peu insaisissable. Qu'on en juge en lisant ce petit extrait d'une lettre du Frère Ange au directeur de la Chronique des frères, cette lettre est du 18 août 1961 (il y aura bientôt 50 ans) : « *Pour l'article nécrologique, dont vous m'aviez parlé, personne ne veut le faire, parce que, dit-on, « à côté d'une compétence professionnelle, il avait une façon de concevoir la vie religieuse plutôt contestable.* » Avouons que ces termes peuvent nous paraître obscurs ou excessifs, d'ailleurs, dans la suite de sa lettre, le Frère Ange se montre plutôt louangeur à l'égard de son ancien adjoint des années 1941 à 1952.

Le Frère Dubois était né en Bretagne, près de Rennes, mais sa famille dut assez rapidement s'exiler dans le Lot-et-Garonne, c'était la pénurie de terres dans les campagnes de l'Ouest où les familles étaient nombreuses. Sa formation religieuse se fit en Angleterre et à Jersey où il se révèle déjà d'une intelligence vive et volontiers animé de l'esprit de compétition. Il semble que les méthodes de formation de l'époque lui aient beaucoup coûté, provoquant même chez lui de véritables crises de scrupule.

Ses débuts dans l'enseignement se déroulent à Cancale, où il obtient d'excellents résultats dans la classe des petits. Après deux ans de service militaire, il revient à Cancale pour s'occuper des plus grands

et déjà se manifeste sa difficulté à partager les responsabilités avec quelqu'un d'autre. Était-ce une raison, mais en tout cas, en 1933 il est nommé directeur à Fougères, son charisme de chef fait merveille, et l'école se développe au point qu'il envisage de créer des classes conduisant au baccalauréat. La guerre de 1939 éclate alors, il est mobilisé (heureuse faute pourrait-on dire, puisque les supérieurs envisageaient de le désigner pour le Second noviciat, ce qui ne lui souriait guère, compte tenu des difficultés qu'il avait déjà éprouvées au cours du premier noviciat...) Il se retrouve, comme des milliers d'autres sur la ligne Maginot, d'où il est muté en Alsace. La défaite de 1940 l'entraîne dans une retraite précipitée qui le conduit dans le Sud-ouest, dans sa famille près d'Agen. Il connaît alors sans doute la plus rude épreuve de sa vie, une sorte de rupture avec son passé, l'humiliation de la défaite en particulier semble l'avoir ébranlé au plus profond : il doute de lui, de Dieu, de son pays, de ses supérieurs. La difficulté des communications postales avec Ploërmel et avec Rome lui interdit, sans doute, d'aller plus loin, mais sans crier gare il propose ses services dans une école des FEC à Agen, ceux-ci étant d'ailleurs très satisfaits de pouvoir compter sur un professeur expérimenté.

C'est alors que le Frère Ange, informé de sa situation, viendra en personne le récupérer pour l'école de Lourdes. Nous sommes en 1941, et le Frère Dubois va alors commencer l'ultime étape de son existence : 20 ans de présence active à Lourdes, et ceci dans la même classe, la 3^e.

Pédagogue remarquable, le Frère Dubois se signalera, dès les premières années par des succès incontestables au BE (Brevet élémentaire) d'abord, puis au BEPC à partir de 1948, date de la création de cet examen, mais il convient d'ajouter cependant que si les résultats dépassaient parfois les 100%, c'est que, à cette époque, on ne présentait pas forcément tous les élèves à l'examen.

L'expression "la classe de M. Dubois" est longtemps restée populaire, sans doute à cause du site, mais surtout parce qu'il en était vraiment "le maître". Il enseignait toutes les disciplines, aussi bien scientifiques que littéraires, à l'exception cependant des langues, anglais ou espagnol. De même, et ceci pourra paraître plus curieux pour

l'époque, il n'assurait pas non plus les cours de "catéchisme", laissant cet enseignement au frère directeur, le seul autorisé à pénétrer dans son domaine. « *Tout était facile avec M. Dubois* », dira un de ses anciens élèves, et il faut bien avouer qu'il faisait preuve d'un véritable "charisme", même si le mot était peu employé en ce temps-là. Cet ascendant reposait sur une autorité naturelle, qui n'avait guère besoin de moyens de coercition, ensuite il savait inculquer à ses élèves une véritable méthode de travail, exigeante et réclamant, comme il aimait dire, "beaucoup de transpiration" ; enfin il était très attentif à tous, et en véritable disciple de Jean-Marie de la Mennais son attention se portait d'abord sur les plus faibles. Tout ceci permet de comprendre la dernière parole qu'il adressera à ses élèves, quelques heures avant sa mort, à la fin de son ultime cours : « *maintenant je ne peux plus rien pour vous, c'est à vous de jouer !* »

Malgré ce que j'ai pu dire tout à l'heure sur le fait qu'il n'assurait pas les temps d'enseignement religieux, on doit quand même affirmer qu'il fut un véritable éducateur chrétien et un incontestable formateur de jeunes. Il attachait une grande valeur à ce qui était alors appelé la "pensée chrétienne", chaque matin il ne manquait jamais de commencer la journée par cette réflexion courte, en prises sur la vie et bien préparée qui lui permettait de toucher l'intelligence et le cœur des jeunes qui lui étaient confiés. Un exemple peut en donner une idée, beaucoup mieux que des tonnes d'explications ; il s'agit de sa dernière pensée chrétienne, le matin même de sa mort, et qui resta inscrite au tableau noir de sa classe : « *Mon choix est fait : Dieu est mon Père, et le Christ est mon frère aîné.* » La prière du matin était aussi un moment d'offrande et de lancement spirituel d'une journée de travail. Le samedi, il se réservait un temps de lecture et de commentaire de l'évangile du lendemain et ses jeunes étaient ensuite fortement invités à se joindre à la messe dominicale à l'église du Sacré-Cœur. Enfin il avait compris l'importance de l'Action catholique, en plein développement alors, et il favorisait le mouvement destiné aux jeunes scolaires, la JEC, mais en ce domaine, et sachant qu'il ne pouvait tout faire seul, il laissait la

main à l'un des vicaires de la paroisse, généralement l'aumônier de l'école.

Il est vrai que nul n'est parfait en ce monde, et si chacun s'accordait pour reconnaître les hautes capacités du Frère Dubois comme éducateur et professeur, ses confrères se permettaient quelques "bémols". Dans une période qui n'avait pas encore connu "l'aggiornamento" prôné par le Concile Vatican II, on lui reprochait, par exemple, de fumer, d'aller assister aux matches de rugby, de ne pas être présent dans la salle commune, ou d'avoir beaucoup tardé avant de reprendre la soutane après la guerre. Plus sérieux peut-être, on l'accusait facilement de bloquer les conversations communautaires, par ses interventions quelque peu intempestives spécialement dans le domaine politique et de ne pas soutenir suffisamment l'autorité dans les conflits survenus entre la direction de l'école et l'organisme de gestion. Heureusement, en classe, il ne faisait jamais la moindre allusion à ses opinions politiques (quelque part du côté des lys) et ses élèves n'en avaient pas la moindre idée. En revanche, il est incontestable qu'il a toujours été très fidèle à ses obligations religieuses, même dans ses périodes de doute et d'hésitation, et aux jeunes frères qui pouvaient rencontrer des difficultés semblables il recommandait toujours la prière, lui-même étant un habitué de la Grotte de Massabielle, où il n'aurait jamais manqué son chapelet.

L'opinion publique, pour une fois, ne s'y trompera pas. La nouvelle de sa mort se répandra dans la ville à une vitesse vertigineuse, et ce ne sera qu'un concert de louanges. On peut dire que ses obsèques furent un triomphe et marquèrent toute une ville, pour qui "ce grand Monsieur" (ainsi l'avait désigné un journal local) est longtemps resté comme l'exemple typique, peut-être exagéré, de la compétence et du savoir-faire professionnels des Frères de Ploërmel. La renommée de cet éducateur remarquable a certainement beaucoup contribué au prestige de l'école des Frères.

Un instituteur dévoué : Frère Éphrem ETCHEVERRY (1903-1987)

Qui oserait comparer le savant professeur dont nous venons de parler, avec l'humble instituteur dont nous allons maintenant évoquer le souvenir ? et pourtant ils étaient bien "frères", fils du même Père, et finalement le plus représentatif n'est peut-être pas celui que l'on supposerait !

L'Abbé Bordes, curé de Lourdes, présentait ainsi le frère Etcheverry, dans le Bulletin paroissial, à l'occasion de ses noces d'or de vie religieuse, le 22 février 1970 : *« Il y a 50 ans le Frère Etcheverry faisait ses vœux de religieux et s'engageait pour la vie au service de l'enseignement, dans l'Institut des Frères de Ploërmel. Qui ne connaît à Lourdes cette silhouette si populaire et si sympathique ? Dans les rues, au stade, sur les chemins où il se délasse des innombrables heures passées entre les quatre murs d'une classe, qui n'a croisé sa soutane et son solide béret basque ? Combien de centaines d'hommes de Lourdes ont appris avec lui les éléments d'une solide instruction et de la Foi chrétienne ? Mais derrière tout cela, il y a 50 ans de fidélité à un engagement d'homme, 50 ans d'application à une tâche entreprise pour l'Amour de Dieu, sans autre intérêt ni ambition que de servir. »* Dans ces quelques lignes, tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux ici ce soir, reconnaîtront sans peine, celui qu'à Lourdes on a toujours appelé "le Frère Etcheverry"

Malgré son nom, le Frère Etcheverry n'était pas basque et ne parlait pas le basque, il était né dans le village de Labastide-Clairance, enclave gasconne en plein Pays basque. Il aimait s'y retrouver en famille chaque année, dans ce pays de landes et de prés, et de là chaque jour il se rendait à pied à l'Abbaye de Belloc pour assister à la messe. Sa famille était pauvre et vivait pratiquement en autarcie, comme beaucoup de familles paysannes en ce début du XXe siècle. Quelques hectares de terre, quelques bêtes, et la basse-cour suffisaient à satisfaire aux besoins essentiels, mais lorsque le papa mourut on ne trouva que 25 centimes dans le porte-monnaie !

Devenu adolescent, à l'âge de 16 ans, il décide de suivre ses deux frères et part pour le noviciat des frères en Espagne, à Nanclares. Comment ne pas remarquer que le Frère Etcheverry aussi bien que le Frère Ange et le Frère Dubois ont tous été formés en exil (Espagne ou Angleterre), et de plus par des Maîtres eux-mêmes condamnés à l'exil... Alors, si *“on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers”*, en revanche certains étaient peut-être partis en *“en secouant la poussière de leurs sandales”* ! Du reste, sa formation sera courte, mais il gardera d'excellents souvenirs de ses années passées au-delà des Pyrénées. Il racontait souvent comment à coups de pioches, de pelles et de râtaux, et à grand renfort de brouettes, ils avaient réussi à aménager le cimetière de la communauté (où reposait déjà le Frère Léobard, sur les pas duquel il allait bientôt s'engager pour de nombreuses années).

En effet, en juillet 1921, il arrive à Lourdes, à l'École Saint-Joseph, et il y restera jusqu'à sa mort, 66 ans plus tard. On lui confie la petite classe, comme on dit alors, celle des débutants, la 11^e comme on dira plus tard, ou le CP. Ce sera “sa” classe pendant plus de 50 ans, si l'on excepte une année où il enseigne en CM (cours moyen) et quatre mois où il fut “directeur”, dans des circonstances il est vrai un peu exceptionnelles. En septembre 1939 le Frère Ange ayant été mobilisé, c'est lui qui le remplacera à la tête de l'école pendant les premiers mois de la guerre. D'ailleurs il ne manquait pas de titres universitaires, puisqu'il avait réussi, en 1931, son Brevet Supérieur, ce qui lui permit d'assurer la fonction de “titulaire officiel” de l'école à certaines périodes où le directeur effectif manquait de titres officiels...

Il était encore bien jeune quand il arriva à Lourdes, et sa petite taille le faisait parfois confondre avec certains grands élèves, mais il deviendra très vite “un personnage”, dont on ne pouvait oublier la figure. Dès 1941 il reprit la soutane, et il la gardera toujours jusqu'à sa mort, même lorsque ses forces lui permettaient encore de gravir les montagnes. Marcheur infatigable, il arpente les routes autour de Lourdes, heureux parfois de rencontrer un ancien élève qui accepte de le ramener en voiture jusqu'à l'école. Mais son sport préféré est et

restera jusqu'à la fin, le rugby, même lorsque l'équipe de Lourdes ne brillera plus au firmament du ballon ovale. Un journal local aura d'ailleurs un malin plaisir à présenter la photographie des trois Frères Etcheverry (ses deux frères étant venus le rejoindre à Lourdes) assistant à un match, avec ce commentaire un peu ironique mais bienveillant : *« Trois abbés s'installent dans les tribunes du stade Antoine-Béguère à Lourdes comme au bon vieux temps des années cinquante, quand le Football Club Lourdaï enthouiasmait les Pyrénées et la France entière. Quand Jean Prat, le pape du XV de France, commandait une équipe lourdaise au sommet de son art. Trois abbés en soutanes lustrées par des longues années de ministère. Dans le friselis du vent, le béret rivé sur la tête, le visage offert au soleil, calés sur un banc de bois, ils suivent d'un œil attentif le combat des joueurs sur le terrain. Comme chaque dimanche que le FC Lourdes joue à domicile... »*

Mais il est bien évident que le Frère Etcheverry n'était pas que ce personnage au caractère assez "haut en couleurs", même s'il était de petite taille, c'était d'abord et avant tout un éducateur et un pédagogue hors pair. Ceux qui l'ont connu, en tant qu'élèves, pourraient sûrement en parler plus éloquemment. Et Dieu sait ! s'il en a eu des élèves ! Si l'on consulte d'un peu près les listes, on constate que le nombre des élèves était assez variable selon les années , souvent entre 40 et 60, à savoir 40 en début d'année scolaire, et 60 après Pâques (il y avait souvent une rentrée à Pâques à cette époque). Au total, on peut donc affirmer, sans trop de risques, qu'au moins 2000 Lourdaï seront passés dans la classe du frère Etcheverry. C'était d'ailleurs "la classe du Frère Etcheverry", longues tables noires, sur deux rangées, percées de trous pour mettre les encriers, murs décorés des tableaux de lecture et des tableaux de calcul, et ornés de grandes images bibliques... La base de l'enseignement quotidien était constituée par les trois piliers de l'école primaire d'autrefois : la lecture, l'écriture et le calcul. La méthode de lecture était, sans conteste, la méthode syllabique, selon les bons vieux manuels édités par les Frères de Ploërmel... évidemment on ne faisait guère appel à la nouveauté, ni à l'imagination des élèves, ni au plaisir de lire, mais en février la plupart des élèves savaient déjà lire ou à tout

le moins déchiffrer. Pour l'apprentissage de l'écriture, le maître payait de sa personne, en calligraphiant régulièrement des modèles sur les cahiers de ses élèves, mais une classe généralement surchargée, obligeait à multiplier des exercices de copie fastidieux et peu efficaces. Quant au calcul, on savait ses tables à la fin de l'année (à tout le moins l'air sinon la chanson...), on les avait tant répétées et rabâchées, chaque jour, après les récréations ! La mission d'éducateur chrétien ne s'arrêtait évidemment pas à l'instruction purement profane, le Frère Etcheverry savait employer les meilleures heures de la journée à la formation religieuse, l'étude des prières fondamentales du chrétien et la préparation à la première communion (la communion privée, comme on disait alors !) pour le grand jour qu'était la Fête de Saint Joseph, le 19 mars.

Tous les parents d'élèves, et les Lourdais, en général, louaient le dévouement inlassable du Frère Etcheverry, attentif à tous et à chacun, toujours prêt à accueillir un nouvel arrivant, même si cela lui compliquait forcément la besogne. Cependant la perfection n'est pas de ce monde et on lui reprochait parfois de tutoyer ses élèves (familiarité interdite à cette époque, où le maître ne se serait jamais fait appeler par son prénom...), certains assuraient même qu'il lui arrivait d'avoir la main un peu trop lourde, alors que d'autres trouvaient que sa discipline laissait un peu à désirer, un inspecteur de passage se permettant même de dire que « *sa classe était une gentille petite foire* » et que ses relations avec les élèves étaient « *comme celles d'un vieux grand-père* » (il avait alors 45 ans !!!), tandis qu'on trouvait son emploi du temps par trop élastique... allez satisfaire tout le monde !

En 1972, il a 69 ans, et il doit prendre sa retraite. Il est encore alerte, voudrait bien continuer un peu, mais on prévoit une baisse des effectifs dans l'école et une fermeture de classe, alors il accepte de rendre sa blouse et ses craies, mais il reste disponible. Disponible pour des remplacements ou des surveillances, mais surtout disponible au service de la paroisse. Le curé lui demande de compter l'argent des quêtes. Chaque lundi, ("les comptes du lundi" !) il se rend au presbytère, prend le sac contenant les offrandes et utilise ses moments libres à trier et

empiler. D'ailleurs n'a-t-il pas toute sa vie compté les offrandes du tronc de Saint Antoine réservées pour la caisse des écoles libres (apport non dérisoire à une époque où l'État n'accordait aucune aide) ? Il accepte aussi de continuer à s'occuper de l'organisation de la kermesse paroissiale. Travail considérable pour un homme de son âge: ramasser les lots, préparer le tirage de la loterie et récompenser les gagnants; il le fait avec compétence et patience.

Homme de foi simple et profonde, il se félicite d'être resté à Lourdes toute sa vie, et sera très heureux d'y accueillir ses deux frères lorsque les Supérieurs les placeront à Lourdes. Chaque jour il va se ressourcer spirituellement à la Grotte de Massabielle, et accepte bien volontiers la mission que lui ont confiée les Supérieurs de représenter la congrégation aux pieds de Notre-Dame.

Sa santé n'a jamais été très brillante, une scoliose très prononcée l'a toujours handicapé, mais jusqu'à 80 ans aucune maladie grave n'est venue l'éprouver. C'est alors que le cœur commença à manifester des signes de fatigue, il dut se surveiller, mais le 27 novembre 1987, une crise violente, survenue au moment où il se rendait à la chapelle, l'emporta avant que le médecin ait pu intervenir. Celui que les Lourdais appelaient familièrement "le petit Etché" ne fut pas oublié par ses nombreux anciens élèves qui se pressèrent à ses obsèques et qui continuent toujours à vénérer sa mémoire. Une belle figure de Frère, simple et modeste, sans prétentions mais efficace, homme de convictions mais capable de comprendre que le monde évolue, un digne fils de Jean-Marie de la Mennais qui sut aussi comprendre son temps tout en restant "ferme dans la foi".

Un passé garant de l'avenir ?

Sans doute beaucoup d'entre vous connaissent-ils cette revue de l'enseignement catholique qui s'appelle : "Enseignement Catholique Actualités". Dans le numéro paru en mars 2011, j'ai relevé ce passage écrit par M. Éric de Labarre : *« Avant de partir, il faut regarder d'où l'on vient. Il y a eu différentes étapes. L'enseignement catholique a toujours cherché à donner sens à l'école. La raison d'être de l'enseignement catholique nous est donnée par l'Église, et par ceux qui au cours de l'histoire ont fondé des établissements dans lesquels nous nous retrouvons tous.... Dans le passé, l'identité de l'enseignement catholique ne se posait pas. Elle transpirait par capillarité par la présence de religieux et de prêtres. Elle était renforcée par l'homogénéité des enfants accueillis. Or, dans les années 1980 et 1990, l'enseignement catholique a connu une évolution en relation avec l'évolution de la société. Nous avons été confrontés à la laïcisation des personnels et à la déchristianisation de la société. Quelle autre institution aurait pu traverser de telles épreuves et être ce qu'elle est aujourd'hui ?... »*

C'est en partant de ce texte que je voudrais maintenant en quelques mots de conclusion réfléchir avec vous sur les caractéristiques qui ont pu faire le succès de l'institution qu'est et qu'a été "l'École Saint-Joseph", succès auquel ont largement contribué les quatre frères dont nous avons évoqué le souvenir :

- une école n'est pas seulement un Directeur, si charismatique fût-il, mais c'est toute une équipe dans sa diversité. Aux époques dont nous avons parlé, l'équipe c'était principalement, mais non uniquement, la communauté des frères et plusieurs fois j'ai pu noter dans les rapports de visites faites par les Frères Visiteurs qu'ils se félicitaient de la charité et de la joie qui régnaient entre les frères.
- l'accueil de tous et surtout des plus pauvres, socialement ou intellectuellement, a sans cesse marqué l'ambition de cette école. Au début cela allait de soi, puisque l'école des frères était

l'école communale, mais après 1891 on a aussi cherché à accueillir tout le monde (après une brève tentative où le Frère Léobard avait prévu des classes gratuites et des classes payantes, tentative vite abandonnée !). Et pour évoquer des époques plus récentes, l'École Saint-Joseph a su accueillir les enfants des immigrés espagnols après la fin de la guerre d'Espagne, des jeunes musulmans après la fin des guerres coloniales, et souvent la classe du Frère Etcheverry était largement ouverte aux jeunes gitans. Il faut féliciter ici les organismes de gestion successifs qui ont accepté de rendre abordables pour tous, les montants des contributions familiales.

- un dévouement de tous les instants, nous l'avons signalé aussi bien avec le Frère Dubois qu'avec le Frère Etcheverry et l'on pourrait ajouter encore que, dans les années 1930-1940, l'école accueillit des pensionnaires, dont l'actuelle classe de musique était le dortoir, et dont le Frère Etcheverry, encore jeune était le surveillant.
- un lien constant avec l'Église locale, dont d'ailleurs témoigne la géographie, l'école étant toute proche de l'église paroissiale, les frères ont toujours cherché la meilleure insertion possible dans la paroisse et réciproquement tant qu'ils l'ont pu les prêtres de la paroisse ont apporté leur collaboration aux activités religieuses de l'école.
- un souci permanent d'adaptation, et j'aimerais rappeler trois dates qui peuvent en être les symboles : 1891, 1903, 1967. En 1891 les frères doivent quitter l'école communale, mais aussitôt ils s'installent de l'autre côté de la rue de Bagnères fondant "l'école des frères". En 1903, la congrégation est officiellement dissoute, les frères se sécularisent, se dispersent, mais sont remplacés et l'école prend alors le nom de " École Saint-Joseph ". Enfin en 1967, tout l'enseignement catholique de Lourdes est réorganisé, restructuré par étapes, pour aboutir à la figure que nous lui connaissons aujourd'hui. Pensez-vous que tout ceci était simple ? Pour en avoir vécu la dernière étape, je peux vous assurer que non !

Pour clore ma réflexion je voudrais vous citer une parole du Frère Christophe Lebreton, l'un des sept moines de Tibhirine assassinés le 23 mai 1996, ce n'est certes pas parole d'évangile, mais comme disait Pascal « *on peut croire les témoins qui se font égorger* ». On trouve cette phrase dans le livre "Prier 15 jours avec Christophe Lebreton" page 100 : « *Une communauté n'est pas appelée à se donner une sur-vie, mais à enfanter, à donner vie par la grâce de l'Esprit.* »

Mystère de la Vie,
Ce qui semble s'éteindre ici aujourd'hui, renaît aujourd'hui,
avec une vitalité
Et une espérance nouvelles, ailleurs ;
Mystère d'une vie reçue,
Espérance de la vie donnée,
Et qui poursuit sa route,
Ou trace son sentier,
Qu'on n'avait pas prévu,
Mais qu'on espère plein de promesses.

Lourdes, le mardi 24 mai 2011.
Frère Joseph PINEL

ANNEXE

articles du frère Henri Rulon

sur Jean-Marie de la Mennais et l'histoire de la Congrégation
parus dans la Chronique de 1957 à 1964

- 1 – *La propriété des Corbières* : trois articles parus dans les revues N°211 de juillet 1957 (pages 223 -231-), N° 213 de janvier 1958 (pages 73-80) et N° 214 d'avril 1958 (pages 146-152)
- 2 – *De cinq ouvrages anonymes du Père de la Mennais* : Chronique N° 215 de juillet 1958 (pages 227-240-)
- 3 – *La première rencontre du Père de la Mennais et du Père Deshayes* : Chronique N° 216 d'octobre 1958 (pages 311-316)
- 4 – *La congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne : fondation, évolution, état actuel. . Petite histoire de l'enseignement* : Chronique N° 219 de juillet 1959 (pages 233-240) ; Chronique N°220 d'octobre 1959 (pages 312-314)
- 5 – *La spiritualité du Père de la Mennais* : Chronique N° 221 de janvier 1960 (pages 321-329)
- 6 – *Petite histoire de l'enseignement (suite)* Chronique N° 221 de janvier 1960 (pages 391-396) et *Les plumes d'oie et les plumes d'acier* : (pages 394-400)
- 7 – *La fondation de la Providence d'après des découvertes récentes*: Chronique N° 226 d'avril 1961 (pages 167-176) et Chronique N° 227 de juillet 1961 (pages 247-256) et Chronique n° 228 d'octobre (pages 333-337)
- 8 - *De quatre publications anonymes du Père de la Mennais* : Chronique N° 229 de janvier 1962 (pages 94 - 103)
- 9 – *Les maisons d'école au temps de Louis-Philippe* : Chronique N° 230 d'avril 1962 (pages 178-184) et Chronique N° 231 de juillet 1962 (pages 255-264)
- 10 – *Les pensionnats de campagne* ; Chronique N° 232 d'octobre 1962 (pages 330-340)
- 11 – *Les voyages des Frères pour la retraite* : Chronique N° 233 de janvier 1963 (pages 71-80)
- 12 – *Les aumôniers de Ploërmel jusqu'en 1860*: Chronique N° 234 d'avril 1963 (pages 113-117)
- 13 – *Les retraites au temps du Père de la Mennais* : Chronique N° 235 de juillet 1963 (pages 231-240)
- 14 – *Le Frère dans sa vie quotidienne* : Chronique N° 236 d'octobre 1963 (pages 269-311)

15 – *Les ateliers de la maison-mère* : Chronique N+ 238 d'avril 1964 (pages 150-160)

Le frère Henri Rulon

a, également, publié d'autres articles dans *Le Courrier du Vénérable*

Année 1954-1955 'octobre 54, juin 55: *L'enseignement primaire en France sous la Restauration*

Année 1955-1956, octobre 55, juin 56 : *Étude générale sur le Père de la Mennais*

Année 1956-1957. Septembre 56, avril 57 : *Les ancêtres des la Mennais*

Année 1957-1958. Octobre 57, janvier 58 : *Les deux La Mennais*

Année 1957-1958. Février 58, juin 58 : *Le Père de la Mennais et l'enseignement mutuel à Saint-Brieuc*

Année 1958-1959. Octobre 58, juin 59 : *Le district d'Ille-et-Vilaine*

*

Autres publications : “recherches historiques, approches spirituelles” parues dans les Chroniques, entre 1965 et 2008

Le plus souvent sous la rubrique “Retour aux sources “ ou “Variétés”, les diverses parutions de la Chronique offrent une étude détaillée et solidement argumentée sur nos fondateurs ou l'histoire de la congrégation. Le tableau qui suit recense ces articles dont le contenu peut intéresser encore aujourd'hui ou tout simplement répondre à une information recherchée.

Sur Jean-Marie de la Mennais

Le drame de la double fidélité de Jean-Marie de la Mennais. Frère François Pichard, Chro 246 de avril-juin 1966, p 87-90

L'abbé Jean-Marie de la Mennais et ses biographes. Frère Jean Le Bihan, Chro 267, juillet 1971, p 213-222 et Chro 268, p 312-320

Le décret d'héroïcité des vertus de Jean-Marie de la Mennais (1966 : traduction française) Chro 288, octobre 1976, p 304-3013

La spiritualité du Père de la Mennais. Frère Hubert Libert. Chro 289, janvier 1972, p 13-21

La personnalité du Père de la Mennais. Frère Gilbert Ollivier. Chro 301, janvier 1980, p 26-46

Un épisode douloureux de la vie de Jean-Marie de la Mennais. Frère Gabriel Potier. Chro 302, avril 1980, p 103-146.

Jean-Marie de la Mennais en relation avec les autorités académiques. Aperçu de ses idées pédagogiques. Frère Philippe Friot. Chro 304, octobre 1980, p 307-335.

Essai d'iconographie du Père de la Mennais. Frère Hubert Libert. Chron 305 et 306, 1981, p 104-112 et 193-207

Jean-Marie de la Mennais en relation avec d'autres fondateurs d'instituts religieux. Frère Pierre Zind. Chro 308-309, 1981-82, p 325-337 et p 5-24.

Le Père de la Mennais, maître de spiritualité. Abbé Gerard Lefeuvre. Chro 312, octobre 1982, p 315-335

Résidence à Saint-Brieuc du Père de la Mennais et maison du noviciat. Frère Robert Gelley. Chro 316, octobre 1983, p 379-387.

Les notes de lecture du Père de la Mennais. Frère Gaston Roy. Chro 338, avril 1989, p. 191-203

Le zèle de Jean-Marie de la Mennais. Frère Philippe Friot . Chro 347, juillet 1991, p. 229-239

Jean-Marie de la Mennais, prêtre. Frère Louis Balanant. Chro 389-390-391, 2004, p 26-30, 27-29 et 32-36.

Gabriel Deshayes

L'abbé Deshayes et les débuts de notre Institut. Frère Jean Le Bihan. Chro 251, juillet 1967, p 172-179.

Hommage à Gabriel Deshayes. Tout le numéro d'avril 1968 est consacré à Gabriel Deshayes à l'occasion du bicentenaire de sa naissance.

Gabriel Deshayes, apôtre de son temps et d'aujourd'hui. Frère Jean Le Bihan. Chro 256, octobre 1968, p 219-225

Gabriel Deshayes, son esprit entreprenant : les frères agriculteurs de Saint-François d'Assise. Frère Yves-Jean Labbé. Chro 338, avril 1989; p 203-206

Gabriel Deshayes et les soeurs de l'Ange gardien. Frère Yves-Jean Labbé., p 326-329.

Gabriel Deshayes, le grand inconnu. Frère Jean-Baptiste Gendrot. Chro 341, janvier 1990, p 85-92

Gabriel Deshayes, Jean de la Mennais et les fondateurs de nouvelles congrégations. Frère Edmond Drouin? Chro 355, juillet 1993, p. 324-333.

Gabriel Deshayes recrute pour Jean de la Mennais. Frère Edmond Drouin. Chro 360, octobre 1994, p 365-371.

Le maire de Saint-Brieuc apprécie l'oeuvre scolaire de Jean de la Mennais. Frère Edmond Drouin. Chro 361, janvier 1985, p 62-73

Fondation des Frères de l'Instruction chrétienne. Réflexions sur l'intention première. Frère Edmond Drouin. Chro 363, juillet 1995, p 256-271.

Gabriel Deshayes fonde pour Jean-Marie de la Mennais. Frère Edmond Drouin. Chro 364, octobre 1995, p 359-366.

Gabriel Deshayes achète pour Jean-Marie de la Mennais. Frère Edmond Drouin. Chro 367, octobre 1996, p 351-361.

L'histoire de l'Institut.

Un centenaire (celui de la Chronique). Le frère Albert Tremblay. Chro 281, janvier 1975, p 5-8.

Les débuts de la Congrégation en Espagne. Frère Paul Cueff. Chro 283, juillet 1975, p 245-257 et Chro 285, janvier 1976, p 75-81.

L'oeuvre de Gascogne fusionne avec l'oeuvre-mère de la Bretagne. Frère Paul Cueff. Chro 286, avril 1976, p 177-186. Chro 287, p 258-273. Chro 289, p 68-80.

Historique de l'école Saint-Joseph de Cancale- 1832-1903. Frère Paul Cueff, Chro 315, janvier 1983, p 252-270.

Le frère Arthur : un centenaire. Frère Paul Cueff. Chro 319, juillet 1984, p 283, p 293-302.

Le Dieu des nègres, le frère Arthur. Abbé B. David. Chro 320, octobre 1984, p 391-396.

Victor Schoelcher et les Frères de Ploërmel. Frère Paul Cueff. Chro 323, juillet 1985, p 283-292.

L'apport des Canadiens à la congrégation. Frère Bernard Gaudoul. Chro 326, avril 1986, p 111-119.

Profil du FIC canadien à travers cent ans d'histoire. Frère Laurier Labonté. Chro 327, juillet 1986, p 208-216.

Centenaire de l'érection de la statue du Père de la Mennais. 1885-1985. Frère Paul Cueff. Chro 327, p 271-284.

Alexis, Jean-Marie Guilloux, aumônier de la Maison-Mère. Frère Jean Le Bihan. Chro 329, janvier 1987, p 76-83.

Les frères catéchistes aux Antilles. Frère Louis Balanant. Chro 336, octobre 1988, p 376-384.

Les frères de 1903. Frère Pierre Tardif. Chro 340, octobre 1989, p 429-432.

La congrégation en 1889. Frère Louis Balanant. Chro 341, janvier 1990, p 93-102.

Cinquantenaire de vie religieuse du frère Bernard Gaudeul. Chro 348, octobre 1991, p 338-405.

Chronologie des FIC. Frère Edmond Drouin. Chro 349, janvier 1992, p 116-118.

Histoire de Highlands College. Frère Arsène Mérot. Chro 366. Avril 1996, p 168-175.

Béthanie. Frère Arnaud Aguergaray. Chro 386, 2003, p 26-27, Chro 387, 2003, p 27-28.

Lourdes, 150 ans de présence. Frère Arnaud Aguergaray. Chro 395, 2006 p 31-33. Chro 396, p 30-33.

Lourdes, les Soubirous et les frères. Frère Arnaud Aguergaray. Chro 397, 2007, p 32-34. Chro 399, p 28-30. Chro 401, p 31-33.

Les chapitres généraux : Chro 1975; p 303-319

Chapitres généraux des Frères de l'Instruction chrétienne. Frère Albert Tassé
Chro 284, octobre 1975, p 303-319

Chro 285, janvier 1976, p 15-28

Chro 286, avril 1976, p 99-105

Chro 287, juillet 1976, p 197-211

Chro 311, juillet 1982, p 201-223

Chro 338: *Autour d'un centenaire, le chapitre général de 1889*, p 168-190

Les chapitres généraux: leur réception. Frère Jean Pétillon. Chro 337, janvier 1989, p. 75-85

Le XXII ème chapitre général de 1988. Chro 335, p 217-245

Le XXIII ème chapitre général de 1994. Chro 359, p 200-250

La Vie religieuse et apostolique

Projet éducatif mennaisien. Frère Jean Pétillon. Chro 351, juillet 1992, p 267-274

Face à l'évolution des formules. Historique de notre régime de prière.

Frère Albert Tassé. Chro 353-354-355-356 de janvier 1993 à octobre 1993.

La liturgie des Heures. Frère Albert Tassé. Chro 361, p 74-84

Divers

Hennebont. Juvénat Saint-Hervé. Historique de la maison. Frère Alcime Torlay.
Chro 180 octobre 1949, p 47-52

La croix des missionnaires. Chro 181, janvier 1950, p 172-173.

Achat du grand séminaire de Tréguier. Frère Louis Quéau. Chro 241, 1965, p 55-59.

L'abbé Jean Vielle. Frère Jean Le Bihan. Chro 266, avril 1971, p 88-96

Béthanie et Santa Cruz. Abbé Jean Challet. Chro 352, octobre 1992, p 472-473.

Les Chroniques 369 à 401 de mars 1977 à avril 2008, (nouvelle formule de format A4) présentent, à chaque numéro, une province ou une oeuvre importante de la congrégation, sous la forme d'un bref historique et d'un aperçu de la situation actuelle.

ÉTUDES MENNAISIENNES et RECHERCHES HISTORIQUES

SOMMAIRE des numéros

1	F. Paul CUEFF, <i>Pour un 150^e anniversaire : Aux origines d'une épopée missionnaire (1836-1840)</i>	Juillet 1987
2	F. Paul CUEFF, <i>Autour d'un texte de Jean-Marie de la Mennais : Le "Torrent d'idées vagues".</i>	Avril 1988
3	F. Jean LE BIHAN, <i>L'œuvre d'enseignement des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel aux îles Saint-Pierre et Miquelon</i>	Janvier 1989
4	F. Gilbert OLLIVIER, <i>Un missionnaire aux Antilles (1840-1845) : Frère Arsène (Pierre Menet)</i>	Octobre 1989
5	F. Paul CUEFF, <i>L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel : Les origines (1816-1820)</i>	Juillet 1990
6	F. Yves-Jean LABBÉ, <i>Gabriel Deshayes : sa spiritualité.</i>	Janvier 1991
7	F. Albert-Marie TASSÉ, <i>L'abbé Jean-Marie de la Mennais et la formation intellectuelle des Frères</i>	Novembre 1991
8	Sr. Mélanie RAYMOND, <i>Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc dans l'ouest canadien.</i>	Juillet 1992
9	F. Paul CUEFF, <i>L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel : les origines (1816-1820) suite du n° 5</i>	Octobre 1992
10	F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie de la Mennais à la Grande Aumônerie de France</i>	Juillet 1993
11	F. Paul CUEFF, <i>L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel : les origines (1816-1822) suite des n° 5 et 9 et fin.</i> F. Edmond DROUIN, <i>Les relations de Jean de la Mennais avec ses Frères, de 1822 à 1824.</i>	Décembre 1993
12	F. Gilbert OLLIVIER, <i>Une riche personnalité : Frère Ambroise (Joseph Le Haiget), 1795-1857.</i>	Mai 1994
13	F. Albert MÉTAYER, <i>Cinquante ans au pays des Pharaons : les Frères de Ploërmel en Égypte (1903-1957)</i>	Janvier 1995
14	F. Philippe FRIOT, <i>L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne : l'affermissement (1822-1824)</i>	Juillet 1995
15	Jean-Marie DE LA MENNAIS, <i>Mémorial. (Avec introduction et notes)</i>	Décembre 1995

- | | | |
|----|--|---------------|
| 16 | F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie de la Mennais et la congrégation des Prêtres de Saint-Méen (1825-1828)</i> | Avril 1996 |
| 17 | F. Jean LAPROTTE, <i>Les Frères de l'Instruction Chrétienne en Amérique du Nord. La tentative ratée de 1878.</i> | Décembre 1996 |
| 18 | F. Philippe FRIOT, <i>L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne. L'expansion (1825-1830)</i> | Avril 1997 |
| 19 | Sr. Mary Agnes GRINDLEY, <i>Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc. Histoire de la province anglaise (1903-1996)</i> | Octobre 1997 |
| 20 | F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie de la Mennais et la congrégation de Saint-Pierre. I – Les premières années (1828-1832)</i> | Avril 1998 |
| 21 | F. Jean LAPROTTE, <i>La décennie des pionniers I (1886-1896). Implantation mennaisienne en Amérique du Nord.</i> | Novembre 1998 |
| 22 | F. Jean LAPROTTE, <i>La décennie des pionniers II (1886-1896). Implantation mennaisienne en Amérique du Nord.</i> | Novembre 1998 |
| 23 | F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie de la Mennais et la congrégation de Saint-Pierre. II – La fin de la congrégation (1832-1834)</i> | Juillet 1999 |
| 24 | F. Albert MÉTAYER, <i>XVIII^e siècle à Saint-Malo. Les Robert de la Mennais. Simples recherches.</i> | Mars 2000 |
| 25 | F. Joseph LE PORT, <i>Implantations mennaisiennes en Océanie (1860-1904). Papeete demande des frères enseignants (1860-1880)</i> | Octobre 2000 |
| 26 | F. Joseph LE PORT, <i>Implantations mennaisiennes en Océanie (1860-1904) Papeete laïcise ou ferme des écoles (1880-1904)</i> | Mars 2001 |
| 27 | F. Hilaire NOURRISSON, <i>Les frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel dans la tourmente en France de 1880 à 1914.</i> | Juin 2002 |
| 28 | F. Jean LAPROTTE, <i>De la Bretagne au Québec. Comment 108 F.I.C. ont refusé la laïcisation votée en 1903 par les Chambres françaises.</i> | Novembre 2002 |
| 29 | F. Philippe FRIOT, <i>Les Frères de l'Instruction Chrétienne sous la Monarchie de Juillet (1830-1848)</i> | Février 2003 |
| 30 | Sr. Simone MORVAN, <i>Les Filles de la Providence de Saint-Brieuc en France.</i> | Octobre 2003 |
| 31 | F. Philippe FRIOT, <i>Les Frères de l'Instruction Chrétienne aux Antilles</i> | Mai 2004 |

- | | | |
|----|--|----------------|
| 32 | F. François JAFFRÉ, <i>Un disciple de Gabriel Deshayes. Frère Julien, Julien Kerdavid (1803-1864)</i> | Octobre 2004 |
| 33 | F. Philippe FRIOT, <i>Les Frères de l'Instruction Chrétienne de 1848 à 1860.</i> | Mars 2005 |
| 34 | F. Jean PRÉVOTEAU, <i>Un bicentenaire. Gabriel Deshayes, curé d'Auray (1805-1821)</i> | Octobre 2005 |
| 35 | Frère Philippe FRIOT, <i>Les Frères de l'Instruction Chrétienne en Guyane (1843-1910)</i> | Avril 2006 |
| 36 | F. Jean PRÉVOTEAU, <i>Les Frères de Tincebray (1850-1882)</i> | Mars 2007 |
| 37 | F. Alexis PESQUER, <i>Jean- Marie de POULPIQUET, Jean-Marie de la MENNAIS. Un évêque –Un Fondateur. Convergences et malentendus.</i> | Septembre 2007 |
| 38 | F. François JAFFRÉ, <i>Un Centenaire : La mission des Montagnes Rocheuses. Le Frère Constantin-Marie en Alaska (1903-1910)</i> | Mars 2008 |
| 39 | F. Philippe FRIOT, <i>l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne au temps du frère Cyprien Chevreau. I ère Partie : 1861-1879</i> | Septembre 2008 |
| 40 | F. Philippe FRIOT, <i>l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne au temps du frère Cyprien Chevreau. IIème Partie : 1879-1897</i> | Mars 2009 |
| 41 | F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie Robert de la Mennais et l'école ecclésiastique de Saint-Malo (1802-1812)</i> | Octobre 2009 |
| 42 | F. Alexis PESQUER, <i>Quand une aventure éducative se décline en « lettres ». Jean-Marie de la Mennais, Épistolier et Fondateur.</i> | Mars 2010 |
| 43 | F. Philippe FRIOT, <i>Jean-Marie Robert de la Mennais à Saint-Brieuc (1814-1821).</i> | Septembre 2010 |
| 44 | F. Alexis PESQUER, <i>Jean-Marie de la Mennais, Épistolier et Fondateur (1830-1837)</i> | Mars 2011 |

RECHERCHES HISTORIQUES

- | | | |
|----|--|---------------|
| 45 | F. Alexis PESQUER, <i>Jean-Marie de la Mennais, Épistolier et Fondateur (1838-1847)</i> | Décembre 2011 |
| 46 | F. Alexis PESQUER, <i>Douze ans de correspondance rn instance d'ultime service. Jean-Marie de la Mennais, épistolier et fondateur (suite et fin)</i> | Août 2014 |

- | | | |
|----|---|---------------|
| 47 | F. Arnaud Aguegaray, <i>Annales des Frères du Midi, branche de la Congregation des Frères de Ploërmel</i> | Avril 2015 |
| 48 | F. Arnaud Aguegaray, <i>Annales des Frères du Midi, branche de la Congregation des Frères de Ploërmel</i> (seconde partie) | Décembre 2015 |
| 49 | F. Alexis PESQUER, <i>À travers la correspondance missionnaire. Les échos de l'autre rive (1832-1852)</i> | Avril 2016 |
| 50 | F. Mariano Gutiérrez, <i>Les Frères de l'Instruction chrétienne : 100 ans de présence à Nanclarès de la Oca</i> | Avril 2017 |
| 51 | F. Mariano Gutiérrez, <i>Les Frères de l'Instruction chrétienne : 100 ans de présence à Nanclarès de la Oca</i> (suite) | Novembre 2017 |
| 52 | F. Louis Balanant, M. Jean-Yves Coulon, F. Joseph Pinel; <i>Après la tourmente de 1904, les Frères de Ploërmel dans la Grande Guerre.</i> | Février 2019 |
| 53 | | |

TABLE DES MATIÈRES

UN HOMME DANS SON TEMPS	1
JEAN-MARIE DE LA MENNAIS, UN RÉNOVATEUR DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC	5
I- L'ADMINISTRATEUR DIOCÉSAIN	7
II- LA MENNAIS ET LES CONGRÉGATIONS	10
III- UNE MARQUE DURABLE	14
JEAN-MARIE ET FÉLICITÉ DE LA MENNAIS, DEUX FRÈRES, DEUX DESTINS	20
JEAN-MARIE DE LA MENNAIS, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT EN BRETAGNE.....	37
1- ÉTATS ÉCONOMIQUE ET SCOLAIRE DE LA BRETAGNE AU TEMPS DE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS.....	38
2- LES RÉALISATIONS DE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL EN BRETAGNE	43
3- JEAN-MARIE DE LA MENNAIS, INSPIRATEUR DE L'ACTION DE SES SUCCESEURS....	48
JEAN-MARIE DE LA MENNAIS UN ARTISAN DU RENOUVEAU DE L'ÉGLISE DE FRANCE.....	56
<i>Introduction.....</i>	<i>56</i>
1 -- TÉMOIGNAGES ET INDICES	57
<i>Témoignages d'aujourd'hui.....</i>	<i>57</i>
<i>Témoignages d'hier.....</i>	<i>58</i>
<i>Autres indices de l'impact de Jean-Marie de la Mennais sur son temps</i>	<i>59</i>
2 – ARTISAN DU RENOUVEAU DE L'ÉGLISE DE FRANCE AU LENDEMAIN DE LA RÉVOLUTION	61
<i>Serviteur de l'évangile dans son église locale</i>	<i>62</i>
<i>Défenseur de l'Église et de la foi</i>	<i>63</i>
<i>Fondateur de congrégations</i>	<i>63</i>
<i>Serviteur de l'Église de France.....</i>	<i>64</i>
3 -- UN PASSIONNÉ DE L'ÉDUCATION	69

<i>Jean-Marie de la Mennais comme co-fondateur et éducateur en herbe !</i>	69
<i>Un Fondateur dynamique !</i>	71
<i>Fondateur réaliste et pragmatique</i>	73
<i>Eviter le piège de l'uniformité</i>	76
<i>Un Fondateur pressé d'aller au secours des enfants !</i>	76
<i>Un fondateur ami et solidaire des enfants</i>	78
<i>Jean-Marie de la Mennais et sa conception de l'éducateur ?</i>	80
CONCLUSION	81
DISCIPLES DE J-M DE LA MENNAIS À LOURDES	82
LE FONDATEUR DE L'ÉCOLE : FRÈRE LÉOBARD BOURGNEUF (1831-1916)	85
UN DIRECTEUR AIMÉ ET RESPECTÉ : FRÈRE ANGE EYHÉRABIDE (1900-1968)	90
UN PROFESSEUR DISTINGUÉ : FRÈRE LOUIS DUBOIS (1906-1961).	95
UN INSTITUTEUR DÉVOUÉ : FRÈRE ÉPHREM ETCHEVERRY (1903-1987)	100
UN PASSÉ GARANT DE L'AVENIR ?	105
ANNEXE	109
ARTICLES DU FRÈRE HENRI RULON	109
AUTRES PUBLICATIONS	110
SUR JEAN-MARIE DE LA MENNAIS	110
GABRIEL DESHAYES	111
L'HISTOIRE DE L'INSTITUT.	112
SOMMAIRE DES NUMÉROS	115